



JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS

N° 379



SOMMAIRE

- * Avis d'appel à concurrence
(Page 2)
- * Procès Verbal d'ouverture
(Page 7)
- * Procès verbal d'attribution
(Page 43)
- * Constitution de liste restreinte
(Page 116)
- * Autres
(Page 125)
- * Addendum
(Page 143)



Parution du 24 juin 2024



REPUBLIQUE DU BENIN



Chers lecteurs,

C'est avec une immense fierté que je vous présente le nouveau visage du Journal des Marchés Publics, désormais en ligne, porteur d'une vision révolutionnaire dans la manière dont nous communiquons et partageons l'information. Notre engagement envers l'innovation ne se limite pas à la simple numérisation, mais s'étend à des améliorations tangibles pour vous, nos précieux lecteurs.

Désormais, bénéficiez d'une rapidité de publication accrue, avec des mises à jour deux fois par semaine, chaque lundi et jeudi. Cette fréquence accrue garantit une information constamment actualisée, vous tenant au courant des derniers développements dans le monde des marchés publics. Nous avons repensé le processus de soumission pour le rendre plus facile que jamais. Les récits sont désormais simples à soumettre, favorisant une participation plus large et diverse.

De plus, nous avons créé un espace dédié pour les autorités contractantes, simplifiant leur suivi des publications et renforçant la transparence dans le processus. Cette évolution vers une plateforme numérique n'est pas simplement un changement de support, mais une transformation complète de la façon dont nous vous servons l'information. Vos retours et suggestions sont essentiels, car nous aspirons à évoluer en tandem avec vos besoins.

Rejoignez-nous dans cette nouvelle ère de connectivité, de simplicité et d'efficacité. Ensemble, bâtissons un avenir où les marchés publics sont accessibles, dynamiques et éclairés.

Merci de faire partie de cette révolution.

Cordialement,

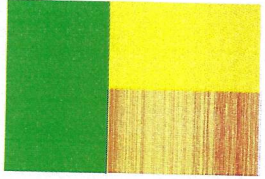
Mme ALI YERIMA CHERIFATOU

La Directrice Nationale de Contrôle des Marchés Publics



Rubrique

Avis d'appel à concurrence



REPUBLIQUE DU BENIN

DOSSIER DE PRESELECTION POUR LA PASSATION DES MARCHES DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

*_*_*_*_*_*_*_*

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT

BON A LANCER

SERVICES DE CONSULTANT POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT MÉCANISÉ ET MANUEL DES ROUTES REVÊTUES DU RÉSEAU ROUTIER NATIONAL (Campagne 2024-2026)

- Autorité Contractante : Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA)
- Source de Financement : Budget National
- Référence SIGMAP : PI_ERRnR_87406

Juin 2024

NOTIFIE AU MAITRE D'OUVRAGE
Cotonou, le 03/06/2024
Pour Lancement Avis d'Appel d'offres

**DIRECTRICE NATIONALE DE CONTROLE
DES MARCHES PUBLICS**
[Signature]
Chérifatou ALI YERIMA

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Objet	:	SERVICES DE CONSULTANT POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT MÉCANISÉ ET MANUEL DES ROUTES REVÊTUES DU RÉSEAU ROUTIER NATIONAL, CAMPAGNE 2024-2026
Référence SIGMAP	:	PI_ERRnR_87406
Avis N°		006 /PRMP/SIRAT/DP-ERRnR/CPPR-CPAH/SP-PRMP du 19 Juin 2024

BON A LANCER

1. Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de la Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA) version 4, publié sur le portail web des marchés publics du Bénin (www.marches-publics.bj), le 15 avril 2024.
2. La Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA) a obtenu, dans le cadre de l'exécution de ses activités, des fonds du Budget National afin de financer les **Travaux d'entretien courant mécanisé et manuel des routes revêtues du réseau routier national, Campagne 2024-2026** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de Prestations Intellectuelles relatif au contrôle et la surveillance desdits travaux.
3. Les prestations attendues dans le cadre de ces missions sont réparties en cinq (05) lots ainsi qu'il suit :

Missions	Intitulé de la mission
Lot 01	Service de Consultants pour le Contrôle et la Surveillance des travaux d'entretien courant mécanisé et manuel des routes revêtues du réseau routier des départements de la Donga et de l'Atacora, Campagne 2024-2026.
Lot 02	Service de Consultants pour le Contrôle et la Surveillance des travaux d'entretien courant mécanisé et manuel des routes revêtues du réseau routier du département de l'Alibori, Campagne 2024-2026.
Lot 03	Service de Consultants pour le Contrôle et la Surveillance des travaux d'entretien courant mécanisé et manuel des routes revêtues du réseau routier du département du Borgou, Campagne 2024-2026.
Lot 04	Service de Consultants pour le Contrôle et la Surveillance des travaux d'entretien courant mécanisé et manuel des routes revêtues du réseau routier des départements du Zou, des Collines, Couffo et Atlantique, Campagne 2024-2026.
Lot 05	Service de Consultants pour le Contrôle et la Surveillance des travaux d'entretien courant mécanisé et manuel des routes revêtues du réseau routier des départements du Mono, Ouémé, Plateau, Atlantique et Littoral, Campagne 2024-2026.

Une shortliste sera constituée par lot. Un même soumissionnaire peut se retrouver sur plusieurs listes.


4. Le délai de réalisation de la mission est de : **trente (30) mois** pour chaque lot, à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de commencement des prestations
5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations **en ne dépassant pas quinze (15) pages environ**. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Il est interdit aux soumissionnaires de présenter pour le même lot, plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels ou de membres d'un ou plusieurs groupements.

6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.
7. Une liste des candidats d'**au moins cinq (05) et d'au plus huit (08)** présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante. **Cette liste restreinte constituée par lot doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis.** Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'Autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.
8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières par lot et un candidat sera sélectionné par lot selon **la méthode de sélection fondée sur la qualité et sur le coût (SFQC)**.
9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (5) candidats sont présélectionnés, l'Autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de jours (10) calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.
10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après.

BON A LANGER

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	[10]	<ul style="list-style-type: none"> - Du domaine : Maitrise d'œuvre en Réalisation d'infrastructures de transports ou similaire10 points - Pas du domaine0 point 	Inscription du domaine sur le Registre de Commerce ou les Statuts NB : En cas de groupement, tous les membres doivent satisfaire au critère
2. Nombre d'expériences générales du	[25]	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour les anciens cabinets/firmes : Avoir réalisé au moins cinq (05) missions ou projets dans le domaine routier au cours des dix (10) 	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution signées par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des dix (10) dernières années		dernières années (à raison de 5 points par mission). ■ Pour les cabinets ou firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (03) ans d'existence : Disposer d'un personnel d'encadrement BAC+5 en Ponts et Chaussées ou équivalent, ayant au moins 10 ans d'expérience et avoir réalisé au moins quatre (04) projets routiers (à raison de 1 point pour le diplôme fourni et 6 points par projet réalisé).	(administration publique, société ou offices d'Etat ou mixtes, représentation ou organisations internationales) et appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (03) ans d'existence : preuves des expériences professionnelles du personnel d'encadrement (copies simples des diplômes + copies légalisées des attestations ou certificats de travail) ;
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des dix (10) dernières années	[50]	■ Pour les anciens cabinets/firmes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Deux (2) missions de contrôle et de surveillance des travaux de bitumage ou de réhabilitation de routes revêtues dans les pays de l'Afrique de l'Ouest (à raison de 12,5 points par mission) ○ Deux (2) missions de contrôle et de surveillance des travaux d'entretien courant mécanisé ou d'entretien périodique sur routes revêtues dans les pays de l'Afrique de l'Ouest (à raison de 12,5 points par mission) ■ Pour les cabinets ou firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (03) ans d'existence : Disposer d'un personnel d'encadrement BAC+5 en Ponts et Chaussées ou équivalent, ayant au moins 10 ans d'expérience et : <ul style="list-style-type: none"> ○ Avoir réalisé au moins deux (2) missions de contrôle et de surveillance des travaux de bitumage ou de réhabilitation de routes revêtues dans les pays de l'Afrique de l'Ouest (à raison de 12,5 points par mission) ○ Avoir réalisé au moins deux (2) missions de contrôle et de surveillance des travaux d'entretien courant mécanisé ou d'entretien périodique sur routes revêtues dans les pays de l'Afrique de l'Ouest (à raison de 12,5 points par mission) 	
4. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	[05]	- Présentation du cabinet/firme :.....2,5 points - Organigramme du cabinet/firme :2,5 points	Note de présentation du Cabinet, Organigramme de structure NB : En cas de groupement, tous les membres doivent satisfaire au critère
5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	[10]	Par lot : <ul style="list-style-type: none"> - Un (1) ingénieur routier, chef de mission de niveau BAC+5 en Ponts et Chaussées ou équivalent, ayant au moins 10 ans d'expérience.....5 points - Un (1) expert géotechnicien de niveau BAC+5 en Génie civil ou similaire avec une spécialité en Géotechnique ou toutes autres disciplines similaires avec au moins 8 ans d'expérience.....2 points 	Liste du personnel et copie simple des diplômes

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
		- Trois (03) techniciens en Génie civil ou similaire (BAC +3 en génie civil) avec au moins 5 ans d'expérience... 1 point par technicien	BON A LANCER
TOTAL	[100]		

La note minimale requise pour être présélectionné est **soixante-dix (70) points** et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieur à huit (08) pour chacun des lots. Cinq (05) listes restreintes de candidats seront donc établies et des Consultants peuvent se retrouver sur toutes les listes s'ils présentent des dossiers mieux classés et des listes distinctes du personnel à l'issue de l'examen desdits dossiers.

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le soumissionnaire ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de monsieur **Salifou MAMAN**, Personne Responsable des Marchés Publics ; e-mail: prmp@sirat.bj et prendre connaissance des documents de présélection au secrétariat permanent des marchés publics: 4ème étage bureau B 57 de l'immeuble SCI Trait d'union, von Obama Beach, quartier Ahwanleko Plage ; 04 BP : 1109 Cotonou Bénin ; Tél: +229 21 60 45 45 / 97 48 70 55 ; de 8 h 00 à 12 h 00 minute et de 14 h 00 à 17 h 30 minutes (heure locale GMT + 1),

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat et préciser, le ou les lots pour lesquels ce dernier candidate.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 20 Juin 2024..... Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse ci-haut mentionnée. Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par poste aérienne. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche¹ de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques par lot à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB par lot en format PDF en fichier unique, portant la mention : **« Manifestation d'intérêt dans le cadre des services de consultant pour le contrôle et la surveillance des travaux d'entretien courant mécanisé et manuel des routes revêtues du réseau routier national, Campagne 2024-2026 / lot xxx**

« À n'ouvrir qu'en séance »

à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le Mercredi 10 Juillet 2024 à 10 heures 00 minute (heure locale : GMT + 1).

Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : salle de conférence de la Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA) le même jour à 10 heures 30 minutes heures locales : GMT + 1.

14. Les manifestations d'intérêt doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

15. Les candidats peuvent introduire un recours devant la Personne Responsable des Marchés Publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de son recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les cinq (05) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la Personne Responsable des Marchés Publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la Personne Responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable de son recours le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'Autorité contractante ou de l'expiration du délai de trois (03) jours mentionnés ci-dessus pour présenter un recours devant l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne Responsable des marchés publics pour ampliation.

Cotonou, le 19 Juin 2024

La Personne Responsable des Marchés
Publics de la SIRAT SA,



Salifou MAMAN

BON A LANCER

LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

.....[Insérer Nom du Candidat]

.....[Insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour les « SERVICES DE CONSULTANT POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT MÉCANISÉ ET MANUEL DES ROUTES REVÊTUES DU RÉSEAU ROUTIER NATIONAL, CAMPAGNE 2024-2026 » - Lot xxxx

A

Monsieur la Personne Responsable des Marchés
Publics de la SIRAT SA

Monsieur le ...[Indiquer Nom de l'Autorité contractante/structure déconcentrée],

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la ...[indiquer nature de la prestation].

Notre dossier de candidature comprend :

- 1)
- 2)
- 3)
- 4)
- 5)
- 6)
- 7)

BON A LANCER

Veillez agréer, Monsieur le ...[Indiquer le Nom du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée], l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet)

Section 0. Avis d'appel d'offres

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Agence des Systèmes
d'Information et du
Numérique (ASIN)

Objet : Mise en œuvre des solutions d'IA : Développement d'un socle d'assistants conversationnel et de use cas GPT BJ

Référence de l'AAO : S_SID_86186

Avis n° : 038/2024/ASIN/DG/CASE/PRMP/SPRMP



Identification de la procédure : AAON

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à la deuxième version du plan de passation des marchés publics de l'Agence des Systèmes d'Information et du Numérique (ASIN) publié sur le portail web des marchés publics le 16 mai 2024.
2. L'Agence des Systèmes d'Information et du Numérique (ASIN) a obtenu dans le cadre de son budget des fonds du budget National, afin de financer le « SMART GOUV », et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de **mise en œuvre des solutions d'IA : Développement d'un socle d'assistants conversationnel et de use cas GPT BJ**.
3. L'Agence des Systèmes d'Information et du Numérique (ASIN) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants : **mise en œuvre des solutions d'IA : développement d'un socle d'assistants conversationnel et de use cas GPT BJ**. Dans un délai de trois (03) mois.

Le présent dossier d'appel d'offres est en lot unique.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics ou son mandataire ; Email : crgbaguidi@presidence.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics : 4^{ème} étage de l'Immeuble JUMMY PALACE CENTER, Sis C/85 Avenue Steinmetz, quartier Tokpa Hoho, 01 BP 8088 Cotonou, Tél. (229) 21 31 10 13 / 44 75 47 34 de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (Heure de Cotonou).
6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

- **Exigences techniques et expériences :**

BON A LANCER

Le soumissionnaire doit :

- Prouver à travers le registre de commerce ou tout autre document (statuts, offres de services visibles sur site) qu'il est spécialisé dans le développement d'agent conversationnel ou de solutions intégrant l'IA avec des LLMs ;
- Avoir exécuté avec satisfaction en tant que prestataire ou sous-traitant au cours des cinq (05) dernières années (2019, 2020, 2021, 2022 et 2023) y compris 2024 au moins une (01) mission de développement ou déploiement de solutions IA d'un montant minimum de cinquante-cinq millions (55 000 000) de francs CFA chacun, justifiées conformément à l'Annexe A-3-1 ;
- Disposer d'un personnel dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la Sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification.

- **Exigences financières :**

- Avoir au minimum un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de cent dix millions (110 000 000) de francs CFA, qui correspond au total des paiements ordonnancés pour les marchés en cours ou achevés au cours des

trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) justifié par les états financiers et aux formes prescrites à l'Annexe A-3-2;

- Une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire pourrait bénéficier de crédits bancaires à hauteur de quarante-quatre millions (44 000 000) de Francs CFA, les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin (exigible pour toutes les entreprises), conformément au modèle spécifié dans la section II : Formulaire de soumission. Justifiée aux formes prescrites à l'Annexe A-3-2

NB :

- les critères techniques et financiers ci-dessus sont cumulatifs.
- Tout document (fiche technique, diplôme, certificat etc.) édité dans une langue autre que le français doit être accompagné de sa traduction en langue française sous peine de rejet.
- L'offre et tous les documents annexes doivent porter une signature manuscrite et non scannée sous peine de rejet.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

- Exigences techniques et expériences :

Le soumissionnaire doit :

- Prouver à travers le registre de commerce ou tout autre document (statuts, offres de services visibles sur site) qu'il est spécialisé dans le développement d'agent conversationnel ou de solutions intégrant l'IA avec des LLMs ;
- Disposer d'un personnel d'encadrement dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la Sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification ;
- Disposer d'un personnel dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la Sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification.

- **Exigences financières :**

- fournir les bilans d'ouverture et états financiers de leurs années d'existence certifiés ou, si cela n'est pas requis par la réglementation du pays du

BON A LANCER

candidat, autres états financiers acceptables par l'Autorité contractante. Justifiée aux formes prescrites à l'Annexe A-3-2.

- Une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire pourrait bénéficier de crédits bancaires à hauteur de quarante-quatre millions (44 000 000) de Francs CFA, les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin (exigible pour toutes les entreprises), conformément au modèle spécifié dans la section II : Formulaire de soumission. Justifiée aux formes prescrites à l'Annexe A-3-2 ;
- Fournir une attestation d'assurance de risque professionnel d'un montant égal à cent-vingt-un millions (121 000 000) de francs CFA.

NB :

BON A LANCER

- les critères techniques et financiers ci-dessus sont cumulatifs.
- Tout document (fiche technique, diplôme, certificat etc.) édité dans une langue autre que le français doit être accompagné de sa traduction en langue française sous peine de rejet.
- L'offre et tous les documents annexes doivent porter une signature manuscrite et non scannée sous peine de rejet.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai de réalisation est de cinq (05) mois.
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du 24 juin 2024 Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics sis au **4ème étage de l'immeuble JUMMY PALACE CENTER, au C/85 Avenue Steinmetz, quartier Tokpa Hoho**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par l'acheminement à domicile via TOP CHRONO ou DHL. Ce dossier peut être téléchargé sur le site web www.asin.bj ou obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge¹ établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après au **4ème étage de l'Immeuble JUMMY PALACE CENTER, sis C/85 Avenue Steinmetz, quartier Tokpa Hoho, 01 BP 8088 Cotonou**, Tél : +(229) 21 31 10 13 / 44 75 47 34 au plus tard le 25 juillet 2024 à 10 heures 00 minute (heure locale). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.
10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après **Salle de réunion de l'ASIN sise au 5ième étage de l'Immeuble JUMMY PALACE CENTER, sis C/85 Avenue Steinmetz, quartier Tokpa Hoho, 01 BP 8088 Cotonou**, Tél : +(229) 21 31 10 13 / 44 75 47 34, le 25 juillet 2024 à 10 heure 30 minutes (heure locale).
11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de un **million cent mille (1 100 000) francs CFA**.
- En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.
12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent vingt (120) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le 24 juin 2024

La Personne Responsable
des Marchés Publics



¹ Ce modèle de fiche de retrait/récépissé est téléchargeable sur le site web de l'ARMP consultable à l'adresse www.armp.bj

Section 0 - Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP)

**Nom de l'Autorité contractante : Société Nationale des Eaux du Bénin
(SONEB)**

Référence SIGMAP : F_DAAG_85643

Avis n° 018 /24/SONEB/DG/PRMP/DAAG/S-PRMP

Objet : Acquisition de climatiseurs en accord-cadre



1. Cet Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP) fait suite au plan de passation des marchés publics de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 26 janvier 2024.
2. La Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) a obtenu des ressources dans le cadre de l'exécution de son Budget au titre de l'exercice 2024, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'Acquisition de climatiseurs en accord-cadre.
3. La Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les climatiseurs.

Le marché est en lot unique et aucune variante ne sera prise en considération.

Ces fournitures sont à livrer au Magasin central de la SONEB situé à AKPAKPA dans un délai de deux (2) semaines au moins et de six (6 semaines) au plus. La durée de l'accord-cadre est de dix-huit (18) mois.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

- Exigences technique et expérience :
 - Être une entreprise spécialisée dans le domaine de la climatisation et le froid (à prouver par le Registre de commerce ou les statuts) ;
 - Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur, ou sous-traitant au moins deux (02) marchés de fourniture de climatiseurs au cours des cinq (05) dernières années (2019 à 2023) et qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminées avec une valeur hors taxes

minimum de vingt-deux millions cinq cent mille (22 500 000) Francs CFA HT chacun

Seules, seront prises en compte, les références justifiées par les copies légalisées des attestations de bonne fin de prestations similaires accompagnés des pages de garde et de signature des contrats y afférents signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin) ou des procès-verbaux de réception des marchés similaires

- Exigences financières :
 - Soumission des états financiers certifiés pour les années 2021, 2022 et 2023 dans la forme prescrite à l'annexe A-3-2 ;
 - Avoir réalisé un minimum de chiffres d'affaires moyen annuel des années 2021, 2022 et 2023 égal au moins à trente millions (30.000.000) Francs CFA.
 - Accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle justifiés par une attestation financière d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin, à hauteur de quarante millions (40 000 000) FCFA au moins.

b) Pour les entreprises naissantes et celles n'ayant pas encore trois (3) années d'existence :

- Exigences technique et expérience :
 - Être une entreprise spécialisée dans le domaine de la climatisation et le froid (à prouver par le Registre de commerce ou les statuts) ;
 - fournir les preuves de la qualification et des expériences professionnelles du personnel d'encadrement de niveau minimum BTS en gestion ou en froid et climatisation ayant participé à au moins deux (2) marchés similaires.

Les qualifications du personnel doivent être prouvées par les curricula vitae et copies légalisées des diplômes et attestations de travail.

- Exigences financières :
 - disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédit justifiés par une attestation financière d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin à hauteur de quarante millions (40 000 000) FCFA au moins.
 - fournir la preuve de l'assurance des risques professionnels (**responsabilité civile professionnelle**) de montant minimum de trente-trois millions (33 000 000) FCFA.

Voir le document de demande de renseignements et de prix pour les informations détaillées.

5. Le délai de livraison des climatiseurs est d'un mois et demi (1,5 mois) à compter de la date de notification du bon de commande. Le délai d'exécution du marché est de dix-huit (18) mois.
6. La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de renseignements et de prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la SONEB, M. Hugues MEHOU, prmp@soneb.bj, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au Secrétariat de la PRMP à l'adresse mentionnée ci-après : 1^{er} étage de la Direction Générale de la SONEB, Bureau n°113 bis, Cotonou, de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet de demande renseignements et de prix à compter du.....**24 JUN 2024**..... Le dossier de demande de renseignements et de prix en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics de la SONEB (1^{er} étage de la Direction Générale de la SONEB, Bureau 113 bis). Le dossier de demande de renseignements et de prix sera adressé aux candidats à leurs frais par boîte postale. Ce dossier peut être téléchargé sur le site www.soneb.bj ou obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier. Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge¹ établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.
9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat permanent des marchés publics de la SONEB (1^{er} étage de la Direction Générale de la SONEB, Bureau 113 bis) au plus tard le.....**08 JUL 2024**.....à 9 heures 30 minutes.

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées,

seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

BON A LANCER

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : Salle de conférence du 3^{ème} étage de la Direction Générale de la SONEB à 10 heures.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de trois cent mille (300.000) FCFA.

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de la DRP.

12. Les offres seront valides pour une période de trente (30) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

Cotonou, le 14 JUN 2024



Hugues MEHOU
Personne responsable des marchés publics



République du Bénin
Présidence de la République
Agence de Développement de Sèmè City



I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Projet : Sèmè City

Objet : Sélection de consultants individuels pour l'accueil et l'orientation ainsi que la gestion du service de recrutement des enseignants et des étudiants (lots 1 et 2)

Référence du marché : PI_UPR_86723

AVIS N°015/ADSC/PRMP-UPR/SP-PRMP/2024 du 21 JUIN 2024

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le mardi 16 avril 2024.
2. L'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du budget national, afin de financer le projet Sèmè City, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestation intellectuelle relatif à la **sélection de consultants individuels pour l'accueil et l'orientation ainsi que la gestion du service de recrutement des enseignants et des étudiants (lots 1 et 2)**.
3. Le présent avis à manifestation d'intérêt porte sur deux (02) lots pouvant être attribués séparément et libellés comme suit :

❖ **Lot 1 : Sélection d'un consultant individuel pour assurer la gestion de l'accueil et de l'orientation des apprenants**

L'objectif général de cette prestation est d'assurer la gestion de l'accueil et de l'orientation des apprenants notamment pour les nouvelles formations proposées par Sèmè City.

Les missions du consultant sont :

- Accueillir et informer les publics cibles – candidats étudiants ; nouveaux étudiants ; étudiants de tous niveaux et de toutes filières ; enseignants et conseillers pédagogiques ; parents et tuteurs d'étudiants- sur les offres de formation, en particulier pour les nouvelles formations proposées par Sèmè City ;
- Orienter, conseiller et accompagner les étudiants dans leurs choix académiques ainsi que dans leur relation au quotidien dans leur établissement.

Les activités attendues pour cette prestation sont les suivantes :

• **Activités liées à l'accueil et l'information des publics cibles :**

- Accueillir et renseigner les visiteurs, les étudiants, les enseignants et les chercheurs sur les offres de formation et le fonctionnement des écoles et établissements d'enseignement supérieur de Sèmè City ;
- Conduire des entretiens individuels et collectifs avec les étudiants et candidats étudiants pour comprendre leurs aspirations, leurs intérêts et leurs préoccupations ;

BON A LANCER
CCMP/IPR

- Proposer des solutions pour répondre au mieux aux besoins de publics cibles ;
- Assister les services de scolarité des établissements, notamment pour la formation certifiante qui sera mise en place en 2024
- **Activités liées à l'orientation et à l'accompagnement des étudiants :**
 - Organiser des ateliers interactifs pour expliquer les différentes filières, les perspectives de carrière et les opportunités de formation ; fournir des informations précises sur les prérequis académiques, les options de spécialisation et les possibilités de double cursus ;
 - Organiser des événements de type journées d'information, sessions d'orientation et des journées portes ouvertes avec les écoles et établissements de Sèmè City ;
 - Guider les étudiants dans leur quotidien avec les acteurs académiques tels que les enseignants, les assistants pédagogiques ou les services de scolarité.

❖ **Lot 2 : Sélection d'un consultant individuel pour assurer la gestion du service de recrutement des enseignants et des étudiants**

Les objectifs de la prestation sont i) de recruter les futurs étudiants de Sèmè City dans les différents pays de la sous-région et ii) accompagner le recrutement des enseignants et formateurs en collaboration étroite avec nos partenaires académiques, la direction en charge des formations et les services administratifs de Sèmè City

Les missions du consultant sont :

- Promouvoir l'offre de formation ;
- Recruter des étudiants de Sèmè City ;
- Participer au recrutement des enseignants de Sèmè City.



Les activités attendues pour cette prestation sont les suivantes :

- **Activités liées à la promotion et communication sur l'offre de formation**
 - Contribuer à la conception et la mise en œuvre des stratégies de communication et de promotion des offres de formation, ainsi qu'à l'élaboration des supports de communication, sous la responsabilité du service Marketing/Communication de Sèmè City ;
 - Participer à la préparation et à la réalisation des différents forums (nationaux et régionaux), sessions d'information, ateliers et Journée Portes Ouverte, séminaires web pour la promotion des écoles ;
 - Participer au planning et à l'organisation des événements promotionnels avec les services concernés ;
 - Développer les relations avec des établissements extérieurs.
- **Activités liées au recrutement des étudiants de Sèmè City**
 - Être à l'écoute des aspirations des collégiens, lycéens et de leur entourage, afin de les guider au mieux dans leurs choix ;
 - Recevoir et conseiller les prospects sur les différentes filières et toutes les activités des écoles (appels téléphoniques, visites, formulaires web...) ;
 - Assurer l'accompagnement des prospects et de leurs parents pendant tout le processus de recrutement jusqu'au paiement de la première tranche de scolarité ;

- Coordonner les rendez-vous d'inscription avec les services de scolarité des établissements et participer à la préparation et la tenue des jurys d'admissions, en collaboration avec les responsables pédagogiques.

- **Activités liées au recrutement des enseignants de Sèmè City**

- Établir une communication régulière avec les partenaires académiques pour comprendre leurs besoins en termes de profils enseignants et formateurs
- Participer à la conception et la mise en œuvre des stratégies de diffusion des besoins de recrutement en enseignants et formateurs
- Prospecter des talents potentiels dans le domaine académique en utilisant divers canaux
 - o Participer à des événements académiques, des conférences, et des salons pour élargir le réseau de recrutement des enseignants et formateurs
 - o Collaborer avec le service Ressources Humaines pour mettre en place des processus de recrutement optimisés avec les partenaires académiques et la direction en charge des formations



Un consultant peut soumissionner aux deux (02) lots mais ne peut être attributaire que d'un seul lot après les négociations.

4. Le délai de réalisation par lot est de 240 jours ouvrés, hors délai de validation des livrables répartis sur une période de 13 mois maximum.
5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (les qualifications du candidat dans le domaine des prestations, notamment les diplômes, les références professionnelles concernant l'exécution de marchés analogues à travers les attestations de bonne fin d'exécution et/ou des contrats antérieurs).

Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de trois (03) candidatures sont déposées, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres consultants en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste.

6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection figurant au point 8 du présent avis.
7. Le classement sur la liste restreinte sera établi sur la base des curricula vitae des candidats. Le candidat ayant présenté le meilleur curriculum (candidat le plus qualifié) sur la base des expériences acquises et du nombre de marchés/prestations analogues sera classé premier et invité à négocier le marché. En cas d'échec des négociations avec ce dernier, le candidat classé 2^{ème} sera invité à son tour à la négociation et ainsi de suite.

L'Autorité Contractante pourra exiger au besoin la soumission d'une proposition technique et financière, préalablement à la négociation.

8. La présélection tiendra compte des critères ci-après : (voir page suivante)

❖ Lot 1

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous critères d'évaluation et note	Moyens de preuve à fournir par le candidat
1. Niveau d'étude en rapport avec la mission	25	<p>1-1) Être titulaire d'un diplôme de niveau Bac +3 minimum dans un domaine pertinent tel que la psychologie, les sciences de l'éducation, les sciences sociales, la relation client ou tout autre domaine connexe : 15 points</p> <p>1-2) Avoir une attestation de la langue anglaise de niveau B2 minimum justifié par une attestation ou tout autre document justifiant le niveau : 10 points</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Diplôme/attestation de diplôme (copie légalisée ou copie certifiée conforme suivant la législation du pays du soumissionnaire) - Copie du certificat /attestation justifiant le niveau B2 en Anglais ou du document prouvant le niveau d'anglais
<p>BON A LANCER CCMP/PR</p> <p>2. Nombre d'années d'expériences générales à partir de la première mission du consultant</p>	30	<ul style="list-style-type: none"> - Deux (02) ans d'expérience et plus dans le domaine de l'accueil ou de l'orientation ou du conseil en formation, de préférence dans le secteur de l'enseignement supérieur : 30 points ou - Entre 1 et moins de 2 années d'expérience dans le domaine de l'accueil, de l'orientation ou du conseil en formation, de préférence dans le secteur de l'enseignement supérieur : 15 points ou - Moins d'une (01) année d'expérience dans le domaine de l'accueil, de l'orientation ou du conseil en formation, de préférence dans le secteur de l'enseignement supérieur : 0 point 	<p>Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou attestation de travail ou tout autre document justificatif probant</p> <p>NB :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les expériences acquises au cours d'une année équivalent à une année d'expérience ; - Le consultant doit joindre son CV détaillé mentionnant les expériences.
3. Nombre d'expériences spécifiques dans le domaine de la mission	45	<p>3-1) Avoir réalisé au moins une (01) mission dans le domaine de l'accueil ou de l'orientation ou du conseil en formation, dans le secteur de l'enseignement supérieur : 20 points</p> <p>3-2) Avoir réalisé au moins deux (02) missions dans le domaine de l'accueil ou de l'orientation ou du conseil en formation : 25 points à raison de 12,5 points par mission prouvée.</p>	<p>Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou attestation de travail ou tout autre document justificatif probant appuyées dans un cas ou dans l'autre des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)</p>
TOTAL	100	-	-

❖ Lot 2

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous critères d'évaluation et note	Moyens de preuve à fournir par le candidat
1. Niveau d'étude en rapport avec la mission	25	<p>1-1) Être titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur de niveau BAC +3 au moins en ressources humaines, communication, relation client ou domaine connexe : 15 points</p> <p>1-2) Avoir une attestation de la langue anglaise de niveau B2 minimum justifié par une attestation ou tout autre document justifiant le niveau : 10 points</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Diplôme/attestation de diplôme (copie légalisée ou copie certifiée conforme suivant la législation du pays du soumissionnaire) - Copie du certificat /attestation justifiant le niveau B2 en Anglais ou du document prouvant le niveau d'anglais
2. Nombre d'années d'expériences générales à partir de la première mission du consultant	30	<p>- Deux (02) années d'expérience et plus en recrutement des étudiants et/ou formateurs dans une école locale et/ou internationale : 30 points</p> <p>ou</p> <p>- Entre 1 et moins de 2 années d'expérience en recrutement des étudiants et/ou formateurs dans une école locale et/ou internationale : 15 points</p> <p>ou</p> <p>- Moins d'un (01) an d'expérience en recrutement des étudiants et/ou formateurs dans une école locale et/ou internationale : 0 point</p>	<p>Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou attestation de travail ou tout autre document justificatif probant</p> <p>NB :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les expériences acquises au cours d'une année équivalent à une année d'expérience ; - Le consultant doit joindre son CV détaillé mentionnant les expériences.
3. Nombre d'expériences spécifiques dans le domaine de la mission	45	<p>Avoir réalisé au moins deux (02) missions relatives au recrutement des étudiants et/ou formateurs dans une école locale et/ou internationale : 45 points à raison de 22,5 points par mission prouvée.</p>	<p>Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou attestation de travail ou tout autre document justificatif probant appuyées dans un cas ou dans l'autre des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)</p>
TOTAL	100	-	-

9. La note minimale requise pour être présélectionné est de **70 points**.

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le consultant ayant réalisé le plus de

missions spécifiques sera privilégié.



On entend par mission spécifique :

- **Pour le lot 1 :** « mission dans le domaine de l'accueil ou de l'orientation ou du conseil en formation, dans le secteur de l'enseignement supérieur »
- **Pour le lot 2 :** « missions relatives au recrutement des étudiants et/ou formateurs dans une école locale et/ou internationale »

10. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la *Personne responsable des marchés publics (PRMP)* ; E-mail : sc.prmp@semecity.com et prendre connaissance des documents de présélection au *secrétariat de la PRMP* de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) sise au Quartier Djominhoutin "Immeuble Sèmè One No 740, rue 12.052 à Cotonou, tous les jours ouvrables de 8h 00 à 12h 30 et de 14h à 17h 30 et sur le site web : www.semecity.com.

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat et préciser, le cas échéant, le ou les lots pour lesquels ce dernier candidate.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 24 JUN 2024. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au *secrétariat de la PRMP* de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) sise au Quartier Djominhoutin "Immeuble Sèmè One No 740, rue 12.052 à Cotonou. Ce dossier peut être téléchargé sur le site web : www.semecity.com ou obtenu par voie électronique (sc.prmp@semecity.com) à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

12. Les manifestations d'intérêts sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) sise au Quartier Djominhoutin "Immeuble Sèmè One No 740, rue 12.052 à Cotonou** au plus tard le 05 JUIL 2024 à 10 heures 00 minute. **Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.**

Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC), sise au quartier DJOMEHOUTIN à Cotonou, Bâtiment Sèmè One, le 05 JUIL 2024 à 10 heures 30 minutes.**

13. Les manifestations d'intérêt doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

14. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les *cinq (05) jours* ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les *cinq (05) jours* ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de *trois (03) jours* ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante/structure déconcentrée ou de l'expiration du délai de deux (02) jours mentionnés ci-dessus pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics/Responsable de la structure déconcentrée pour ampliation.

Fait à Cotonou le,


Mondoukpe H. FADONUGBO
PRMP/ADSC



SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

**Nom de l'Autorité contractante : CENTRE NATIONAL HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE HUBERT KOUTOUKOU MAGA**

**Objet : Acquisition et installation d'un (01) groupe électrogène de 450 KVA avec inverseurs
pour les différents postes de transformation et autres services connexes au profit du
CNHU-HKM (lot 1 et 2)**

Référence SIGMAP : F_DEM_85861

BON A LANCER

Avis n° ~~ADFO~~ MS/CNHU-HKM/PRMP/SP-PRMP/SA

Identification de la procédure : Appel d'offres ouvert national sans préqualification

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert Koutoukou Maga publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 31 Mai 2024.
2. Le Centre National Hospitalier Universitaire Hubert Koutoukou Maga a obtenu dans le cadre de son budget des fonds, afin de financer son plan de travail annuel, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché numéro F_DG_85861 relatif à l'acquisition et l'installation d'un (01) groupe électrogène de 450 KVA avec inverseurs pour les différents postes de transformation et autres services connexes au profit du CNHU-HKM.
3. Le Centre National Hospitalier Universitaire Hubert Koutoukou Maga sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir et assurer l'installation d'un (01) groupe électrogène de 450 KVA avec inverseurs pour les différents postes de transformation et autres services connexes au profit du CNHU-HKM. Le présent marché est constitué en deux (02) LOTS répartis comme suit :
 - Lot 1 : fourniture, installation et mise en service d'un groupe électrogène de 450 KVA avec inverseurs au profit du CNHU-HKM ;
 - Lot 2 : Désinstallation, déplacement et réinstallation du groupe de 350KVA au poste 5.

Section 0. Avis d'Appel d'Offres

Les variantes techniques ne sont pas autorisées. Un soumissionnaire peut être attributaire d'un (01) ou de plusieurs lots s'il présente les offres économiquement les plus avantageuses.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur **Mahugnon Codjo Saluc EDAH**, Personne Responsable des Marchés Publics du CNHU-HKM, Tél. : +229 60 57 79 28, mail : prmp.enhu.hkm@gmail.com et prendre connaissance du dossier d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics situé dans le bloc administratif du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. MAGA « CNHU-HKM », Avenue Pape Jean-Paul II, les matins de 8 heures à 12 heures 30 minutes et les soirs de 14 heures à 17 heures 30 minutes, heure locale à compter du 31/06/2024.
6. Le délai de livraison est de quatre (04) mois calendaires pour le lot 1 et trois (03) mois calendaires pour le lot 2.
7. Les exigences en matière de qualification sont :
 - a) Pour les anciennes entreprises (lots 1 et 2) :
 - Capacité technique et expériences :
 - **LOT 1** : fourniture, installation et mise en service d'un groupe électrogène de 450 KVA avec inverseurs au profit du CNHU-HKM
 - être une entreprise spécialisée dans l'importation, ou la commercialisation de matériels électriques, justifié par le registre de commerce et ou les statuts ;
 - avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur ou sous-traitant au moins deux (02) marchés portant sur la fourniture de groupe électrogène d'une capacité minimale de 450 KVA au cours des cinq dernières années (2019 à 2023) et de l'année en cours et qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés avec une valeur hors taxes minimum de soixante-six millions deux cent trente-six mille huit cent (66.236.800) FCFA chacun, justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples), signées par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, société ou office d'Etat ou mixtes, représentants ou organisations internationales au Bénin).

BON A LANCER

- disposer du personnel dont les profils, qualifications et expériences sont indiquées à la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification . (p 79).

Capacité financière :

BON A LANCER

- fournir les états financiers de 2021, 2022 et 2023 dans la forme prescrite à l'annexe A-3-2 ;
- fournir la preuve d'avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen au cours des années 2023, 2022 et 2021 d'au moins quatre-vingt-deux millions sept cent quatre-vingt-seize mille (82 796 000) FCFA hors taxe ;
- fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire dispose de ressources sur fonds propres ou peut bénéficier de crédits bancaires à hauteur de quarante-et-un millions trois cent quatre-vingt-dix-huit mille (41 398 000) FCFA.
- **Lot 2: Désinstallation, déplacement et réinstallation du groupe de 350KVA au poste 5**
- être une entreprise spécialisée dans l'importation, ou la commercialisation de matériels électriques, justifié par le registre de commerce et ou les statuts;
- avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur ou sous-traitant au moins deux (02) marchés portant sur l'installation de groupes électrogènes d'une capacité minimale de 350 KVA au cours des cinq dernières années (2019 à 2023) et de l'année en cours et qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminées avec une valeur hors taxes minimum de douze millions (12.000.000) FCFA chacun, justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples), signées par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, société ou office d'Etat ou mixtes, représentants ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.
- disposer du personnel dont les profils, qualifications et expériences sont indiquées à la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification. (p 79)

Capacité financière :

- fournir les états financiers de 2021, 2022 et 2023 dans la forme prescrite à l'annexe A-3-2 ;
- fournir la preuve d'avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen au cours des années 2023, 2022 et 2021 d'au moins quinze millions (15.000.000) FCFA hors taxe ;

- fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire dispose de ressources sur fonds propres ou peut bénéficier de crédits bancaires à hauteur de dix millions (10.000.000) FCFA.

b) Pour les entreprises naissantes et celles n'ayant pas trois (03) ans d'existence :

Lot 1 : fourniture, installation et mise en service d'un groupe électrogène de 450 KVA avec inverseurs au profit du CNHU-HKM

Capacité technique et expérience :

- être une entreprise spécialisée dans l'importation, ou la commercialisation de matériels électriques, justifié par le registre de commerce et ou les statuts;
- disposer du personnel dont les profils, qualifications et expériences sont indiquées à la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification. (p 79)

Capacité financière :

BON A LANCER

- fournir les états financiers de 2021, 2022 et 2023 dans la forme prescrite à l'annexe A-3-2 ;
- fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire dispose de ressources sur fonds propres ou peut bénéficier de crédits bancaires à hauteur de quarante-et-un millions trois cent quatre-vingt-dix-huit mille (41.398.000) FCFA .
- Fournir une assurance risque professionnelle de montant quatre-vingt-onze millions soixante-quinze mille six cent (91 075 600) FCFA délivrée par une banque ou organisme financier agréé en République du Bénin.

- **Lot 2: Désinstallation, déplacement et réinstallation du groupe de 350KVA au poste 5**

Capacité technique et expérience :

- être une entreprise spécialisée dans l'importation, ou la commercialisation de matériels électriques, justifié par le registre de commerce et ou les statuts ;
- disposer du personnel dont les profils, qualifications et expériences sont indiquées à la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification. (p 79)

Capacité financière :

- fournir les états financiers de 2021, 2022 et 2023 dans la forme prescrite à l'annexe A-3-2 ;
- fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire dispose de ressources sur fonds propres ou peut bénéficier de crédits bancaires à hauteur de dix millions (10.000.000) FCFA ;
- fournir une assurance risque professionnelle de montant minimum seize millions cinq cent mille (16 500 000) de francs CFA.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics situé dans le bloc administratif du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. MAGA « CNHU-HKM », Avenue Pape Jean-Paul II. Le dossier d'Appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics ou adressé aux candidats à leurs frais par acheminement par la poste aérienne pour l'étranger et la poste nationale ou l'acheminement à domicile localement. Pour des raisons d'urgence ou de sécurité, l'acheminement à domicile par messagerie peut être envisagé. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique, sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

BON A LANCER

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sous le format PDF sur clé USB, le tout dans une enveloppe unique. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres devront être déposées à l'adresse ci-après Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics situé dans le bloc administratif du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert Koutoukou Maga « CNHU HKM » avenue Pape Jean-Paul II à Cotonou Bénin Tél 60 57 79 28/ 21 30 06 56 les matins de 08 heures à 12 heures 30 minutes et les soirs de 14 heures à 17 heures 30 minutes, heure locale au plus

Section 0. Avis d'Appel d'Offres

tard le 16/07/2024 à 10 heures 00 minutes, heures de Cotonou. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remisés en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres (versions physique et numérisée) seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après Salle de réunion de la Direction Générale du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert Koutoukou Maga « CNHU-HKM » située à côté du bureau du Directeur Général du CNHU-HKM, avenue Jean Paul II, Cotonou Bénin le 16/07/2024 à 10 heures 30 minutes, heure locale.

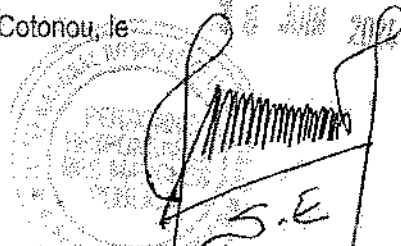
11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **huit cent vingt-sept mille neuf cent soixante (827 960) de FCFA pour le lot 1 et cent cinquante mille (150 000) francs CFA pour le lot 2.** En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **120 jours calendaires** à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

BON A LANCER

Cotonou, le 16/07/2024



Mahugnon Codjo Saluc EDAH
Personne Responsable des Marchés
Publics / CNHU-HKM

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

**Nom de l'Autorité contractante : Centre National Hospitalier
Universitaire Hubert K. MAGA**

Objet : Acquisition et installation de moniteurs multiparamétriques au profit du CNHU-
HKM

Référence SIGMAP : F_DEM_95231

BON A LANCER

Avis n° : *115* CNHU-HKM/PRMP/SP-PRMP/SA

Identification de la procédure : appel d'offres ouvert national sans pré-qualification

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert Koutoukou Maga publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 31 Mai 2024.
2. Le Centre National Hospitalier Universitaire Hubert Koutoukou Maga *a obtenu dans le cadre de son budget des fonds, afin de financer son plan de travail annuel gestion 2024, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché numéro F_DEM_95231 relatif à l'acquisition et l'installation de moniteurs multiparamétriques au profit du CNHU-HKM.*
3. Le Centre National Hospitalier Universitaire Hubert Koutoukou Maga sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir et installer des *moniteurs multiparamétriques au profit du CNHU-HKM constitués en un lot unique.*

Les variantes techniques ne sont pas autorisées.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *la Personne responsable des marchés publics* ; Email : prmp.cnhu.hkm@gmail.com et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics situé dans le bloc administratif du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. MAGA ,

Avenue Pape Jean-Paul II, les matins de 8 heures à 12 heures 30 minutes et les soirs de 14 heures à 17 heures 30 minutes, heures de Cotonou à compter du ____/____/2024.

6. Le délai de livraison est de **soixante (60) jours au minimum et quatre-vingt-dix (90) jours au maximum.**

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

BON A LANCER

- Capacité technique et expériences :
 - Être une entreprise exerçant dans le domaine de l'importation et la commercialisation des équipements médicaux en République du Bénin justifiée par le RRCM et ou les statuts ;
 - Avoir une autorisation en cours de validité du ministère de la Santé pour la commercialisation, l'importation et la détention d'équipements médicaux ;
 - Disposer d'un personnel d'encadrement composé d'un technicien supérieur en maintenance biomédicale de niveau BAC + (03) ans affecté à l'exécution du marché disposant d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans en générale dont deux (02) ans dans l'exécution de marchés similaires de fourniture d'équipements médicaux justifiés par les attestations de travail ou de service fait signées par les personnes habilitées accompagné de leur CV et copie légalisée de leur diplôme.

NB : Le nombre d'année d'expérience court à partir de la date d'obtention du diplôme et les années de stage professionnel ne seront pas pris en compte ;

- Avoir exécuté avec satisfaction au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022, 2023) y compris l'année en cours au moins un marché similaire de fourniture d'équipements médicaux d'un montant au moins égal à **soixante-quatorze millions cinq cent soixante-seize mille (74 576 000) FCFA**, prouvé par une copie simple des attestations de bonne fin d'exécution, PV de réception définitive plus la page de garde et la page de signature du contrat.

- Capacité financière :

- Justifier d'un chiffre d'affaires annuel moyen au moins égal à **Quatre-vingt-treize millions deux cent vingt mille (93 220 000) FCFA** sur la base des états financiers des exercices (2021, 2022 et 2023) certifiés par la Direction Générale des Impôts et par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés ou disposer d'avoirs liquides sous forme de fonds propres d'une valeur de **soixante-deux millions cent quarante-six mille six cent soixante-sept (62 146 667) FCFA** justifiés par une attestation de banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin .

b) Pour les entreprises naissantes :

BON A LANCER

- Capacité technique et expériences :

- *Être une entreprise exerçant dans le domaine de l'importation et la commercialisation des équipements médicaux en République du Bénin* justifiée par le RRCM et ou les statuts ;
- *Avoir une autorisation en cours de validité du ministère de la Santé pour la commercialisation, l'importation et la détention d'équipements médicaux ;*
- Disposer d'un technicien supérieur en maintenance biomédicale (BAC + 05 ans) affecté à l'exécution du marché et ayant une expérience professionnelle d'au moins sept (07) ans en générale dont deux (02) ans dans l'exécution de marchés similaires de fournitures d'équipements médicaux justifiés par les attestations de travail ou de service fait signées par les personnes habilitées accompagné leur CV, copie légalisée de leur diplôme ; les années de stage professionnel ne seront pas décomptées ;

- Capacité financière :

- Disposer d'avoirs liquides sous formes de fonds propres d'une valeur de **quatre-vingt-treize millions deux cent vingt mille (93 220 000) FCFA** justifiés par une attestation de banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un

correspondant au Bénin ou fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque agréée au Bénin, prouvant qu'elles disposent de liquidités ou de lignes de crédits pour l'exécution du marché ; ou

- Fournir une attestation d'assurance des risques professionnels en cours de validité couvrant le risque contractuel dudit marché de montant minimum égal à **Cent-deux millions cinq cent quarante-deux mille (102 542 000) FCFA.**

BON A LANCER

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 24/06/2024. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics sis dans le bloc administratif du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. MAGA « CNHU-HKM », Avenue Pape Jean-Paul II. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste aérienne pour l'étranger et la poste nationale ou l'acheminement à domicile localement. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics situé dans le bloc administratif du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. MAGA « CNHU-HKM », Avenue Pape Jean-Paul II à Cotonou-Bénin au plus tard le 25/07/2024 à 10 heures 00 minute . **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics situé dans le bloc administratif du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. MAGA « CNHU-HKM », Avenue Pape Jean-Paul II à Cotonou-Bénin au plus tard le 25/07/2024 à 10 heures.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant **de neuf cent trente-deux mille deux cent (932 200) FCFA**. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.
12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **90 jours calendaires** à compter de la date limite de soumission.

9 4 JUIN 2024

Cotonou le...../...../2024

La Personne responsable des marchés publics,



Saluc Mahugnon Codjo EDAH

BON A LANCER

Section 0 : Avis de Demande de renseignements et de prix

Section 0 - Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP)

Agence Nationale d'Approvisionnement En Eau Potable En Milieu Rural (ANAEPMR)

Référence de la DRP : DRP N° F_DGPSE_95556

Avis n° : 015./2024/PR/ANAEPMR/PRMP/DGPSE/ADPI/S-PRMP du
01./06./2024

Objet : Acquisition de 205 smartphones pour la gestion des nouveaux SAEPmV réceptionnés et pour la gestion digitalisée des études techniques au profit de l'ANAEPMR

1. Cet Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP) fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR) publiée sur le portail web des marchés publics du Bénin (<https://marches-publics.bj>) le 22 mai 2024.
2. L'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR) a, dans le cadre de l'exécution de son budget, bénéficié d'un financement additionnel de la Banque mondiale afin de financer la mise en œuvre de ses activités, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'acquisition de 205 smartphones pour la gestion des nouveaux SAEPmV réceptionnés et pour la gestion digitalisée des études techniques au profit de l'ANAEPMR.
3. L'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour fournir les smartphones au profit de l'ANAEPMR.

Les smartphones sont à livrer au siège de l'ANAEPMR dans un délai de trois (03) à quatre (04) mois à compter de la date à fixer dans l'ordre de service de démarrer les prestations.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a. Pour les anciennes entreprises

Exigences techniques :

Avoir exécuté en tant que fournisseur principal ou membre de groupement un (01) marché similaire de montant supérieur ou égal à quarante-huit millions six cent quarante-quatre mille soixante-sept (48 644 067) de francs CFA hors TVA au cours des cinq (05) dernières années et de l'année en cours (A partir du 1^{er} janvier 2019). La similarité porte sur la nature du marché (livraison de smartphones). A cet effet, le soumissionnaire devra joindre à son offre la liste

BON A LANCER!
CCMP/PR

Section 0 : Avis de Demande de renseignements et de prix

des marchés et copies de toute preuve (contrat et attestations de bonne exécution ou procès-verbaux de réception montrant qu'il a exécuté lesdits marchés).

Seules les expériences prouvées suivant les exigences ci-dessus énumérées seront prises en compte. Une exigence non prouvée ou partiellement prouvée ne sera pas prise en compte.

Exigences financières :

Le candidat doit fournir une attestation de capacité financière en original délivrée par une institution financière agréée en République du Bénin justifiant qu'il dispose de liquidité ou bénéficiera d'une ligne de crédit d'au moins **trente-quatre millions sept cent quarante-cinq mille sept cent soixante-trois (34 745 763)** de francs CFA.

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

Exigences techniques :

- *Le soumissionnaire doit justifier de l'inscription de l'activité d'achat et vente de téléphone mobile au registre de commerce du soumissionnaire (en cas de groupement, tous les membres devront respecter le critère) ;*
- *Le candidat doit disposer au sein de son personnel d'encadrement d'un technicien de niveau BAC+3 minimum en informatique ayant au moins trois (03) années d'expériences dans le domaine de l'informatique et ayant coordonné la livraison d'au moins un (01) marché de fourniture de smartphones.*

A cet effet, le soumissionnaire doit joindre à son offre, le curriculum vitae du personnel et copies des preuves de qualification et d'expérience (diplôme + attestations de bonne fin d'exécution ou de service fait). Seules les expériences et qualification prouvées suivant les exigences ci-dessus énumérées seront prises en compte. Une exigence non prouvée ou partiellement prouvée ne sera pas prise en compte.

**BON A LANCER
CCMP/PR**

Exigences financières :

- Le candidat doit produire la preuve de l'assurance des risques professionnels en cours de validité couvrant un risque contractuel de montant minimum égal à **soixante-dix-neuf millions neuf cent quinze mille deux cent cinquante-quatre (79 915 254)** de francs CFA ;
- Le candidat doit fournir une attestation de capacité financière en original délivrée par une institution financière agréée en République du Bénin justifiant qu'il dispose de liquidité ou bénéficiera d'une ligne de crédit d'au moins d'au moins **trente-quatre millions sept cent quarante-cinq mille sept cent soixante-trois (34 745 763)** de francs CFA.

Section 0 : Avis de Demande de renseignements et de prix

BON A LANCER
CCMP/IPR

Voir le document de demande de renseignements et de prix pour les informations détaillées.

5. Le délai de livraison des smartphones est de **trois (03) à quatre (04) mois**.
6. La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des Marchés Publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de Renseignements et de Prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEMR), **Gnonnan Christian BODJRENOU**, e-mail : gbodjrenou@presidence.bj avec copie à aehoun@presidence.bj et tbgbaguidi@presidence.bj et prendre connaissance des documents de la demande de renseignements et de prix au *Secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ANAEMR domiciliée à l'ancien siège de LIBERCOM en face de l'entrée principale du Hall des Arts, des Sports et des Loisirs à Cotonou, 2^{ème} étage, bureau 6, Tél : (229) 69 08 08 11, les jours ouvrables, de 08 heures à 12h30 et de 14h à 17h30.*
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet de demande renseignements et de prix à compter du 25/06/2024. Le dossier de demande de renseignements et de prix en version papier ou en version électronique portant la mention « Bon à Lancer » de l'organe de contrôle compétent sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au *Secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ANAEMR domiciliée à l'ancien siège de LIBERCOM en face de l'entrée principale du Hall des Arts, des Sports et des Loisirs à Cotonou, 2^{ème} étage, bureau 6*. Le dossier de Demande de Renseignements et de Prix sera adressé aux candidats à leurs frais. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.
9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre accessible et lisible sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après *Secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ANAEMR domiciliée à l'ancien siège de LIBERCOM en face de l'entrée principale du Hall des Arts, des Sports et des Loisirs à Cotonou, 2^{ème} étage, bureau 6, Tél : (229) 69 08 08 11 au plus tard le 12/07/2024 à 10 heures, heure locale*. Le défaut de présentation de l'offre suivant les

Section 0 : Avis de Demande de renseignements et de prix

modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et dates ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après **Salle de réunion du 2^{ème} étage du siège de l'ANAEPMR sise à l'ancien siège de LIBERCOM en face du hall des arts à Cotonou, 04 BP 1412 Cotonou, Tél : (229) 69 08 08 11 le même jour à partir de 10 heures 30 minutes, heure locale.**
11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **six cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quinze (694.915) francs CFA.**
En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises béninoises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de la DRP.
12. Les offres seront valides pour une période de **trente (30) jours** calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

Cotonou, le 21/06/2024

La Personne Responsable des Marchés Publics de l'ANAEPMR



Gnonnan Christian BODJRENOU

**BON A LANCER
CCMP/PR**



MAIRIE DE TOVIKLIN
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Mairie de Toviklin
BP : 88 Klouékanmè
BENIN
Tél : 52 77 22 22 / 51 89 11 11
Email : contact.toviklin@mairie.bj

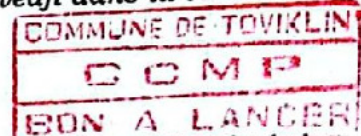


Section 0. Avis d'Appel d'Offres (AAO)

AAO n° : 66/01/CT/SE/PRMP/SP-PRMP/2024 du 11 JUIN 2024

Objet : Travaux de construction de caniveaux en béton armé pour l'assainissement des villages de Dohodji, Gbèdèhoué, Tchègnonhoué et de Tannou-Avédji dans la commune de Toviklin

Référence SIGMAP : T_ST_85909



1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Commune de Toviklin publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 28 mars 2024.

2. La Commune de Toviklin a obtenu, dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2024, des ressources du **Fonds d'Appui au Développement des Communes (FADeC)**, afin de financer le **projet d'aménagement des zones rurales du territoire communal en fonction des pôles**, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la **construction de caniveaux en béton armé pour l'assainissement des villages de Dohodji, Gbèdèhoué, Tchègnonhoué et de Tannou-Avédji dans la commune de Toviklin.**

3. La Commune de Toviklin sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les **travaux de construction de caniveaux en béton armé pour l'assainissement des villages de Dohodji, Gbèdèhoué, Tchègnonhoué et de Tannou-Avédji dans la commune de Toviklin.** Les travaux sont constitués en deux (02) lots définis comme suit :

- **Lot 1 : Travaux de construction de caniveaux en béton armé pour l'assainissement de Dohodji dans l'arrondissement de Tannou-Gola et de Tchègnonhoué dans l'arrondissement de Doko, commune de Toviklin ;**
- **Lot 2 : Travaux de construction de caniveaux en béton armé pour l'assainissement de Gbèdèhoué et de Tannou-Avédji dans l'arrondissement de Toviklin-centre, commune de Toviklin.**

NB : Un candidat peut soumissionner pour tous les lots mais ne peut être attributaire de plus d'un lot. Lorsqu'un soumissionnaire présente des offres économiquement les plus avantageuses sur plusieurs lots, on lui attribuera le lot sur lequel l'écart entre son montant et celui de son suivant immédiat est le plus élevé

Les variantes ne seront pas prises en considérations.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) **Pour les anciennes entreprises**

- **Exigences techniques et expériences (conformément aux dispositions des articles 59 de la loi) :**

- être une entreprise ou groupement d'entreprises régulièrement immatriculée au Bénin et exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics ;
- ne pas avoir d'antécédents de non-exécution de marché au cours des trois (03) dernières années (2021 ; 2022 et 2023) ;
- disposer le minimum du matériel requis (**camion, camionnette, bétonnière, vibreur, panneaux métalliques pour le coffrage, compacteur à main, équipement de stockage d'eau, lot d'outillages (de maçonnerie, de**

①

ferrailage, de coffrage), ensemble d'équipements de protection et de sécurité pour l'exécution des travaux tel que demandé dans les critères de qualification ;

- disposer d'un personnel pour les positions-clés : **Conducteur des travaux ; Chef chantier ; Responsable QHSE ; Chef maçon, Chef ferrailleur, Chef coffreur et Chef magasinier** ayant d'expériences dans la réalisation des travaux similaires tel que demandé dans les critères de qualification ;
 - avoir réalisé avec succès au cours des trois (03) dernières années qui précèdent la date limite de dépôt des soumissions (2021 ; 2022 et 2023) et de l'année en cours en tant qu'entreprise principale ou membre d'un groupement, au moins **deux (02) marchés similaires en nature et complexité (travaux de construction de voirie urbaines ou de dalots)**, chacun d'une valeur minimale égale à **quarante millions (40.000.000) francs CFA TTC pour le lot 1 et trente millions (30.000.000) francs CFA TTC pour le lot 2**, précédemment à la satisfaction du maître d'ouvrage ((administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé) en apportant les preuves (*attestations de bonne fin d'exécution délivrées par les maîtres d'ouvrages et/ou les Procès-verbaux de réception provisoire en photocopie légalisée accompagnées de la page de garde, de la page portant le montant du marché et de la page de signatures des contrats*).
Les marchés dont les montants TTC seront en dessous de ce minimal ne seront pas pris en compte.
 - présenter la démarche méthodologique qu'il suivra pour l'exécution des travaux en fonction des spécifications techniques, des plans, des moyens qu'il mettra en œuvre ainsi que la mise en œuvre des exigences environnementales et sociales, en cohérence avec le délai d'exécution proposé.
- **Exigences d'ordre financier** (conformément aux dispositions de l'article 60 de la loi) :
- avoir réalisé au cours des années (2021 ; 2022 et 2023) un chiffre d'affaires moyen des activités de construction en BTP au moins égal à **deux (02) fois le montant de son offre**. Les candidats devront produire le tableau de leurs chiffres d'affaire moyens des activités de BTP au cours des années (2021 ; 2022 et 2023) conformément au formulaire fourni et produire les états financiers (quinze premières pages) des trois dernières années présentées par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI. Les pages de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée ;
 - avoir un accès à des financements tels que des avoirs liquides ou lignes de crédits à hauteur de **quatorze millions cinq cent soixante-seize mille deux cent soixante-onze (14.576.271) francs CFA pour le lot 1 et douze millions neuf cent quatre-vingt-dix mille cent quatorze (12.990.114) francs CFA pour le lot 2**, justifiés par une attestation de capacité financière d'une banque ou d'une institution financière agréée en République du Bénin.
- b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence
- **Exigences techniques et expériences** (conformément aux dispositions de l'article 59 de la loi) :
 - être une entreprise ou groupement d'entreprises régulièrement immatriculée au Bénin et exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics ;
 - ne pas avoir d'antécédents de non-exécution de marché au cours de ses années d'existence ;
 - fournir, en lieu et place des performances techniques, des pièces relatives aux expériences professionnelles du personnel pour les positions-clés : **Directeur des**

Travaux, Conducteur des travaux, Chef chantier ; Responsable QHSE ; Chef maçon, Chef ferrailleur, Chef coffreur et Chef magasinier ayant d'expériences dans la réalisation des travaux similaires tel que demandé dans les critères de qualification (en termes de diplômes et de nombre d'années d'expérience). Consulter le dossier d'appel à concurrence pour les informations plus détaillées.

- disposer du matériel minimum requis (**camion, camionnette, bétonnière, vibreur, panneaux métalliques pour le coffrage, compacteur à main, équipement de stockage d'eau, lot d'outillage de maçonnerie, de ferrailage, de coffrage, ensemble d'équipements de protection et de sécurité**) pour l'exécution des travaux tel que demandé dans les critères de qualification ;
- présenter la démarche méthodologique qu'il suivra pour l'exécution des travaux en fonction des spécifications techniques, des plans, des moyens qu'il mettra en œuvre ainsi que la mise en œuvre des exigences environnementales et sociales, en cohérence avec le délai d'exécution proposé.
- **Exigences d'ordre financier (conformément aux dispositions de l'article 60 de la loi) :**
 - fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'existence pour les entreprises qui n'ont pas encore trois années d'existence présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI. Les pages de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée ;
 - produire une attestation d'assurance des risques professionnels (en originale) couvrant au moins le montant prévisionnel du marché ;
 - avoir un accès à des financements tels que des avoirs liquides ou lignes de crédits à hauteur de **quatorze millions cinq cent soixante-seize mille deux cent soixante-onze (14.576.271) francs CFA pour le lot 1 et douze millions neuf cent quatre-vingt-dix mille cent quatorze (12.990.114) francs CFA pour le lot 2**, justifiés par une attestation de capacité financière (en originale) d'une banque ou d'une institution financière agréée en République du Bénin.

Consulter le Dossier d'Appel d'Offres pour les informations plus détaillées.

NB : Dans le cadre de l'analyse des offres, l'Autorité contractante se réserve le droit de vérifier par tous les moyens, toutes les informations fournies par le soumissionnaire dans le cadre de cet appel à candidature. En cas de contrefaçon ou de faux et usage de faux avérés, l'Autorité contractante devra poursuivre les soumissionnaires présumés faussaires devant les juridictions compétentes nationales, conformément aux dispositions de la Loi 2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des Marchés Publics en vigueur au Bénin.

Voir le dossier d'appel à concurrence pour les informations détaillées sur les critères de qualification.

Le critère de sélection sera l'offre techniquement valable et la plus économiquement avantageuse.

5. Le délai d'exécution des travaux est de :
- **cinq (05) mois au plus tôt et de six (06) mois au plus tard pour le lot 1 ;**
 - **quatre (04) mois au plus tôt et de cinq (05) mois au plus tard pour le lot 2.**

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

(Signature)

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **Monsieur ADJALLA Eustache, Personne Responsable des Marchés Publics** E-mail : prmp.toviklin@mairie.bj, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics** à l'adresse mentionnée ci-après : **sise dans l'enceinte de la Mairie de Toviklin, au bureau n°5 Tél : 95 94 06 06** tous les jours ouvrables de 8 h à 12 h 30 min et de 14 h à 17 h 30 min (Heure locale).

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement une copie du dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sise dans l'enceinte de la Mairie de Toviklin, au bureau n°5**, à compter du **27 JUIN 2024**. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats sur simple présentation de ceux-ci (*munis du numéro IFU actualisée, de l'adresse e-mail fonctionnelle de leurs entreprises et d'un numéro de téléphone fonctionnel du promoteur*), au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par voie postale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de téléchargement établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

BON A LANCER

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être présentées, déposées par lot sous peine de rejet et en trois (03) exemplaires dont deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie et un (01) exemplaire sur clé USB en version électronique scannée sous le format PDF en fichier unique, le tout dans un emballage unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Toviklin** au plus tard le **18 JUIL 2024** à **09 h 00** min. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et dates ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés, à l'adresse ci-après : **Salle des Elus de la Mairie de Toviklin** le **18 JUIL 2024** à **09 h 30** min.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

- **trois cent soixante-quatre mille quatre cent sept (364.407) francs CFA pour le lot 1 ;**
- **deux cent cinquante-neuf mille trois cent vingt-deux (259.322) francs CFA pour le lot 2.**

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres. Elles doivent justifier leur statut de MPME par une attestation d'identification du statut de la MPME délivrée par l'ADPME.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Toviklin, le **17 JUIN 2024**.

La Personne Responsable des Marchés Publics,
Eustache ADJALLA





MAIRIE DE TOVIKLIN
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

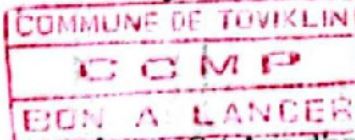
Mairie de Toviklin
BP : 88 Klouékanmé
BENIN
Tél : 52 77 22 22 / 51 89 11 11
Email : contact.toviklin@mairie.bj



Section 0. Avis d'Appel d'Offres (AAO)

AAO n° : 66/01 /CT/SE/PRMP/SP-PRMP/2024 du 11 JUIN 2024

Objet : Travaux de construction de caniveaux en béton armé pour l'assainissement des villages de Dohodji, Gbèdèhoué, Tchègnonhoué et de Tannou-Avédji dans la commune de Toviklin



Référence SIGMAP : T_ST_85909

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de de la Commune de Toviklin publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 28 mars 2024.

2. La Commune de Toviklin a obtenu, dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2024, des ressources du **Fonds d'Appui au Développement des Communes (FADeC)**, afin de financer le **projet d'aménagement des zones rurales du territoire communal en fonction des pôles**, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la **construction de caniveaux en béton armé pour l'assainissement des villages de Dohodji, Gbèdèhoué, Tchègnonhoué et de Tannou-Avédji dans la commune de Toviklin**.

3. La Commune de Toviklin sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les **travaux de construction de caniveaux en béton armé pour l'assainissement des villages de Dohodji, Gbèdèhoué, Tchègnonhoué et de Tannou-Avédji dans la commune de Toviklin**. Les travaux sont constitués en deux (02) lots définis comme suit :

- **Lot 1 : Travaux de construction de caniveaux en béton armé pour l'assainissement de Dohodji dans l'arrondissement de Tannou-Gola et de Tchègnonhoué dans l'arrondissement de Doko, commune de Toviklin ;**
- **Lot 2 : Travaux de construction de caniveaux en béton armé pour l'assainissement de Gbèdèhoué et de Tannou-Avédji dans l'arrondissement de Toviklin-centre, commune de Toviklin.**

NB : Un candidat peut soumissionner pour tous les lots mais ne peut être attributaire de plus d'un lot. Lorsqu'un soumissionnaire présente des offres économiquement les plus avantageuses sur plusieurs lots, on lui attribuera le lot sur lequel l'écart entre son montant et celui de son suivant immédiat est le plus élevé
Les variantes ne seront pas prises en considérations.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) **Pour les anciennes entreprises**

- **Exigences techniques et expériences (conformément aux dispositions des articles 59 de la loi) :**

- être une entreprise ou groupement d'entreprises régulièrement immatriculée au Bénin et exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics ;
- ne pas avoir d'antécédents de non-exécution de marché au cours des trois (03) dernières années (2021 ; 2022 et 2023) ;
- disposer le minimum du matériel requis (**camion, camionnette, bétonnière, vibreur, panneaux métalliques pour le coffrage, compacteur à main, équipement de stockage d'eau, lot d'outillages (de maçonnerie, de**

ce

ferrailage, de coffrage), ensemble d'équipements de protection et de sécurité) pour l'exécution des travaux tel que demandé dans les critères de qualification ;

- disposer d'un personnel pour les positions-clés : **Conducteur des travaux ; Chef chantier ; Responsable QHSE ; Chef maçon, Chef ferrailleur, Chef coffreur et Chef magasinier** ayant d'expériences dans la réalisation des travaux similaires tel que demandé dans les critères de qualification ;
- avoir réalisé avec succès au cours des trois (03) dernières années qui précèdent la date limite de dépôt des soumissions (2021 ; 2022 et 2023) et de l'année en cours en tant qu'entreprise principale ou membre d'un groupement, au moins **deux (02) marchés similaires en nature et complexité (travaux de construction de voirie urbaines ou de dalots)**, chacun d'une valeur minimale égale à **quarante millions (40.000.000) francs CFA TTC pour le lot 1 et vingt-neuf millions (29.000.000) francs CFA TTC pour le lot 2**, précédemment à la satisfaction du maître d'ouvrage ((administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé)) en apportant les preuves (*attestations de bonne fin d'exécution délivrées par les maîtres d'ouvrages et/ou les Procès-verbaux de réception provisoire en photocopie légalisée accompagnées de la page de garde, de la page portant le montant du marché et de la page de signatures des contrats*).

Les marchés dont les montants TTC seront en dessous de ce minimal ne seront pas pris en compte.

- présenter la démarche méthodologique qu'il suivra pour l'exécution des travaux en fonction des spécifications techniques, des plans, des moyens qu'il mettra en œuvre ainsi que la mise en œuvre des exigences **environnementales et sociales**, en cohérence avec le délai d'exécution proposé.

SCANNÉ
BON A LANCER

• **Exigences d'ordre financier** (conformément aux dispositions de l'article 50 de la loi) :

- avoir réalisé au cours des années (2021 ; 2022 et 2023) un chiffre d'affaires moyen des activités de construction en BTP au moins égal à **deux (02) fois le montant de son offre**. Les candidats devront produire le tableau de leurs chiffres d'affaire moyens des activités de BTP au cours des années (2021 ; 2022 et 2023) conformément au formulaire fourni et produire les états financiers (quinze premières pages) des trois dernières années présentées par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI. Les pages de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée ;
- avoir un accès à des financements tels que des avoirs liquides ou lignes de crédits à hauteur de **quatorze millions deux cent trois mille trois cent quatre-vingt-dix (14.203.390) francs CFA pour le lot 1 et douze millions six cent cinquante-et-un mille cent trente (12.651.130) francs CFA pour le lot 2**, justifiés par une attestation de capacité financière d'une banque ou d'une institution financière agréée en République du Bénin.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

• **Exigences techniques et expériences** (conformément aux dispositions de l'article 59 de la loi) :

- être une entreprise ou groupement d'entreprises régulièrement immatriculée au Bénin et exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics ;
- ne pas avoir d'antécédents de non-exécution de marché au cours de ses années d'existence ;
- fournir, en lieu et place des performances techniques, des pièces relatives aux expériences professionnelles du personnel pour les positions-clés : **Directeur des**



Travaux, Conducteur des travaux, Chef chantier ; Responsable QHSE ; Chef maçon, Chef ferrailleur, Chef coffreur et Chef magasinier ayant d'expériences dans la réalisation des travaux similaires tel que demandé dans les critères de qualification (en termes de diplômes et de nombre d'années d'expérience). Consulter le dossier d'appel à concurrence pour les informations plus détaillées.

- disposer du matériel minimum requis (**camion, camionnette, bétonnière, vibreur, panneaux métalliques pour le coffrage, compacteur à main, équipement de stockage d'eau, lot d'outillage de maçonnerie, de ferrailage, de coffrage, ensemble d'équipements de protection et de sécurité**) pour l'exécution des travaux tel que demandé dans les critères de qualification ;
- présenter la démarche méthodologique qu'il suivra pour l'exécution des travaux en fonction des spécifications techniques, des plans, des moyens qu'il mettra en œuvre ainsi que la mise en œuvre des exigences environnementales et sociales, en cohérence avec le délai d'exécution proposé.
- **Exigences d'ordre financier** (conformément aux dispositions de l'article 60 de la loi) :
 - fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'existence pour les entreprises qui n'ont pas encore trois années d'existence présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI. Les pages de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée ;
 - produire une attestation d'assurance des risques professionnels (en originale) couvrant au moins le montant prévisionnel du marché ;
 - avoir un accès à des financements tels que des avoirs liquides ou lignes de crédits à hauteur de **quatorze millions deux cent trois mille trois cent quatre-vingt-dix (14.203.390) francs CFA pour le lot 1 et douze millions six cent cinquante-et-un mille cent trente (12.651.130) francs CFA pour le lot 2**, justifiés par une attestation de capacité financière (en originale) d'une banque ou d'une institution financière agréée en République du Bénin.

Consulter le Dossier d'Appel d'Offres pour les informations plus détaillées.

NB : Dans le cadre de l'analyse des offres, l'Autorité contractante se réserve le droit de vérifier par tous les moyens, toutes les informations fournies par le soumissionnaire dans le cadre de cet appel à candidature. En cas de contrefaçon ou de faux et usage de faux avérés, l'Autorité contractante devra poursuivre les soumissionnaires présumés faussaires devant les juridictions compétentes nationales, conformément aux dispositions de la Loi 2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des Marchés Publics en vigueur au Bénin.

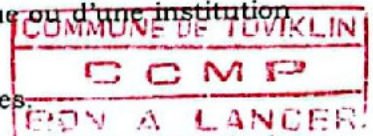
Voir le dossier d'appel à concurrence pour les informations détaillées sur les critères de qualification.

Le critère de sélection sera l'offre techniquement valable et la plus économiquement avantageuse.

5. Le délai d'exécution des travaux est de :

- **cinq (05) mois au plus tôt et de six (06) mois au plus tard pour le lot 1 ;**
- **quatre (04) mois au plus tôt et de cinq (05) mois au plus tard pour le lot 2.**

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.



7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **Monsieur ADJALLA Eustache, Personne Responsable des Marchés Publics** E-mail : prmp.toviklin@mairie.bj, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics** à l'adresse mentionnée ci-après : **sise dans l'enceinte de la Mairie de Toviklin, au bureau n°5 Tél : 95 94 06 06** tous les jours ouvrables de 8 h à 12 h 30 min et de 14 h à 17 h 30 min (Heure locale).

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement une copie du dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sise dans l'enceinte de la Mairie de Toviklin, au bureau n°5**, à compter du 27 JUIN 2024. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats sur simple présentation de ceux-ci (*munis du numéro IFU actualisée, de l'adresse e-mail fonctionnelle de leurs entreprises et d'un numéro de téléphone fonctionnel du promoteur*), au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par voie postale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être ~~présentées, déposées~~ par lot sous peine de rejet et en trois (03) exemplaires dont deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie et un (01) exemplaire sur clé USB en version électronique scannée sous le format PDF en fichier unique, le tout dans un emballage unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Toviklin** au plus tard le 18 JUIL 2024 à 09 h 00 min. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés, à l'adresse ci-après : **Salle des Elus de la Mairie de Toviklin** le 18 JUIL 2024 à 09 h 30 min.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

- **trois cent cinquante-cinq mille quatre-vingt-cinq (355.085) francs CFA pour le lot 1 ;**
- **deux cent cinquante-trois mille vingt-trois (253.023) francs CFA pour le lot 2.**

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres. Elles doivent justifier leur statut de MPME par une attestation d'identification du statut de la MPME délivrée par l'ADPME.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Toviklin, le 17 JUN 2024.

La Personne Responsable des
Marchés Publics,

Eustache ADJALLA



Avis à manifestation d'intérêt : Élaborer le plan stratégique de développement de la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS) SA (PI_CSISE_89163)



AVIS À MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Nom de l'Autorité contractante : Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS) SA

Objet : Élaborer le plan stratégique de développement de la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS) SA

Référence du marché : PI_CSISE_89163 (Plan de Passation des Marchés Publics de la SGDS SA, version n° 1 du 12 mars 2024)

Avis n° :029...../DG/DAF/CSISE/PRMP/SP-PRMP du19/06...../2024

1. Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics de la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS) SA version n° 1, publié sur le portail web des marchés publics du Bénin (<https://marches-publics.bj>) le 12 mars 2024.

BON A LANCER


2. La Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS) SA a sollicité des fonds de l'État, afin de financer son budget autonome, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif à l'élaboration du plan stratégique de développement de la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS) SA (PI_CSISE_89163).

3. Les prestations sont réparties en lot unique et comprennent : (i) établir un diagnostic stratégique et organisationnel de développement de la SGDS SA et de toutes ses composantes, en tenant compte de tous les documents nationaux, politiques et stratégiques et des résultats de l'audit organisationnel et fonctionnel de la société ; (ii) définir les enjeux majeurs de la SGDS SA et les défis à relever ; (iii) formuler la vision de développement appropriée à la SGDS SA ; (iv) élaborer la théorie du changement relative

Avis à manifestation d'intérêt : Élaborer le plan stratégique de développement de la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS) SA (PI_CSISE_89163)

au développement de la SGDS SA ; (v) identifier les orientations et les axes stratégiques de développement de la SGDS SA ; (vi) élaborer le plan d'actions quinquennal soutenu par des programmes opérationnels ; (vii) proposer une stratégie de mobilisation des partenaires et des ressources financières ; (viii) élaborer le cadre de performance du plan stratégique de développement de la SGDS SA ; (ix) proposer le mécanisme de mise en œuvre et de suivi-évaluation du plan stratégique de développement de la SGDS SA, intégrant aussi les risques et les solutions d'atténuation.

4. Le délai de réalisation de la mission est de **soixante-quinze (75) hommes/jours** à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage des prestations qui sera notifié au consultant retenu après la séance de cadrage de la mission. Ce nombre d'hommes/jours peut être réparti sur cent vingt (120) jours calendaires au maximum.

5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt  pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (*nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission*). **Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages environ.** Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.

7. Une liste des candidats [*au moins cinq (05) et au plus huit (08)*] présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès

Avis à manifestation d'intérêt : Élaborer le plan stratégique de développement de la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS) SA (PI_CSISE_89163)

lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis¹. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'Autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.

8. Seul le candidat classé premier sera invité à présenter ses propositions technique et financière.

9. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :



¹ La satisfaction des critères de sélection requis suppose pour le cabinet/firme l'obtention de la note minimale requise.

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de preuve à fournir par le candidat
<p>1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations</p>	<p>[10]</p>	<p>Être spécialisé dans le domaine de la planification, élaboration et évaluation des politiques ou stratégies publiques nationales ou sectorielles, ou gestion de projets et programmes ou tout domaine assimilé.</p> <ul style="list-style-type: none"> Inscription du domaine dans le RCCM ou Statuts = 10 points. Non inscription du domaine dans le RCCM ou Statuts = 00 points. 	<p>Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts</p>
<p>2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des dix (10) dernières années (2013-2023) et celle en cours (2024).</p>	<p>[25]</p>	<p>Pour les anciens cabinets/firmes Avoir réalisé au moins cinq (05) missions d'élaboration de documents de plan, politique ou stratégie nationale ou sectorielle.</p>	<p>Pour les anciens cabinets/firmes Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)</p> <p>Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</p>

BON A LANCER

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de preuve à fournir par le candidat
		<p>Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</p> <p>Proposer un personnel d'encadrement ayant réalisé au moins cinq (05) missions d'élaboration de documents de plan, politique ou stratégie nationale ou sectorielle.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mission justifiée = 05 points. • Mission non justifiée = 00 points. 	<p>Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement.</p> <p>NB : Une mission justifiée est celle dont toutes les preuves sont fournies dans les formes prescrites.</p>
<p>3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des dix (10) dernières années (2013-</p>	<p>[50]</p>	<p>Pour les anciens cabinets/firmes</p> <p>Avoir réalisé au moins trois (03) missions d'élaboration de documents de plan stratégique de développement triennal ou quinquennal pour des structures publiques au Bénin ou dans la sous-région.</p>	<p>Pour les anciens cabinets/firmes</p> <p>Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)</p>

BON A LANCER

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de preuve à fournir par le candidat
2023) et celle en cours (2024).		<p>Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</p> <p>Proposer un personnel d'encadrement ayant réalisé au moins trois (03) missions d'élaboration de documents de plan stratégique de développement triennal ou quinquennal pour des structures publiques au Bénin ou dans la sous-région.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mission justifiée = 12 points. • Mission non justifiée = 00 points. 	<p>Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</p> <p>Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement.</p> <p>NB : Une mission justifiée est celle dont toutes les preuves sont fournies dans les formes prescrites.</p>
		<p>Pour les anciens cabinets/firmes</p> <p>Avoir réalisé au moins deux (02) missions d'élaboration de documents de plan stratégique de développement triennal ou</p>	<p>Pour les anciens cabinets/firmes</p> <p>Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)</p>

BON A LANCER

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de preuve à fournir par le candidat
		<p>quinquennal pour une structure de gestion des déchets.</p> <p>Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</p> <p>Proposer un personnel d'encadrement ayant réalisé au moins deux (02) missions d'élaboration de documents de plan stratégique de développement triennal ou quinquennal pour une structure de gestion des déchets.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mission justifiée = 07 points. • Mission non justifiée = 00 points. 	<p>Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</p> <p>Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement.</p> <p>NB : Une mission justifiée est celle dont toutes les preuves sont fournies dans les formes prescrites.</p>
4. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	[05]	Note de présentation du cabinet = 02 points.	<p>Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme</p>

BON A LANCER

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de preuve à fournir par le candidat
5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	[10]	<p>Disposer dans l'organigramme des postes ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Directeur Général = 01 point. • Directeur technique ou Directeur de l'Administration et des Finances = 01 point. • Secrétaire ou réceptionniste = 01 point. 	
		<p>Disposer du personnel suivant pour exécuter la mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Liste du personnel : Poste et nom de l'Expert = 1 point par Expert proposé • Chef de mission : Bac+5 au moins en économie, statistique, planification ou équivalent = 03 points. 	<p>Liste du personnel et copie simple des diplômes</p> <div style="text-align: center; border: 2px solid blue; padding: 5px; width: fit-content; margin: 0 auto;"> BON A LANCER </div>

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de preuve à fournir par le candidat
		<ul style="list-style-type: none"> • Assistant n° 1 : Bac+5 au moins en comptabilité, finance, contrôle de gestion ou équivalent = 02 points. • Assistant n° 2 : Bac+5 au moins en gestion de l'environnement, aménagement du territoire ou équivalent = 02 points. 	
TOTAL	[100]		

La note minimale requise pour être présélectionné est soixante-dix (70) points sur cent (100).

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

BON A LANCER

10. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur **Hervé Tino HOUNKPATIN**, Personne Responsable des Marchés Publics de la SGDS SA ; Email : thhounkpatin@sgds.bj et prendre connaissance des documents de présélection au **Secrétariat permanent des marchés publics SGDS SA** sis à l'adresse ci-après : 3^{ème} étage de l'Immeuble Saint Jean, Avenue du Roi Guézo, Rue CSP lieu-dit GBÈNAN, quartier Saint Michel, Cotonou, Bénin, tous les jours ouvrables de 08 heures (GMT+1) à 12 heures 30 minutes (GMT+1) et de 14 heures (GMT+1) à 17 heures 30 minutes (GMT+1).

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 27...../06...../2024. Le dossier de présélection en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **Secrétariat permanent des marchés publics de la SGDS SA** sis à l'adresse ci-après : 3^{ème} étage de l'Immeuble Saint Jean, Avenue du Roi Guézo, Rue CSP lieu-dit GBÈNAN, quartier Saint Michel, Cotonou, Bénin. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier. **Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.**

BON A LANCER

12. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF (*fichier unique*), au **Secrétariat permanent des marchés publics SGDS SA** sis à l'adresse ci-après : 3^{ème} étage de l'Immeuble Saint Jean, Avenue du Roi Guézo, Rue CSP lieu-dit GBÈNAN, quartier Saint Michel, Cotonou, Bénin au plus tard le 08...../07...../2024 à 10 heures (GMT+1). **Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.**

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat ou son représentant habilité.

13. Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants mandatés qui souhaitent être

Avis à manifestation d'intérêt : Élaborer le plan stratégique de développement de la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS) SA (PI_CSISE_89163)

présents, à la **Salle de réunion de la SGDS SA** sise à l'adresse ci-après : 1^{er} étage de l'Immeuble Saint Jean, Avenue du Roi Guézo, Rue CSP lieu-dit GBÈNAN, quartier Saint Michel, Cotonou, Bénin, le 08...../07...../2024 à 10 heures 30 minutes (GMT+1).

14. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé. Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les cinq (05) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la Personne Responsable des Marchés Publics ou de son supérieur hiérarchique. La décision de la Personne Responsable des Marchés Publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

BON A LANCER

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus pour présenter un recours devant l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de Régulation des Marchés Publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics pour ampliation.

Cotonou, le 19...../06...../2024

Personne Responsable des
Marchés Publics de la SGDS SA



Hervé Tino HOUNKPATIN

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : SOCIETE DES AEROPORTS DU BENIN

Objet : Accord-cadre à bon de commande pour l'acquisition d'équipements aéroportuaires (Chariots, tensaguides, récupérateurs) à l'AIC

Référence SIGMAP : F_DEM_85586

Avis n° : 2024/000411/SAB/COO/DNCMP/DO-PRMP/S-PRMP du 24-06-24

Identification de la procédure : AON

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Société des Aéroports du Bénin publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 29 avril 2024(version 2).
2. La Société des Aéroports du Bénin a obtenu dans le cadre de son budget des fonds, afin de financer les activités aéroportuaires et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de l'accord-cadre à bons de commande relatif à l'acquisition d'équipements aéroportuaires (Chariots, tensaguides, récupérateurs) à l'Aéroport International de Cotonou.
3. La Société des Aéroports du Bénin sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir au maximum sur la base d'un accord-cadre :
 - 800 tensaguides ;
 - 400 chariots à bagages ;
 - 2 récupérateurs de chariots à bagages.

Les variantes ne seront pas prises en compte.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la PRMP, Mohamed BONI BIAO, Email : mbonibiao@sab.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au Secrétariat permanent des marchés publics de la SAB,

BON À LANCER

08 B.P. 179 Cotonou – Bénin - Tél. : +229 99 99 12 95 - Aéroport International de Cotonou bureau 114 du bâtiment de la galerie marchande de 08h 30 à 12h et de 14h à 17h (GMT + 1) et sur le site web : aéroportdecotonou.bj.

6. Le délai de livraison est de trois (03) mois suivant le bon de commande. Le délai de validité de l'accord-cadre est de trois (03) ans.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

• **Capacité technique et expériences :**

- ✦ Être une entreprise exerçant dans le domaine de la fourniture de matériels et équipements aéroportuaires en activité justifiée par l'original ou la copie légalisée de l'extrait du registre de commerce ou statuts ou la carte professionnelle de commerçant ;
- ✦ Avoir réalisé au cours des quatre (04) dernières années (2023, 2022, 2021, 2020) et l'année en cours (2024), deux marchés de fournitures d'équipements aéroportuaires chacun de montant hors taxe égal à 237.000.000 FCFA, justifiés par copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou les copies légalisées des procès-verbaux de réception définitive ou de validation des services faits, signés par les maîtres d'ouvrages ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé;
- ✦ Disposer d'un personnel clé à affecter à l'exécution du marché dont les profils qualifications et expériences sont indiqués à la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification.

(Joindre CV + diplôme et attestation de travail du personnel)

• **Capacité financière :**

- ✦ Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel au cours des trois (03) dernières années (2023, 2022 et 2021) d'un montant minimum égal de 470.000.000 de francs CFA justifié par les états financiers attestés par un membre de l'Ordre des Experts-Comptables Agréés et portant la mention DGI, la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention DGI doivent être en originale ou en copies légalisées.

BON A LANCER

Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine.

- ✚ Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de trente pourcent (30%) du montant prévisionnel hors taxes du marché soit 141.000.000 francs CFA, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

b) Pour les entreprises naissantes ou celles qui n'ont pas encore trois années d'existence:

- **Capacité technique et expériences :**

- ✚ Être une entreprise exerçant dans le domaine de la fourniture de matériels et équipements aéroportuaires en activité justifiée par l'original ou la copie légalisée de l'extrait du registre de commerce ou statuts ou la carte professionnelle de commerçant ;
- ✚ Disposer d'un personnel d'encadrement à affecter à l'exécution du marché dont les profils qualifications et expériences sont indiqués à la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification.

(Joindre CV + diplôme et attestation de travail du personnel)

- **Capacité financière :**

- ✚ Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de trente pourcent (30%) du montant prévisionnel hors taxes du marché soit 141.000.000 francs CFA, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.
- ✚ Fournir le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'exercice pour celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence dans la forme prescrite à l'annexe A-3-2 ;
- ✚ Produire la preuve de l'assurance des risques professionnels de montant égal à 517.000.000 FCFA ;

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 24-06-24. Le dossier d'appel d'offres en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés

BON A LANCER

sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics : **08 B.P. 179 Cotonou – Bénin - Tél. : +229 99 99 12 95 - Aéroport International de Cotonou bureau 114 du bâtiment de la galerie marchande.** Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par acheminement à domicile par messagerie. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.


9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SAB, 08 B.P. 179 Cotonou – Bénin - Tél. : +229 99 99 12 95 - Aéroport International de Cotonou bureau 114 du bâtiment de la galerie marchande** au plus tard le 26-07-20 à 10 heures 00 (GMT+1). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et dates ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **Salle de réunion sise à l'étage de la galerie marchande de la SOCIÉTÉ DES AÉROPORTS DU BÉNIN, bureau numéro 110/111, le 26-07-20 à 10h30 mn (GMT+1).**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **Quatre millions sept cent mille (4.700.000) FCFA.** En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

La Personne responsable des marchés publics



Mohamed BONI BIAO

BON A LANCER

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Mairie de N'Dali

Objet : Construction de 665,36 mètres linéaires de clôture + un module de latrine à deux cabines + un hangar dans le marché à bétail et de petits ruminants de N'Dali (Relance)

Référence SIGMAP : T_ST_91640 (PPMP 2024, version n°2)

AOO n°51/.002/MCN'/PRMP/SPMP/2024 du 24./06./2024

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Mairie de N'Dali publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 07 mai 2024.
2. La Mairie de N'Dali a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, Exercice 2024, des ressources, afin de financer le renforcement des équipements marchands, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la construction de 665,36 mètres linéaires de clôture + un module de latrine à deux cabines + un hangar dans le marché à bétail et de petits ruminants de N'Dali (Relance).
3. La Mairie de N'Dali sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : Construction de 665,36 mètres linéaires de clôture + un module de latrine à deux cabines + un hangar dans le marché à bétail et de petits ruminants de N'Dali (Relance) en lot unique.
4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

❖ Capacité technique et expériences

- Etre une entreprise de BTP ou groupement solidaire d'entreprises de BTP régulièrement immatriculée (s) justifiée par le Registre de Commerce ou les statuts.
- Avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années, (2019, 2020, 2021, 2022 et 2023) en tant qu'entreprise principale, groupement

solidaire d'entreprises ou sous-traitant au moins deux (02) marchés de travaux similaires chacun de quarante-deux millions trois cent soixante-douze mille huit cent quatre-vingt-un (42.372.881) francs CFA hors taxes, justifiés par des copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception + copies légalisées des contrats (page de garde, page de signature et page portant le montant) y afférents délivrées par une administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou une multinationale ou une toute autre personne morale de droit privé.

- Disposer de personnel et de matériels suivants :

- un (01) Conducteur des travaux (de niveau BAC + 5 en Génie Civil) et un (01) Chef Chantier (de niveau BAC + 3 en Génie Civil) avec une expérience globale chacun de cinq (05) ans au moins en travaux et ayant conduit au moins deux (02) marchés de travaux similaires de montant supérieur ou égal chacun à : quarante-deux millions trois cent soixante-douze mille huit cent quatre-vingt-un (42.372.881) francs CFA hors taxes au cours des cinq (05) dernières années (2019, 2020, 2021, 2022 et 2023)
- un (01) ensemble d'échafaudage métallique, deux (02) bétonnières de 100 litres au moins ; deux (02) vibreurs à aiguille et un (01) camion benne de sept (7) mètres cube (m3) au moins.

❖ **Capacité financière**

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction supérieur ou égal : cinquante-deux millions neuf cent soixante-six mille cent (52.966.100) francs CFA hors taxes justifiés par les états financiers (quinze premières pages) des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) présentés par un comptable employé de l'entreprise, attestés par un membre de l'ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (OECCA) et portant la mention DGI. Les soumissionnaires étrangers doivent fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine ;
- Fournir une (01) attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire pourrait bénéficier des crédits bancaires à hauteur de vingt-un millions cent quatre-vingt-six mille quatre cent quarante et un (21.186.441) francs CFA. Les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au

Bénin (exigible pour toutes les entreprises) conformément au modèle spécifié dans la section II : Formulaire de soumission.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

❖ Capacité technique et expériences :

- Être une entreprise de BTP ou groupement solidaire d'entreprises de BTP régulièrement immatriculée (s) justifiée par le Registre de Commerce ou les statuts ;
- disposer de personnel et de matériels suivants :
 - un (01) Conducteur des travaux (de niveau BAC + 5 en Génie Civil) et un (01) Chef Chantier (de niveau BAC + 3 en Génie Civil) avec une expérience globale chacun de huit (08) ans au moins en travaux et ayant conduit au moins trois (03) marchés de travaux similaires de montant supérieur ou égal chacun à : quarante-deux millions trois cent soixante-douze mille huit cent quatre-vingt-un (42.372.881) francs CFA hors taxes au cours des cinq (05) dernières années (2019, 2020, 2021, 2022 et 2023)
 - un (01) ensemble d'échafaudage métallique ; deux (02) bétonnière de 100 litres au moins ; deux (02) vibreurs à aiguille et un (01) camion benne de sept (7) mètres cube (m³) au moins.

Capacité financière :

- Les entreprises naissantes devront fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, les états financiers de leurs années d'existence présenté par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (OECCA) et portant la mention de la Direction Générale des Impôts (DGI). Lesdites pièces doivent être en originales ou en copie légalisée. Les soumissionnaires étrangers doivent fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine ;
- Fournir une (01) attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire pourrait bénéficier des crédits bancaires à hauteur de vingt-un millions cent quatre-vingt-six mille quatre cent quarante et un (21.186.441) francs CFA. Les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui

doit disposer d'un correspondant au Bénin (exigible pour toutes les entreprises) conformément au modèle spécifié dans la section II : Formulaire de soumission.

- Fournir une assurance de risques professionnels en originale couvrant le délai d'exécution du marché d'un montant de vingt-un millions cent quatre-vingt-six mille quatre cent quarante et un (21.186.441) francs CFA.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de trois (03) mois au plus tôt et de quatre (04) mois au plus tard pour chacun des lots à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrer les travaux. Les offres proposant des délais au-delà de ceux spécifiés seront considérées comme non conformes et doivent être rejetées.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics ou son mandataire ; Email : sprmp.n'dali@mairie.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics (SPMP) sis au Bloc Administratif de la Mairie de N'Dali, contacts 96 70 79 08 et 97 46 87 29 , tous les jours ouvrables de 08 heures 00 à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 à 17 heures 30 minutes.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du *27 juin 2024* Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics (SPMP) sis au Bloc Administratif de la Mairie de N'Dali, tous les jours ouvrables de 08 heures 00 à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 à 17 heures 30 minutes. Contacts 96 70 79 08 et 97 46 87 29.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01)

Section 0. Avis d'appel d'offres

copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics (SP-PRMP), au plus tard le *jeudi 18 juillet* 2024 à 10 heures précises (GMT+1). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : Salle de conférence de la Mairie de N'Dali, le *18/07*/2024 à 10 heures 30 minutes.
11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de quatre cent vingt-trois mille sept cent vingt-neuf (423.729) francs CFA. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;
12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.
13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Fait à N'Dali, le *24/06*/2024.

La Personne Responsable des Marchés Publics


Maurice HOUNDONOUGBO



Rubrique

Procès Verbal d'ouverture

SOCIETE NATIONALE DES EAUX DU BENIN (SONEB)



MARCHE DE SERVICE

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES

Avis d'appel d'offres n° 012/24/SONEB/DG/PRMP/DECR/SP-PRMP du 21/05/2024

Objet : Souscription d'une assurance globale dommages avec perte d'exploitation après incendie et perte d'exploitation après bris de machine

Source de financement : Budget autonome (Fonds propres)

Gestion : 2024

Imputation budgétaire : 63000000

- Commencé le : 18 juin 2024
- Achevé le : 18 juin 2024

Juin 2024

(Handwritten signatures and initials)

Procès-verbal d'ouverture des plis

Objet : Dossier d'Appel d'Offres n° S_DECR_85622 relatif à la Souscription d'une assurance globale dommages avec perte d'exploitation après incendie et perte d'exploitation après bris de machine

Mode de passation : Appel d'offres Ouvert

L'an deux mil vingt-quatre et le mardi dix-huit juin à 10 heures, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé dans la salle de conférence du 3^{ème} étage de la Direction Générale, à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel à concurrence a fait l'objet de publication à compter du 21 mai 2024 dans les canaux suivants :

- sur le site www.soneb.bj ;
- sur le SIGMAP, le 21 mai 2024 ;
- dans le quotidien LA NATION n°8494 du 21 mai 2024 ;
- dans le Journal des Marchés publics n°369 du 27 mai 2024.

La date limite de remise des offres avait été fixée au 11 juin 2024 à 9 h 30 minutes. Compte tenu de la différence de date de publication dans le Journal des Marchés Publics et les autres canaux, il a été recouru à un addendum n°1 qui modifie la date limite de dépôt des plis.

La nouvelle date limite de remise des plis a été fixée au 18 juin 2024 à 9 h 30 minutes.

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics suivant le procès-verbal N°04-36/DNCMP/CEA/AN/2024 du 30 janvier 2024. L'autorisation de bon à lancer a été reçue le 10 mai 2024 suivant la fiche n°292/DNCMP/CEA/DCMP-CES/2024.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n° 127/24/SONEB/DG/PRMP/SP et la lettre n° 0243/24/SONEB/DG/PRMP/SP du 14 juin 2024 :

- Présidente : ZIME MAKO Idayatou, représentante de la PRMP
- Rapporteur : SOTTIN Virginie, représentant du DECR, Cheffe du Département Gestion des Risques
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité/Fonction	Observations
DF/SONEB	HACHEME Ghislaine	Représentant/Service recouvrement	Avec voix délibérative
DAJCDA/SONEB	AHOUANHOUN Max-Aurel	Représentant/Juriste	Avec voix délibérative
CCMP/SONEB	AGNORO A. Ramane	Représentant/SECMP	Avec voix délibérative

Les prestations sont en lot unique.

Aux date et heure limites de dépôt des offres, neuf (09) candidats ont retiré le dossier et quatre (04) ont déposé leurs plis.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, la Présidente de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

N° d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	SANLAM ASSURANCE BENIN	18/06/2024 à 9 h 03 minutes	Dominique	Bénin	Néant
2	L'AFRICAIN DES ASSURANCES S.A.	18/06/2024 à 9 h 15 minutes	MARCOS Osséni ; 97986131	Bénin	Néant
3	ATLANTIQUE ASSURANCES BENIN IARDT	18/06/2024 à 9 h 17 minutes	NASSARAH	Bénin	Néant
4	NOBILA ASSURANCES	18/06/2024 à 9 h 30 minutes	ADIMI Brice ; 96794714	Bénin	Néant

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis des soumissionnaires.

Examen de la recevabilité des plis

Tableau de recevabilité des plis

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires			
		SANLAM ASSURANCE BENIN	L'AFRICAIN DES ASSURANCES S.A.	ATLANTIQUE ASSURANCES BENIN IARDT	NOBILA ASSURANCES
1	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui	Oui	Oui
2	Respect du caractère anonymat des plis	Oui	Oui	Oui	Oui
3	Respect de l'intégrité des plis	Oui	Oui	Oui	Oui
4	Respect de la condition de retrait du DAC	Oui	Oui	Oui	Oui
Acceptation pour l'ouverture des offres :		Accepté	Accepté	Accepté	Accepté

NB : Le non-respect de ces dispositions entraîne le rejet du pli

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

[Signature]

Tableau d'ouverture des plis

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires			
		'SANLAM ASSURANCE BENIN	L'AFRICAINNE DES ASSURANCES S.A.	ATLANTIQUE ASSURANCES BENIN IARDT	NOBILA ASSURANCES
1.	Enveloppes marquées « RETRAIT »	N	N	N	N
2.	Enveloppes marquées « REMPLACEMENT »	N	N	N	N
3.	Enveloppes marquées « MODIFICATION »	N	N	N	N
4.	Présence de clé USB	F	F	F	F
5.	Présence de l'offre scannée sur clé USB	F	F	F	F
6.	Nombre d'enveloppes intérieures	01	01	01	01
7.	Registre de commerce et du crédit mobilier	F	F	F	F
8.	Agrément délivré par le Ministère de l'Economie et des Finances	F	F	F	F
9.	Prestations similaires (Attestations de bonne fin d'exécution + pages de garde et de signature ou Procès-Verbal de réception) pour les entreprises ayant au moins 3 ans d'existence	F	F	F	F
10.	Etats financiers 2021-2022-2023 pour les entreprises ayant au moins 3 ans d'existence	F	F	F	F
11.	Bilan d'ouverture et états financiers des années d'existence pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas 3 ans d'existence	SO	SO	SO	SO
12.	Attestation de capacité financière	F	F	F	F
13.	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	SO	SO	SO	F
14.	Garantie de soumission	F	F	F	F
15.	Lettre de déclaration de garantie	SO	SO	SO	SO

5

DAO n° 8/DECR_85622 - Souscription d'une assurance globale dommages avec perte d'exploitation après incendie et perte d'exploitation après bris de machine

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires			
		SANLAM ASSURANCE BENIN	L'AFRICAIN DES ASSURANCES S.A.	ATLANTIQUE ASSURANCES BENIN IARDT	NOBILA ASSURANCES
16.	Consistance de la branche « globale dommage » dans le portefeuille de la compagnie pour les 3 dernières années (2023 ; 2022 ; 2021) pour les entreprises ayant plus de 3 ans d'existence	F	F	F	F
17.	Copies des traités en réassurance de la compagnie pour l'exercice 2024	F	F	F	F
18.	Attestation d'identification du statut de MPME pour les micros, petites et moyennes entreprises	NF	NF	NF	NF
19.	Formulaire de renseignements sur le candidat	F	F	F	F
20.	Formulaire ANT-2	F	F	F	F
21.	Plan de charge pour les entreprises ayant au moins 3 ans d'existence	NF	F	NF	NF
22.	Lettre de soumission	F	F	F	F
23.	Bordereau des Prix Unitaires	F	F	F	F
24.	Programme d'activités chiffré	F	F	F	F
25.	Habilitation du signataire de l'offre à engager le soumissionnaire au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise	F	F	F	F
26.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique	F	F	F	F
27.	Accord ou promesse d'accord de groupement	SO	SO	SO	SO
28.	Programme d'activités	F	F	F	F
29.	Méthode d'exécution	F	F	F	F
30.	Liste du personnel pour les entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence	SO	SO	SO	SO

2




6

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires			
		SANLAM ASSURANCE BENIN	L'AFRICAIN DES ASSURANCES S.A.	ATLANTIQUE ASSURANCES BENIN IARDT	NOBILA ASSURANCES
31.	Liste des réassureurs des risques en portefeuille des exercices 2021, 2022, 2023. Les entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence fourniront cette liste pour leurs années d'existence	F	F	F*	F*
32.	Preuves des expériences et de qualifications du personnel d'encadrement pour les entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence (Joindre les CV et les copies simples des diplômes et attestations de travail)	SO	SO	SO	SO
33.	Attestation de non exclusion de la commande publique délivrée par l'Autorité de régulation des marchés publics	F	F	F	F
34.	Montant HT de l'offre	272.644.746	260.580.000	325.885.601	104.556.424
35.	Montant TTC de l'offre	318.332.539	303.166.063	325.885.601	119.748.239
36.	Rabais	N	N	N	N

Légende: F = Fourni; NF = Non Fourni; SO = Sans Objet; N = Néant; F* = Fourni avec observations

2

[Signature]

7

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires : Néant

- des membres de la COE :

- Soumissionnaire ATLANTIQUE ASSURANCES BENIN IARDT : le soumissionnaire n'a pas fourni la liste des réassureurs des risques en portefeuille des exercices 2021, 2022, 2023. Il a fourni cette liste pour l'exercice 2024.
- Soumissionnaire NOBILA ASSURANCES : le soumissionnaire n'a pas fourni la liste des réassureurs des risques en portefeuille des exercices 2021, 2022, 2023. Il a fourni cette liste pour l'exercice 2024.

- des membres de l'organe de contrôle : Néant

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance à douze heures quarante minutes.

Fait à Cotonou, le 18 juin 2024.

La Présidente



Idayatou ZIME MAKO

Le Rapporteur



Virginie SOTTIN

Les membres

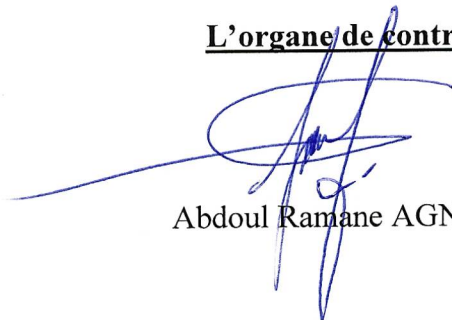


Max-Aurel AHOUANHOUN



Ghislaine HACHEME

L'organe de contrôle



Abdoul Ramane AGNORO



République du Bénin
Présidence de la République
Agence de Développement de Sèmè City



Procès-verbal d'ouverture des plis

Objet : Acquisition de fournitures, de consommables de bureau et autres accessoires au profit de l'Agence de Développement de Sèmè City, par accord cadre à bon de commande sur trois (03) ans (2024 à 2026).

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National

L'an deux mille vingt-quatre et le jeudi vingt juin à 10 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC), la Commission d'Ouverture et d'Évaluation (COE) a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel d'offres a fait l'objet d'une publication dans le journal LA NATION N°8501 du jeudi 30 mai 2024, dans le Journal des Marchés Publics N°369 du 27 mai 2024 et sur le portail web des marchés publics le 27 mai 2024.

Le dossier d'appel d'offres a été validé par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics auprès de la Présidence de la République (CCMP/PR) suivant le procès-verbal N° 0305-05/DNCMP/CCMP/PR/2024 du 17 mai 2024.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°014/ADSC/DG/DAF-PRMP/SP-PRMP/2024 du 19 juin 2024, les cadres dont les noms suivent :

Président/Rapporteur : Antoine HOUNKPONOU, Assistant PRMP Représentant la PRMP/ADSC

Membres :

Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Observations
ADSC	Carlos HOUNKANLINKPE	Assistant PRMP	Avec voix délibérative
ADSC	Charlebon Kocouvi SOUKPO	Représentant du Directeur Administratif et Financier	Avec voix délibérative

La Cellule de Contrôle des Marchés Publics auprès de la Présidence a été invitée par la lettre n°0537/ADSC/PRMP/APM/SP-PRMP/2024 du 17/06/2024 mais n'est pas représentée à la séance d'ouverture.

Les fournitures à livrer sont en lot unique.

Aux date et heure limite de dépôt des offres fixées au jeudi 20 juin 2024 à 10 heures 00 minutes, soixante-douze (72) candidats ont retiré le dossier et vingt-cinq (25) soumissionnaires ont déposés leurs plis dans les délais.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le représentant de la PRMP a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	SOLEIL INTER SARL	20/06/24 à 08h 20 Mn	AGLIN Rodrigue Tél : +229 91 66 56 68	Bénin	Néant
2	YEVEDO AFRIQUE	20/06/24 à 08h 35 Mn	ZANNOU Gyslain Tél : +229 39 88 04	Bénin	Néant
3	TECHNET	20/06/24 à 08h 38 Mn	MIDOHOUNGBE Godson Tél : +229 97 74 86 50	Bénin	Néant
4	PLANETECH SARL	20/06/24 à 08h 40 Mn	GNONHOUE François Tél : +229 62 92 34 33	Bénin	Néant
5	MIKEM TECHNOLOGIE	20/06/24 à 08h 54 Mn	ADJAHO Eustache Tél : +229 95 18 31 31	Bénin	Néant

Acquisition de fournitures, de consommables de bureau et autres accessoires au profit de l'Agence de Développement de Sèmè City, par accord cadre à bon de commande sur trois (03) ans (2024 à 2026)

6	NALLEN GROUP SARL	20/06/24 à 08h 59 Mn	DEGLA Michel Tél : +229 97 90 12 30	Bénin	Néant
7	ATLANTICS COMMODITIES	20/06/24 à 09h- 04 Mn	LOKOSSOU Pierre Tél : +229 95 16 26 41	Bénin	Néant
8	INRI GROUP	20/06/24 à 09h- 07 Mn	WOROU Alfred Tél : +229 97 55 30 69	Bénin	Néant
9	TAYA SERVICES	20/06/24 à 09h- 11 Mn	LOKONON Bernicas Tél : +229 96 32 59 52	Bénin	Néant
10	ETS ZOM ESPACE	20/06/24 à 09h- 16 Mn	HOUNGUE Narcisse Tél : +229 96 45 38 01	Bénin	Néant
11	STE GLOBAL FOURNITURES CENTER SARL	20/06/24 à 09h- 23 Mn	KOIMAKOU Gloria Tél : +229 54 44 62 85	Bénin	Néant
12	NEW FOOD COMPAGNY SARL	20/06/24 à 09h- 24 Mn	AKOGBETO Ligth Merveilles Tél : +229 51 86 54 58	Bénin	Néant
13	AARON SERVICES INTERANTIONAL	20/06/24 à 09h- 24 Mn	ADADJA Jolidon Tél : +229 96 34 99 12	Bénin	Néant
14	PERFORMANCE CONSULTING	20/06/24 à 09h- 24 Mn	AMOS Esaie Tél : +229 96 16 98 81	Bénin	Néant
15	JM TECHNOLOGIE CONSULTING	20/06/24 à 09h- 25 Mn	De SOUZA Malik S ; Tél : +229 97 63 30 30	Bénin	Néant
16	SALE SIDE	20/06/24 à 09h- 26 Mn	SOGLO Venance Tél : +229 62 81 00 76	Bénin	Néant
17	MAM'S SARL	20/06/24 à 09h- 29 Mn	GNANGUENON Déllo Martin Tél : +229 97 44 96 56	Bénin	Néant
18	SOUROU INTERNATIONAL	20/06/24 à 09h- 30 Mn	ADJADOHOUN Elvis Tél : +229 97 34 49 73	Bénin	Néant
19	ANOTRE SERVICES	20/06/24 à 09h- 31 Mn	GLELE Cysvick Tél : +229 96 33 08 66	Bénin	Néant
20	SITRADICO SARL	20/06/24 à 09h- 36 Mn	HOUEHA Marius Tél : +229 97 48 15 95	Bénin	Néant
21	DULCE SERVICES SARL	20/06/24 à 09h- 39 Mn	ISSAN Jérôme Tél : +229 95 48 18 17	Bénin	Néant
22	SCRIPT LASER BENIN	20/06/24 à 09h- 40 Mn	LANKPOKINTO Tiburce Tél : +229 96 69 42 08	Bénin	Néant
23	COGEKI SARL	20/06/24 à 09h- 44 Mn	HEDE Ayomide Tél : +229 69 16 77 62	Bénin	Néant
24	INGENIERIE SARL	20/06/24 à 09h- 44 Mn	FAHAMI François Tél : +229 97941885	Bénin	Néant
25	ETS LE DEFI SCAD	20/06/24 à 09h- 52 Mn	AKAKPO Mariette Tél : +229 54 32 96 13	Bénin	Néant

La COE a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Examen de la recevabilité des plis

Tableau de recevabilité des plis (début)

N°	SOLEIL INTER SARL	YEVEDO AFRIQUE	TECHNET	PLANETECH SARL	MIKEM TECHNOLOGIES	NALLEN GROUP SARL	ATLANTICS COMMODITIES	INRI GROUP
Date et heure de dépôt des offres	20/06/24 à 08h-20 Mn	20/06/24 à 08h-35 Mn	20/06/24 à 08h-38 Mn	20/06/24 à 08h-40 Mn	20/06/24 à 08h-54 Mn	20/06/24 à 08h-59 Mn	20/06/24 à 09h-04 Mn	20/06/24 à 09h-07 Mn
1. Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
2. Respect du caractère anonyme des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
3. Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
4. Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté

Tableau de recevabilité des plis

N°	TATA SERVICES	EIS ZOM ESPACE	STE GLOBAL FOURNITURES CENTER SARL	NEW FOOD COMPAGNY SARL	AARON SERVICES INTERANTIONAL	PERFORMANCE CONSULTING	JM TECHNOLOGIE CONSULTING	SALE SIDE	MAM'S SARL
Date et heure de dépôt des offres	20/06/24 à 09h-11 Mn	20/06/24 à 09h-16 Mn	20/06/24 à 09h-23 Mn	20/06/24 à 09h-24 Mn	20/06/24 à 09h-24 Mn	20/06/24 à 09h-24 Mn	20/06/24 à 09h-25 Mn	20/06/24 à 09h-26 Mn	20/06/24 à 09h-29 Mn
1. Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
2. Respect du caractère anonyme des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
3. Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
4. Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté

Tableau de recevabilité des plis suite et fin

N°	SOUROU INTERNATIONAL	ANOTRE SERVICES	SITRADICO SARL	DUIICE SERVICES SARL	SCRIPT LASER BENIN	COGEKI SARL	INGENIERIE SARL	EIS LE DEFI SCAD
Date et heure de dépôt des offres	20/06/24 à 09h-30 Mn	20/06/24 à 09h-31 Mn	20/06/24 à 09h-36 Mn	20/06/24 à 09h-39 Mn	20/06/24 à 09h-40 Mn	20/06/24 à 09h-44 Mn	20/06/24 à 09h-44 Mn	20/06/24 à 09h-52 Mn
1. Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
2. Respect du caractère anonyme des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
3. Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
4. Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté

Ouverture des plis

La COE a procédé en outre à l'ouverture des plis et à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :



Tableau d'ouverture des plis

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires						
		1	2	3	4	5	6	7
		SOLEIL INTER SARL	YVEDO AFRIQUE	TECHNET	PLANETECH SARL	MIKEM TECHNOLOGIES	NALLEN GROUP SARL	ATLANTICS COMMODITIES
1.	Date et heure de dépôt des offres	20/06/24 à 08h-20 Mn	20/06/24 à 08h-35 Mn	20/06/24 à 08h-38 Mn	20/06/24 à 08h-40 Mn	20/06/24 à 08h-54 Mn	20/06/24 à 08h-59 Mn	20/06/24 à 09h-04 Mn
2.	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
3.	Enveloppes marquées « REMPLACEMENT » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
4.	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
5.	Enveloppes inférieures et les mentions (2)	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
6.	Présence de clé USB	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
7.	Date et heure d'enregistrement de l'offre sur la clé	19-06-2024 à 19h-08 Mn	19-06-2024 à 17h-51 Mn	19-06-2024 à 19h-10Mn	19-06-2024 à 21h-19 Mn	20-06-2024 à 08h-23 Mn	20-06-2024 à 02h-11 Mn	19-06-2024 à 21h-11 Mn
8.	Présence de l'offre scannée sur clé USB	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
9.	Habilitation à signer l'offre le cas échéant	F	F	NF	F	F	F	F
10.	Lettre de soumission datée, signé et cacheté	F	F	F	F	F	F	F
11.	Rabais	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
12.	Montant TTC de l'offre	114.463.451	100.771.056	72.129.334	57.635.082	69.038.850	97.049.218	137.884.500
13.	Montant HT de l'offre	97.002.925	85.399.200	NON INDIQUE	48.443.290	58.507.500	82.245.100	NON INDIQUE
14.	Bordereau des Prix Unitaires	F	F	F	F	F	F	F
15.	Bordereau des prix pour les fournitures	F	F	F	F	F	F	F
16.	Garanfie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F(lettre)	F(lettre)	F(lettre)	F(lettre)	F(AFSC)	F(lettre)	F(lettre)
17.	Engagement du soumissionnaire	F	F	F	F	F	F	F
18.	Attestation de capacité financière	F(SUNU ASSURANCES)	F(FONAGA)	F(NSIA BANQUE)	F(SUNU ASSURANCES)	F(AFSC)	F(FONAGA)	F(SUNU ASSURANCES)
19.	Etats financiers	F (EF :2021,2022, 2023)	F (BO :2023 + EF : 2023)	F (BO : 2024)	F (EF :2021,2022, 2023)	F (EF :2021,2022, 2023)	F (BO : 2022 +EF :2022, 2023)	F (BO :2023 +EF : 2023)
20.	Description technique des prestations, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire	F	F	F	F	F	F	F
21.	Références techniques	F	NF	NF	F	F	NF	NF
22.	Attestation d'assurance risque professionnels (entreprises naissante ou n'ayant pas trois (03) années d'existence	F(SUNU ASSURANCES)	F(ATLANTIQUE ASSURANCE)	F(NSIA ASSURANCE)	NF	NF	F(AFSC)	F(GENERALE DES ASSURANCES DU BENIN)
Observation		RAS	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI

Légende : F : Fourni ; NF : Non Fourni, NA : Non applicable, RAS : Rien à Signaler, BO : Bilan d'ouverture ; EF : Etats Financiers

Acquisition de fournitures, de consommables de bureau et autres accessoires au profit de l'Agence de Développement de Sème City, par accord cadre à bon de commande sur trois (03) ans (2024 à 2026)

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires										
		8	9	10	11	12	13	14				
		INRI GROUP	TAYA SERVICES	ETS ZOM ESPACE	STE GLOBAL FOURNITURES CENTER SARL	NEW FOOD COMPAGNY SARL	AARON SERVICES INTERANTIONAL	PERFORMANCE CONSULTING				
1.	Date et heure de dépôt des offres.	20/06/24 à 09h-07 Mn	20/06/24 à 09h-11 Mn	20/06/24 à 09h-16 Mn	20/06/24 à 09h-23 Mn	20/06/24 à 09h-24 Mn	20/06/24 à 09h-24 Mn	20/06/24 à 09h-24 Mn				
2.	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant				
3.	Enveloppes marquées « REMPLACEMENT » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant				
4.	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant				
5.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI				
6.	Présence de clé USB	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI				
7.	Date et heure d'enregistrement de l'offre sur la clé	20-06-2024 à 05h-049 Min	20-06-2024 à 08h-49Mn	19-06-2024 à 18h-41Min	19-06-2024 à 23h-27 Mn	19-06-2024 à 17h-08 Mn	19-06-2024 à 17h-48 Mn	19-06-2024 à 21h-44 Mn				
8.	Présence de l'offre scannée sur clé USB	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI				
9.	Habilitation à signer l'offre le cas échéant	F	F	F	F	F	F	F				
10.	Lettre de soumission datée, signé et cacheté	F	F	F	F	F	F	F				
11.	Rabais	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT				
12.	Montant TTC de l'offre	96.316.379	93.581.220	88.414.509	102.986.333	58.578.650	64.513.550	77.905.975				
13.	Montant HT de l'offre	81.624.050	NON INDIQUE	74.927.550	NON INDIQUE	NON INDIQUE	NON INDIQUE	NON INDIQUE				
14.	Bordereau des Prix Unitaires	F	F	F	F	F	F	F				
15.	Bordereau des prix pour les fournitures	F	F	F	F	F	F	F				
16.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F(lettre)	F(lettre)	F(lettre)	F(lettre)	F(SUNU ASSURANCE)	F(lettre)	F(lettre)				
17.	Engagement du soumissionnaire	F	F	F	F	F	F	F				
18.	Attestation de capacité financière	F(AFGC)	F(AFGC)	F(AFGC)	F(ORA BANK)	F(SUNU ASSURANCES)	F(SUNU ASSURANCES)	F(SUNU ASSURANCES)				
19.	Etats financiers	F (EF :2021,2022,2023)	F(BO : 2022 +EF : 2022)	F (EF :2021,2022,2023)	F(BO : 2023 +EF : 2023)	F (EF :2021,2022,2023)	F(BO : 2023)	F(BO : 2024)				
20.	Description technique des prestations, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire	F	F	F	F	F	F	F				
21.	Références techniques	F	NF	F	NF	F	NF	NF				
22.	Attestation d'assurance risque professionnels (Entreprises naissante ou n'ayant pas trois (03) années d'existence	NF	F(AFGC)	NF	F(NOBIILLA ASSURANCE)	NF	F(NOBIILLA ASSURANCE)	F(NOBIILLA ASSURANCE)				
Observation		OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI				

Légende : F : Fourni ; NF : Non Fourni ; NA : Non applicable ; RAS : Rien à Signaler ; BO : Bilan d'ouverture ; EF : Etats Financiers

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires						
		15	16	17	18	19	20	21
		JM TECHNOLOGIE CONSULTING	SALE SIDE	MAM'S SARL	SOUROU INTERNATIONAL	ANOTRE SERVICES	SITRADICO SARL	DULCE SERVICES SARL
1.	Date et heure de dépôt des offres	20/06/24 à 09h-25 Mn	20/06/24 à 09h-26 Mn	20/06/24 à 09h-29 Mn	20/06/24 à 09h-30 Mn	20/06/24 à 09h-31 Mn	20/06/24 à 09h-36 Mn	20/06/24 à 09h-39 Mn
2.	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
3.	Enveloppes marquées « REMPLACEMENT » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
4.	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
5.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
6.	Présence de clé USB	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
7.	Date et heure d'enregistrement de l'offre sur la clé	20-06-2024 à 17h-15 Mn	19-06-2024 à 20h-42 Mn	19-06-2024 à 15h-09Mn	19-06-2024 à 21h-26Mn	19-06-2024 à 17h-11 Mn	19-06-2024 à 21h-40 Mn	20-06-2024 à 03h-01 Mn
8.	Présence de l'offre scannée sur clé USB	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
9.	Habilitation à signer l'offre le cas échéant	NF	NF	NF	F	F	F	F
10.	Lettre de soumission datée, signé et cacheté	F	F	F	F	F	F	F
11.	Rabais	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
12.	Montant TTC de l'offre	265.057.260	112.314.111	82.974.431	94.426.113	61.994.810	83.137.857	161.161.650
13.	Montant HT de l'offre	NON INDIQUE	95.181.450	NON INDIQUE	NON INDIQUE	52.529.500	70.455.811	NON INDIQUE
14.	Bordereau des Prix Unitaires	F	F	F	F	F	F	F
15.	Bordereau des prix pour les fournitures	NF	F	F	F	F	F	F
16.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F(lettre)	F(lettre)	F(AFGC)	F(lettre)	F(lettre)	F(FONAGA)	F(lettre)
17.	Engagement du soumissionnaire	F	F	F	F	F	F	F
18.	Attestation de capacité financière	F(SUNU ASSURANCES)	F(FONAGA)	F(AFGC)	F(SUNU ASSURANCES)	F(SUNU ASSURANCES)	F(FONAGA)	F(SUNU ASSURANCES)
19.	Etats financiers	F (BO : 2024)	F (EF :2021,2022, 2023)	F (BO :2023 + EF : 2023)	NF	F (BO : 2024)	F (EF :2021,2022, 2023)	F (BO : 2024)
20.	Description technique des prestations, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire	F	F	NF	F	F	F	F
21.	Références techniques	NF	F	NF	NF	F	F	NF
22.	Attestation d'assurance risque professionnels (Entreprises naissante ou n'ayant pas trois (03) années d'existence	F(INOBILLA ASSURANCE)	F(ATLANTIQUE ASSURANCE)	F(NSIA ASSURANCE)	F(ATLANTIQUE ASSURANCE)	F(INOBILLA ASSURANCE)	F(GENERALES ASSURANCES)	F(AFGC)
Observation		OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	RAS	OUI

Légende : F : Fourni ; NF : Non Fourni, NA : Non applicable, RAS : Rien à Signaler, BO : Bilan d'ouverture ; EF : Etats Financiers

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires			
		22	23	24	25
		SCRIPT LASER BENIN	COGEKI SARL	INGENIERIE SARL	ETIS LE DEFI SCAD
1.	Date et heure de dépôt des offres	20/06/24 à 09h-40 Mn	20/06/24 à 09h- 44 Mn	20/06/24 à 09h-44 Mn	20/06/24 à 09h-52 Mn
2.	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant
3.	Enveloppes marquées « REMPLACEMENT » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant
4.	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant
5.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	OUI	OUI	OUI	OUI
6.	Présence de clé USB	NF	OUI	OUI	OUI
7.	Date et heure d'enregistrement de l'offre sur la clé	NEANT	20-06-2024 à 09h-12 Mn	20-06-2024 à 09h- 23 Mn	19-06-2024 à 23h- 10 Mn
8.	Présence de l'offre scannée sur clé USB	NEANT	OUI	OUI	OUI
9.	Habilitation à signer l'offre le cas échéant	NF	F	F	F
10.	Lettre de soumission datée, signé et cacheté	F	F	F	F
11.	Rabais	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
12.	Montant TTC de l'offre	362.484.034	100.300.006	112.456.712	65.521.052
13.	Montant HT de l'offre	307.189.860	85.000.005	95.302.298	NON INDIQUE
14.	Bordereau des Prix Unitaires	F	F	F	F
15.	Bordereau des prix pour les fournitures	F	F	F	F
16.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F (lettre)	F (lettre)	F (lettre)	F (lettre)
17.	Engagement du soumissionnaire	F	F	F	F
18.	Attestation de capacité financière	NF	F (AFGC)	F (FONAGA)	F (AFGC)
19.	Etats financiers	F (EF :2020,2021 , 2022)	F (EF :2021,2022, 2023)	F (BO : 2022 +EF : 2022)	F (EF :2021,2022, 2023)
20.	Description technique des prestations, datée, signée et cochétée par le soumissionnaire	NF	F	F	F
21.	Références techniques	F	F	F	F
22.	Attestation d'assurance risque professionnels (Entreprises naissante ou n'ayant pas trois (03) années d'existence	NF	NF	F (AFGC)	NF
Observation		OUI	OUI	RAS	OUI

Légende : F : Fourni ; NF : Non Fourni. NA : Non applicable, RAS : Rien à Signaler, BO : Bilan d'ouverture ;

EF : Etats Financiers

A l'issue de l'ouverture des plis, le représentant de la PRMP a donné la parole aux représentants des soumissionnaires pour formuler leurs observations éventuelles. Aucune observation n'a été enregistrée de leur part.

Les listes de présence de cette séance sont jointes en annexe du présent procès-verbal d'ouverture.

Le représentant de la PRMP a clôturé la séance à 15 heures 40 minutes.



Fait à Cotonou, le jeudi 20 juin 2024

Président/ Rapporteur



Antoine HOUNKPONOU

Les membres

Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Signature
ADSC	Carlos HOUNKANLINKPE	Assistant PRMP	
ADSC	Charlebon Kocouvi SOUKPO	Représentant du Directeur Administratif et Financier	

En annexe la liste de présence et le tableau d'ouverture.



MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES MANIFESTATIONS D'INTERET

*Avis à manifestation d'intérêt n°008/2024/ASIN/DG/PRMP du
04/04/2024__*

**Objet : Etude pour la définition de la stratégie d'approche dynamique
de subventions aux acteurs assurant les objectifs de service universel
(appel à projets).**

Source de financement : *Budget autonome*

Gestion : *Exercice 2024*

Imputation budgétaire : *0311001001 3208510010000001 0486 6413*

Commencé le 14/05/2024

Achevé le 14/05/2024

Mai 2024

Procès-verbal d'ouverture des plis

Objet : Avis à manifestation d'intérêt n°008/2024/ASIN/DG/PRMP/SPRMP du 04/04/2024
Relative à l'étude pour la définition de la stratégie d'approche dynamique de subventions aux acteurs assurant les objectifs de service universel (appel à projets).

Mode de passation : Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI).

L'an deux mil vingt-quatre et le mardi 14 mai à 10 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de l'ASIN sis au 5^{ème} étage de l'immeuble JUMMY PALACE CENTER, au C/85 Avenue Steinmetz, quartier Tokpa Hoho, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des manifestations relatives au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel à concurrence a fait l'objet d'une publication sur le site du SIGMAP le 08 avril 2024, au quotidien la nation n°8470 du 12 avril 2024 et au Journal des Marchés Publics n°354 du 04 avril 2024. Suite à une insuffisance de plis, une relance a été faite le 29 avril 2024. La date limite de remise des offres était fixée au 26 avril 2024 a été reportée au 14 mai 2024 à 10 heures.

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP) suivant le procès-verbal N°033-04/CCMP/ASIN/S-CCMP du 02 avril 2024.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°031/2024/ASIN/DG/DAF/DP-IN/PRMP du 07 mai 2024 :

- Président : Victoire KPANO
- Rapporteur : Laurencio TCHIAKPE
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
ASIN	Nawal TARO KORA	Asst-PRMP	Avec voix délibérative
ASIN	Bruno GBAGUIDI	Rept/DAF	ABSENT
ASIN	Christelle HOUHIN	Asst-CCMP	Sans voix délibérative

Le Chef projet au nom de monsieur GBAGUIDI Fiacre n'étant pas présents s'est fait représenter par son collègue Monsieur TCHIAKPE Laurencio.

Au total cinq (5) plis ont été reçus aux date et heure limites de dépôt des manifestations,

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) des Offres a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de

SA pf

N°	Soumissionnaires	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations.
01	GTC	25/04/2024 10h33'	AHLONSOU Maréline 96 33 31 33	TUNISIE	NEANT
02	SHILO TECHNOLOGY	25/04/2024 16h56'	ADEOGUN Shegun 97 52 23 59	BENIN	Retiré le 14/05/2024 à 09h 20'
03	Groupement PROGRESSUS/TITANE/ SOAR	26/04/2024 09h50'	HOUNTON Thibaut 96 18 69 28	BENIN	NEANT
04	SMART WORLD PARTNERS	10/05/2024 11h45'	AMBLESSO Osvaldo 66 44 45 81	FRANCE	NEANT
05	TACTIS	14/05/2024 08h59'	CODJIA Wilfried	FRANCE	NEANT
06	Consortium GALAXIE ELITE/SHILO TECHNOLOGY	14/05/2024 09h 32'	KATCHON Cerveau 97 70 56 74	BENIN	NEANT

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Examen de la recevabilité des plis

fs *9 p*

Tableau de recevabilité des plis

N°	Eléments à vérifier	GTC	Groupement PROGRESSUS/ TITANE/SOAR	SMART WORLD PARTNERS
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui	Oui
2.	Respect du caractère anonymat des plis	Oui	Oui	Oui
3.	Respect de l'intégrité des plis	Oui	Oui	Oui
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté <i>(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)</i>		Accepté	Accepté	Accepté

L'ouverture des manifestations a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constituées que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission. Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après.

ASR

Tableau de recevabilité des plis

N°	Soumissionnaire				
	Eléments à vérifier	N° 1	N°2	N° 3	N° 4
	Nom	GTC	SHILO	Groupement PROGRESSUS /TITANE/SOAR	SMART WORLD PARTNERS
	Date	25/04/2024	25/04/2024	26/04/2024	10/05/2024
	Heure	10 h 33 mn	16 h 56 mn	09 h 50 mn	11 h 44mn
1	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	-	oui	-	-
2	Enveloppes marquées « REMPLACEMENT » (le cas échéant)	-	-	-	-
3	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	-	-	-	-
4	Présentation de l'offre (anonymat+original+copie+clé USB).	oui	-	oui	oui
5	Présence de l'offre scannée sur la clé USB.	oui	-	oui	oui
6	Lettre de soumission de la manifestation d'intérêt.	F	-	F	F
7	Liste des prestations similaires accompagnées de preuves	F	-	F	F
8	L'original ou la photocopie légalisée du Régistre de Commerce et du Crédit moilier(RCCM)	F	-	F	NF
9	Organisation technique et managériale du cabinet/firme	F	-	F	F
7	Liste de personnel	F	-	F	F
8	Accord de groupement	NA	-	NF	NA

Légende : F : Fourni ; NF : Non Fourni ; N/A : Non Applicable

En outre, la vérification de la présence des pièces n'a donné lieu à aucune observation :

- des soumissionnaires : Néant
- des membres du COE : Néant
- du membres de l'organe de contrôle : Néant

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance à 11 heures 51 mn.

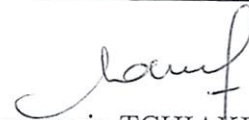
Fait à Cotonou, le 14 mai 2024

Le Président



Victoire KPANOU

Le Rapporteur



Laurencio TCHIAKPE

Membres



Nawal TARO KORA

L'organe de contrôle



HOUIHIN Christelle



REPUBLIQUE DU BENIN

FRATERNITE JUSTICE TRAVAIL

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE

DEPARTEMENT DE L'ALIBORI



Mairie Karimama ; BP : 01 ; Tél : 95 45 88 47/97 13 87 81 ; E-mail : mairie.karimama@yahoo.fr; www.mairie-karimama.org

MARCHE DE FOURNITURE

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES

Avis d'appel à concurrence n°58/09/M.CKM/PRMP/ST/SPRMP/2024 du 30/05/2024

Objet : Acquisition et installation d'une trilleuse optique au profit de la mini rizerie de Karimama et acquisition d'équipement (étuveuse et décortiqueuse, kit complet d'étuvage) au profit des transformatrices de riz de Monsey, Kompa et Birni Lafia ; d'équipement (motopompe) au profit des producteurs de riz en matériels de productions ; d'équipements (torréfacteurs, décortiqueuse, et extracteur de l'huile et kit complet) au profit des transformatrices d'arachide en huile et d'équipements (fumoir, grillage et ustensiles) au profit des mareyeuses

Source de financement : FADeC AFFECTE MAEP et du FADeC NON AFFECTE
GUICHET SAHEL

Gestion : 2024

F_ST_91246

Imputation budgétaire : 2482

Accord de prêt : Néant

Commencé le 20/06/2024

Achevé le 20/06/2024

JUIN 2024

8/2024

Procès-verbal d'ouverture des plis

Objet : Dossier d'AOO n°58/09/M.CKM/PRMP/ST/SPRMP/2024 du 30 Mai 2024 relatif à l'Acquisition et installation d'une trilleuse optique au profit de la mini rizerie de Karimama et acquisition d'équipement (étuveuse et décortiqueuse, kit complet d'étuvage) au profit des transformatrices de riz de Monsey, Kompa et Birni Lafia; d'équipement (motopompe) au profit des producteurs de riz en matériels de productions; d'équipements (torréfacteurs, décortiqueuse, et extracteur de l'huile et kit complet) au profit des transformatrices d'arachide en huile et d'équipements (fumoir, grillage et ustensiles) au profit des mareyeuses.

Mode de passation : AOO

L'an deux mil vingt-quatre et le 20 juin à 10 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de réunion de la mairie de Karimama, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel à concurrence a fait l'objet d'une publication dans *le SIGMaP* du 30/05/2024 au 20/06/2024, au journal des marchés publics et au journal la nation du 30/05/2024 au 20/06/2024. La date limite de remise des offres était fixée au 20/06/2024 à 10 heures 00 mn.

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la CCMP suivant le procès-verbal N°58/012/CKMA/CCMP/2024 du 16/05/2024

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°: 58/083/M.CKM/SE/PRMP/SPRMP/SA du 14/06/2024

- Président : MIDOU B. Soumaïla
- MEDAWA Oumarou
- MOUSSA Alassane
- SALEY Massaoudou

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
Mairie	MIDOU B. Soumaïla	PRMP	<i>avec voix délibérative</i>
Mairie	MEDAWA Oumarou	Membre	<i>avec voix délibérative</i>
Mairie	MOUSSA Alassane	Membre	<i>avec voix délibérative</i>
Mairie	SALEY Massaoudou	Membre	<i>avec voix délibérative</i>

Les travaux sont répartis en deux (02) lots à savoir :

LOT 1: Acquisition et installation d'une trilleuse optique au profit de la mini rizerie de Karimama;

LOT 2 : Acquisition d'équipement (étuveuse et décortiqueuse, kit complet d'étuvage) au profit des transformatrices de riz de Monsey, Kompa et Birni Lafia ; d'équipement (motopompe) au profit des producteurs de riz en matériels de productions ; d'équipements (torréfacteurs, décortiqueuse, et extracteur de l'huile et kit complet) au profit des transformatrices d'arachide en huile et d'équipements (fumoir, grillage et ustensiles) au profit des mareyeuses

Aux date et heure limites de dépôt des offres, Treize (13) soumissionnaires ont retiré le dossier et :

- deux (02) ont déposé leur pli pour le **lot 1** ;
- trois (03) ont déposé leur pli pour le **lot 2**

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

LOT 1 :

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	GUEV ECOLOGICAL VENTURE	20/06/24 08 H 09	KAKPO H. Hypolite 66 59 94 76	BENIN	RAS
2	LA NATION VERTE SARL	20/06/24 08 H 32	ATCHONOU Marius 96 58 41 60	BENIN	RAS
3	EST BETSALEEL BTP ET SERVICES	20/06/24 10 H 07	ADOM Serge 97 16 39 52	BENIN	RAS
4	AGRI MECA ET SERVICE	20/06/24 10H 14	SOULE OROU Daniel 52 30 47 88	BENIN	RAS

S. H. A.

LOT 2 :

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	GUEV ECOLOGICAL VENTURE	20/06/24 08 H 09	KAKPO H. Hypolite 66 59 94 76	BENIN	RAS
2	LA NATION VERTE SARL	20/06/24 08 H 32	ATCHONOU Marius 96 58 41 60	BENIN	RAS
3	ADIMED	20/06/24 08 H 44	MAIDAWA Kabirou 66 17 19 18	BENIN	RAS
4	EST BETSALEEL BTP ET SERVICES	20/06/24 10 H 07	ADOM Serge 97 16 39 52	BENIN	RAS
5	AGRI MECA ET SERVICE	20/06/24 10H 14	SOULE OROU Daniel 52 30 47 88	BENIN	RAS

Etaient également présent à cette séance d'ouverture, le représentant de la CCMP, monsieur **OLOUKOU Bonaventure**.

La commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

572

Examen de la recevabilité des plis
Tableau de recevabilité des plis

LOT 1

N°	Soumissionnaires Eléments à vérifier	GUEV ECOLOGICA L VENTURE	LANATION VERTE SARL	EST BETSALEEL BTP ET SERVICES	AGRI MECA ET SERVICE
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	NON	NON
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI	OUI
3.	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI	OUI
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI	OUI
5.	Autres [à renseigner par la PRMP]				
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté <i>(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraîne le rejet du pli)</i>		Accepté	Accepté	Rejeté	Rejeté

NB : Le non-respect de ces dispositions entraîne le rejet du pli

LOT 2

N°	Soumissionnaires Eléments à vérifier	GUEV ECOLOGICAL VENTURE	LANATION VERTE SARL	ADIMED SARL	EST BETSALEEL BTP ET SERVICES	AGRI MECA ET SERVICE
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI	NON	NON
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
3.	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
5.	Autres [à renseigner par la PRMP]					
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté <i>(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraîne le rejet du pli)</i>		Accepté	Accepté	Accepté	Rejeté	Rejeté

NB : Le non-respect de ces dispositions entraîne le rejet du pli

Sx2

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission. Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

8/1/2

Tableau d'ouverture des plis

LOT 1

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires	
		GUEV ECOLOGICAL VENTURE	LA NATION VERTE SARL
1.	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	NF	NF
2.	Enveloppes marquées « REMPLACEMENT » (le cas échéant)	NF	NF
3.	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	NF	NF
4.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	OUI	OUI
5.	Présence de clé USB	OUI	OUI
6.	Présence de l'offre scannée sur clé USB ¹	OUI	OUI
7.	Habilitation à signer datée, signée et cachetée, le cas échéant	F	F
8.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	F
9.	Rabais	NF	NF
10.	Montant TTC de l'offre	18 986 200	18 625 500
11.	Montant HT de l'offre	16 090 000	15 784 322
12.	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F	F
13.	Bordereau des Prix Unitaires des fournitures à importées daté, signé et cacheté	F	F
14.	Bordereau des Prix Unitaires et calendrier des services connexes daté, signé et cacheté	F	F
15.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F	F

J
H
29

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires		
		GUEV ECOLOGICAL VENTURE	LA NATION VERTE SARL	
16.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F	F	
17.	Déclaration de l'autorité contractante	NF	F	
18.	Acte d'engagement du soumissionnaire	NF	NF	
19.	Renseignement sur le soumissionnaire	F	F	
20.	Attestation de capacité financière	F	F	
21.	Situation financière	F	F	
22.	Capacité de financement	NF	F	
23.	Etats financiers	F	F	
24.	Chiffre d'affaires	F	F	
25.	Attestation de non exclusion de la commande publique	F	F	
26.	Références techniques	F	F	
27.	Personnel	F	F	
28.	Matériel	F	F	
29.	Programme de livraison	F	F	
30.	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	F	NF	
31.	IFU	F	F	
32.	Non faillite	F	F	
33.	CNSS	F	F	
34.	Attestation Fiscale	F	F	
35.	Registre de Commerce	F	F	
36.	RIB	F	F	
37.	Plan de charge	NF	F	

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires		
		GUEV ECOLOGICAL VENTURE	LA NATION VERTE SARL	
38.	Antécédant de marché	NF	F	
39.	Formulaire de divulgation des bénéficiaires	F	NF	
40.	Fiche technique	F	F	
41.	Prospectus	F	F	
42.	Autorisation du fabricant	NF	F	
43.	Description technique du produit	F	F	
44.	Certificat environnemental à la norme du produit	NF	F	
45.	Liste des fournitures et calendriers de livraison	F	F	
46.	Certificat d'origine	F	NF	

5/10

LOT 2

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires		
		GUEV ECOLOGICAL VENTURE	LA NATION VERTE SARL	ADIMED SARL
47.	Enveloppes marquées « RETRAIT » (1e cas échéant)	NF	NF	NF
48.	Enveloppes marquées « REMPLACEMENT » (1e cas échéant)	NF	NF	NF
49.	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (1e cas échéant)	NF	NF	NF
50.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	OUI	OUI	OUI
51.	Présence de clé USB	OUI	OUI	OUI
52.	Présence de l'offre scannée sur clé USB ²	OUI	OUI	OUI
53.	Habilitation à signer datée, signée et cachetée, le cas échéant	F	F	F
54.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	F	F
55.	Rabais	NF	NF	NF
56.	Montant TTC de l'offre	27 292 220	24 483 200	23 682 600
57.	Montant HT de l'offre	23 129 000	20 748 475	20 070 000
58.	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F	F	F
59.	Bordereau des Prix Unitaires et calendrier des services connexes daté, signé et cacheté	NF	F	F
60.	Bordereau des Prix Unitaires des fournitures à importées daté, signé et cacheté	F	F	F
61.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F	F	F

OK 22

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires		
		GUEV ECOLOGICAL VENTURE	LA NATION VERTE SARL	ADIMED SARL
62.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F	F	F
63.	Déclaration de l'autorité contractante	NF	F	F
64.	Acte d'engagement du soumissionnaire	NF	NF	F
65.	Renseignement sur le soumissionnaire	F	F	F
66.	Attestation de capacité financière	F	F	F
67.	Situation financière	NF	F	F
68.	Capacité de financement	NF	F	F
69.	Etats financiers	F	F	F
70.	Chiffre d'affaires	NF	F	F
71.	Attestation de non exclusion de la commande publique	F	F	F
72.	Références techniques	NF	F	F
73.	Personnel	F	F	F
74.	Matériel	F	F	F
75.	Programme de livraison	NF	F	F
76.	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	F	NF	NF
77.	IFU	F	F	F
78.	Non faillite	F	F	F
79.	CNSS	F	F	F
80.	Attestation Fiscale	F	F	F
81.	Registre de Commerce	F	F	F
82.	RIB	F	F	F
83.	Plan de charge	NF	F	F

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires		
		GUEV ECOLOGICAL VENTURE	LA NATION VERTE SARL	ADIMED SARL
84.	Antécédant de marché	NF	F	F
85.	Formulaire de divulgation des bénéficiaires	F	NF	F
86.	Fiche technique	F	F	F
87.	Prospectus	F	F	F
88.	Description technique du produit	F	F	F
89.	Certificat environnemental à la norme du produit	NF	NF	F
90.	Liste des fournitures et calendriers de livraison	F	F	F

5/10
9

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :


- des soumissionnaires : RAS
- des membres de la COE : deux (02) entreprises ont déposées leur offre après l'heure limite de dépôt. Les membres de la commission d'ouvertures et d'évaluation des offres ont donc déclaré irrecevables les offres et les ont retournés aux représentants des soumissionnaires concernés.

Soumissionnaires	Date et heures de dépôt	Nom, prénoms et contacts du déposant
EST BETSALEEL BTP ET SERVICES	20/06/24 10 H 07	ADOM Serge 97 16 39 52
AGRI MECA ET SERVICE	20/06/24 10H 14	SOULE OROU Daniel 52 30 47 88

- des membres de l'organe de contrôle : RAS
- Les listes de présence à cette séance sont en annexe.*
Le Président a clôturé la séance à 12 heures 45 mn.

Fait à Karimama, le 20/06/2024

Le Président


MIDOU B. Soumaïla

Membres


MEDAWA Oumarou


MOUSSA Alassane


SALEY Massaoudou

L'organe de contrôle (CCMP)


OLOUKOU Bonaventure



Rubrique

Procès verbal d'attribution



MINISTÈRE DE LA
DECENTRALISATION
ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE

REPUBLIQUE DU BENIN

COMMUNE DE BASSILA
DEPARTEMENT DE LA DONGA
B.P. : 07 Téléphone +229 662 087 77
Email : mairie.bassila@gmail.com



MARCHE DE FOURNITURE

Rapport d'évaluation des offres

Objet : *Accord-cadre biennal à bon de commande pour l'acquisition de fournitures de Bureau, consommables informatiques et produits d'entretien*

Source de financement : Fonds Propres

Gestion : 2024

Imputation budgétaire : 604

Accord de prêt : NA

Commencé le *10 Mai 2024*

Achévé le *13 Mai 2024*

MAI 2024

Objet de l'appel d'offres : Accord-cadre biennal à bon de commande pour l'acquisition de fournitures de Bureau, consommables informatiques et produits d'entretien

Résumé succinct de la procédure :

Nombre d'offres reçues : 03

Aspects marquants de l'évaluation des offres et de la qualification des soumissionnaires :

Recommandation d'attribution provisoire et montant du marché :

La Commission d'Ouverture et d'Évaluation des offres suggère à la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de déclarer : « **AL TANMIA SARL** » attributaire provisoire du marché.



Tableau 1 : Identification

1.1	Nom et adresse de l'autorité contractante	Mairie de Bassila
1.2	Imputation budgétaire/référence du financement/date d'entrée en vigueur et de clôture du prêt/crédit	604
1.3	Nom du projet/objet du marché	Accord-cadre biennal à bon de commande pour l'acquisition de fournitures de Bureau, consommables informatiques et produits d'entretien
1.7	Numéro (d'identification) du marché	F_RAAF_88433
1.8	Description du marché	Accord-cadre biennal à bon de commande pour l'acquisition de fournitures de Bureau, consommables informatiques et produits d'entretien
1.9	Estimation du coût ¹	18644067 HT
1.10	Mode de passation du marché	DRP
1.11	Contrôle a priori de l'organe de contrôle compétent ²	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
1.12	Examen préalable du PTF le cas échéant	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>
1.13	Préférence en faveur des candidats de droit de pays membres de l'UEMOA ou des offres ne comportant que des produits d'origine ou de pays membres de l'UEMOA	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>

1. Indiquer la source et la date du montant indiqué.

2. Si la réponse est « non », ne pas remplir les lignes 2.2 (b), 2.4 (b) et 2.6 (b) du tableau 2.

Tableau 2 : Déroulement de l'appel d'offres

2.1	Avis général de passation des marchés publics	21/03/2024
a)	Dates de publication initiale/dernière mise à jour	_____
2.2		_____
a)		_____
b)	Préqualification, le cas échéant	_____
	Nombre d'entreprises préqualifiées	_____
	Date de l'avis de l'organe de contrôle des marchés publics, et du PTF, le cas échéant	Oui _____ Non <input checked="" type="checkbox"/> X _____ Date _____
2.3		
a)	Avis d'appel public à la concurrence	Oui _____ Non _____ Date _____
	Noms des canaux de publication :	
	- SIGMaP	Oui _____ Non <input checked="" type="checkbox"/> X _____ Date _____
	- JMP	Oui _____ Non <input checked="" type="checkbox"/> X _____ Date _____
	- La Nation	Oui _____ Non <input checked="" type="checkbox"/> X _____ Date _____
b)	- Autre (à préciser)	Oui _____ Non <input checked="" type="checkbox"/> X _____ Date _____
	Voie d'affichage (le cas échéant)	
	Lieux d'affichage :	
	- Mairie	Oui <input checked="" type="checkbox"/> X Non _____ Date <input checked="" type="checkbox"/> 25/03/2024
	- Préfecture	Oui <input checked="" type="checkbox"/> X Non _____ Date <input checked="" type="checkbox"/> 25/03/2024
	- Chambre des Métiers	Oui <input checked="" type="checkbox"/> X Non _____ Date <input checked="" type="checkbox"/> 25/03/2024
c)	- Autre (à préciser)	Oui _____ Non _____ Date _____
d)		
e)	Publication par l'UEMOA (le cas échéant)	Oui _____ Non <input checked="" type="checkbox"/> X _____ Date _____
f)	Publication à grande diffusion internationale (le cas échéant)	Oui _____ [Non <input checked="" type="checkbox"/> X _____ Date _____
	Date de publication	_____
2.4	Dossier type d'appel d'offres	
a)	Titre, date de mise à jour	_____
b)	Date de l'avis de l'organe de contrôle compétent et de l'avis de non objection du PTF, le cas échéant	23-04-2024
c)	Date de publication de l'avis	25-04-2024
2.5	Nombre d'entreprises ayant retiré le dossier	

2.6	Modifications apportées au dossier, le cas échéant	03 —
a)	Indiquer les dates des différentes modifications	1. NA 2. 3.
b)	Date(s) de l'avis de l'organe de contrôle des marchés compétent, et de l'avis de non objection du PTF, le cas échéant	1. 2. 3.
2.7	Date de la réunion préalable au dépôt des offres, le cas échéant	23-04-2024
2.8	Date du procès-verbal de la réunion avec les candidats	—

At

Tableau 3 : Remise des offres et ouverture des plis

3.1	Date limite de remise des offres	
a)	Date et heure de dépôt initiales	10/05/2024
b)	Prorogations, le cas échéant	
3.2	Ouverture des plis	
	Date, heure	10/05/2024 à 10heures 30 minutes
3.3	Procès-verbal de l'ouverture des plis	
	Date	10/05/2024
3.4	Nombre d'offres soumises	03
3.5	Période de validité des offres (jour)	
a)	Prévue au départ	30 jours
b)	Prorogations, le cas échéant	
c)	Date de l'avis du PTF, le cas échéant	

1. Dans le cas des marchés pour lesquels la procédure de soumission en deux étapes est retenue, ces informations doivent être fournies pour chaque étape.



Tableau 4 : Prix des offres (lus publiquement)

Listes des candidats ayant soumissionné	Identification du soumissionnaire	Prix de l'offre (lu publiquement)			e) Modifications ou Commentaires
		a) Nom	b) Adresse	c) Monnaie	
Ets AKOFEL-MAD ET FILS	Sèmè-podji, tel 95 11 95 59	FCFA	19 895 800	23 477 044	
CONTROLE 20 PLUS	66 83 23 82, Cotonou	FCFA	22 613 800	26 684 284	
AL TANMIA SARL	Cotonou ; 95 10 68 95	FCFA	18 623 528	21 975 763	

EXAMEN PRELIMINAIRE

Examen de la recevabilité de l'offre

Note

Les éléments à vérifier à cette étape figurent dans le tableau ci-après. La /le COE renseigne le tableau par les mentions : fourni- valide (FV), fourni -Non valide (FNV), Non Fourni (NF) ou Non Applicable (NA) le cas échéant.

En cas de rejet d'une offre, la /le COE mentionne clairement tous les motifs dudit rejet en bas du tableau.

Tableau 5 : Examen de la recevabilité de l'offre

N°	Soumissionnaires Eléments à vérifier	Ets AKOFEL- MAD ET FILS	CONTRO LE 20 PLUS	AL TANMIA SARL
1.	Lettre de soumission datée signée et cachetée	FV	FV	FV
2.	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	FV	FV	FV
3.	Détail Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté, si requis	FV	FV	FV
4.	Bordereau des prix pour les fournitures	NA	NA	NA
5.	Bordereau des prix et calendrier de réalisation des services connexes, si requis	NA	NA	NA
6.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	FV	FV	FV
7.	Confirmation écrite, datée, signée et cachetée, habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise	FV	FV	FV
8.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	FV	FV	FV
9.	Accord ou promesse d'accord du groupement, si requis	NA	NA	NA
10.	Agrément d'exercice de l'activité, si requis, il doit être fourni par tous les membres d'un groupement	NA	NA	NA
11.	Délai de validité de l'offre	30 jours	30 jours	30 jours
12.	Autres pièces [à renseigner par la PRMP]			

Accord-cadre biennal à bon de commande pour l'acquisition de fournitures de Bureau, consommables informatiques et produits d'entretien

Acceptation pour examen de conformité technique : Accepté/Rejeté (non-respect de l'une quelconque des dispositions entraîne le rejet de l'offre)	Accepté	Accepté	Accepté
---	---------	---------	---------

NB : La non-production ou la non-validité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre



Examen de la conformité technique

Les pièces à examiner à cette étape figurent dans le tableau ci-après. La /le COE renseigne le tableau par les mentions : Fourni - conforme (FC), Fourni - non conforme (FNC), Non fourni (NF) ou Non applicable (NA) le cas échéant. :

➤ Cas de marché de fournitures

N°	Soumissionnaires Eléments à vérifier	Ets AKOFEL- MAD ET FILS	CONTROLE 20 PLUS	AL TANMIA SARL
1.	Méthodes d'exécution ;	NA	NA	NA
2.	Liste du matériel à mobiliser pour l'exécution du marché, si requis	NA	NA	NA
3.	Liste du personnel affecté à l'exécution de la mission, si requis ;	NA	NA	NA
4.	Calendrier d'exécution signé ;	FV	FV	NF
5.	Description technique des fournitures, datée et signée par le soumissionnaire	FC	FC	FC
6.	Fiches techniques des fournitures, délivrées par le fabricant	NA	NA	NA
7.	Prospectus, si requis	NA	NA	NA
8.	Certificat d'origine des fournitures	NA	NA	NA
9.	Photos	NA	NA	NA
10.	Certificat de conformité à la norme environnementale du produit, si requis ;	NA	NA	NA
11.	Attestation de visite de site signée par la Personne responsable des marchés publics (PRMP) ;	NA	NA	NA
12.	Acceptation pour l'évaluation financière : Accepté/Rejeté <i>(non-respect de l'une quelconque des dispositions entraîne le rejet de l'offre)</i>	Acceptée	Acceptée	Acceptée

Au terme de l'examen de conformité technique des offres, les soumissionnaires Ets AKOFEL-MAD ET FILS ; CONTROLE 20 PLUS et AL TANMIA SARL sont restés en lice

EVALUATION FINANCIERE

La/le COE procède aux différentes vérifications nécessaires pour s'assurer de la conformité des données financières et renseigne les tableaux afférents. Cette évaluation se fait à base des pièces essentielles suivantes :

- 1) Le Bordereau des prix unitaires daté, signé et cacheté ;
- 2) Le Devis quantitatif et estimatif daté, signé et cacheté, si requis ;

Accord-cadre biennal à bon de commande pour l'acquisition de fournitures de Bureau, consommables informatiques et produits d'entretien

- 3) Le Bordereau des prix pour les fournitures, si requis ;
- 4) Le Bordereau des prix et calendrier de réalisation des services connexes, si requis ;
- 5) Le Cadre de sous détail des prix, si requis ;
- 6) Autres pièces [*préalablement renseignées par la PRMP dans le dossier*].

NB : La non-production ou la non-conformité de ces pièces, entraîne le rejet de l'offre.

Correction des erreurs et calcul du Montant Net Financier des offres (NF)

- faire les vérifications horizontales et verticales des calculs ;
- appliquer les rabais inconditionnels (le cas échéant)

Tableau : Vérification de la concordance des montants en chiffres et en lettre du bordereau des prix unitaires

Entreprise Vérification	Ets AKOFEL-MAD ET FILS	CONTROLE 20 PLUS	AL TANMIA SARL
BPU	Pas d'erreur	Pas d'erreur	Pas d'erreur

Tableau 7 : Vérification de la concordance des quantités du DQE et du DAO

Vérification / entreprise	Ets AKOFEL-MAD ET FILS	CONTROLE 20 PLUS	AL TANMIA SARL
DQE et DAO	Pas d'erreur	Pas d'erreur	Pas d'erreur



Tableau 6 : Corrections et rabais inconditionnels

a) Soumissionnaire	Prix de l'offre lu publiquement		Corrections		f) Prix de l'offre corrigé (f = c + d)	Rabais inconditionnels		h) Prix de l'offre corrigé/avec rabais i = (f - h) HT
	b) Monnaie	c) Montant HT	d) Erreurs de calcul	e) Sommes provisionnelles HT ou TTC		g) Pourcentage	h) Montant(s) HT ou TTC	
Ets AKOFEL-MAD ET FILS	FCFA	19 895 800	00	-	19 895 800	-	-	19 895 800
CONTROLE 20 PLUS	FCFA	22 613 800	00	-	22 613 800	-	-	22 613 800
AL TANMIA SARL	FCFA	18 623 528	00	-	18 623 528	-	-	18 623 528

Détermination du montant minimum acceptable des offres (M)

Soumissionnaires	Monnaie	Montant lu publiquement (HT) (a)	Montant corrigé (HT)(b)	Moyenne des propositions financières corrigées en lice HT	$M = 0,80 \times (0,6 \times F_m + 0,4 \times F_c)$ HT
Ets AKOFEL-MAD ET FILS	FCFA	19 895 800	19 895 800	20 377 709	15 747 401
CONTROLE 20 PLUS	FCFA	22 613 800	22 613 800		
AL TANMIA SARL	FCFA	18 623 528	18 623 528		

Le montant minimal acceptable après le calcul est de quinze millions sept cent quarante-sept mille quatre cent un (**15 747 401**) FCFA HT.

Classement des soumissionnaires

Soumissionnaires	Monnaie	Montant lu publiquement (HT) (a)	Montant corrigé (HT)(b)	Classement des soumissionnaires
Ets AKOFEL-MAD ET FILS	FCFA	19 895 800	19 895 800	2^{ème}
CONTROLE 20 PLUS	FCFA	22 613 800	22 613 800	3^{ème}
AL TANMIA SARL	FCFA	18 623 528	18 623 528	1^{er}

I- EXAMEN DE LA QUALIFICATION

Tableau 11 : Vérification de la qualification des soumissionnaires

3.1 Appréciation de la conformité et de la validité des offres, par rapport aux moyens financiers et expériences analogues

Vérification de la conformité des qualifications du candidat qui est premier : il s'agit du soumissionnaire « AL TANMIA SARL »

Objet du critère de qualification		1. Critères de provenance					Documenta- tion
		Spécifications de conformité					
		Soumissionnaire « AL TANMIA SARL »					
N°		Critère	Entité unique	Groupement d'entreprises			Spécifications de soumission
				Toutes parties combinées	Chaque partie	Une partie au moins	
1.1	Admissibilité	Conforme à la sous-clause 4.1 des IC.	Doit satisfaire au critère	GE existant ou prévu doit satisfaire au critère	Doit satisfaire au critère	Sans objet	Formulaires ELI -1.1 et 1.2, avec pièces jointes Satisfait au critère
1.2	Non admis à participer	Ne pas être frappé par une mesure d'interdiction, tel que décrit dans la clause 4.1 des IC.	Doit satisfaire au critère	GE existant doit satisfaire au critère	Doit satisfaire au critère	Sans objet	Formulaire d'offre Satisfait au critère
1.3	Conflit d'intérêts	Pas de conflit d'intérêts selon la clause 4.3 des IC.	Doit satisfaire au critère	GE existant ou prévu doit satisfaire au critère	Doit satisfaire au critère	Sans objet	Formulaire d'offre Satisfait au critère

<i>Objet</i>		2. Antécédents de défaut d'exécution de marché					
N°		Spécification de conformité					Documentat ion Requite
		Critère	Soumissionnaire «AL TANMIA SARL »	Groupement d'entreprises			
				Entité unique	Toutes Parties Combinées	Chaque Membre	
2.1	Antécédents de non-exécution de marché	Pas de défaut d'exécution incombant au soumissionnaire d'un marché au cours des cinq (5) dernières années (2023, 2022, 2021, 2020 et 2019) depuis le 1 ^{er} janvier de l'année 2019.	Doit satisfaire au critère	Doit satisfaire au critère.	Doit satisfaire au critère.	Sans objet	Formulaire ANT – 2 Satisfait au critère
2.2	Exclusion dans le cadre de la mise en œuvre d'une Déclaration de garantie d'offre	Ne pas être sous le coup d'une sanction relative à la mise en œuvre d'une Déclaration de garantie d'offre en application de l'article 4.1 des IC.	Doit satisfaire au critère.	Doit satisfaire au critère.	Doit satisfaire au critère.	Sans objet	Soumission (Formulaire) Satisfait au critère
2.3	Litiges en instance	La solvabilité actuelle et la rentabilité à long terme du Soumissionnaire telles qu'évaluées au critère 3.1 ci-après restent acceptables même dans le cas où l'ensemble des litiges en instance seraient tranchés à l'encontre du Soumissionnaire.	Doit satisfaire au critère.	Sans objet	Doit satisfaire au critère.	Sans objet	Formulaire ANT – 2 Satisfait au critère
2.4	Antécédents de litiges	Absence d'antécédent de différends systématiquement conclus à l'encontre du Soumissionnaire au cours de ces (05) dernières années depuis le 1 ^{er} janvier de l'année 2019	Doit satisfaire au critère.	Doit satisfaire au critère.	Doit satisfaire au critère.	Sans objet	Formulaire ANT – 2 Satisfait au critère

Objet du critère de qualification		3. Situation financière					Documenta- tion
		Spécifications de conformité					
		Soumissionnaire « AL TANMIA SARL »					
N°	Critère	Entité unique	Groupement d'entreprises			Spécification s de soumission	
			Toutes parties combinées	Chaque partie	Une partie au moins		
3.1	Situation financière	Soumission des états financiers certifiés ou, si cela n'est pas requis par la réglementation du pays du candidat, autres états financiers acceptables par l'Autorité contractante pour les trois (03) dernières années (2023, 2022 et 2021) démontrant la solidité actuelle de la position financière du candidat et sa rentabilité à long terme Pour les entreprises naissantes et celles n'ayant pas trois (03) ans d'existence, fournir la preuve d'une assurance des risques professionnels) et aux besoins de financement du marché. Les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) ans fourniront la preuve d'une assurance des risques professionnels valable pour période d'exécution du marché d'un montant de vingt millions cinq cent huit mille quatre cent soixante-quinze (20.508.475) F CFA	Doit satisfaire au critère	Sans objet	Doit satisfaire au critère	Sans objet	Formulaire FIN - 3.1 avec pièces jointes Satisfait au critère
3.2	Chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction	Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités de services et ou de fournitures de vingt millions cinq cent huit mille quatre cent soixante-quinze (20.508.475) F CFA, qui correspond au total des paiements ordonnancés pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois (03) dernières années (2023, 2022 et 2021). Les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) ans fourniront la	Doit satisfaire au critère	Doivent satisfaire au critère	Doit satisfaire à ___ [insérer pourcentage en toutes lettres et en chiffres] ___ pour cent (___%) ³ de la spécification	Doit satisfaire à ___ [insérer pourcentage en toutes lettres et en chiffres] ___ pour cent (___%) ⁴ de la spécification	Formulaire FIN - .3.2 Satisfait au critère

		preuve d'une assurance des risques professionnels valable pour période d'exécution du marché d'un montant de vingt millions cinq cent huit mille quatre cent soixante-quinze (20.508.475) F CFA					
3.3	Capacité de financement	Accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de : un million cinq cent cinquante-trois mille six soixante-douze (1 553 672) F CFA. (i) besoins en financement du marché : et (ii) besoins en financement pour ce marché et les autres engagements en cours du candidat.	Doit satisfaire au critère	Doivent satisfaire au critère	Sans objet	Sans objet	Formulaires FIN - 3.3 et FIN 3.4 Satisfait au critère

Objet du critère de qualification		4. Expérience					Documenta- tion
		Spécifications de conformité					
		Soumissionnaire « AL TANMIA SARL »					
N°	Critère	Entité unique	Groupement d'entreprises			Spécifications de soumission	
			Toutes parties combinées	Chaque partie	Une partie au moins		
4.1	Expérience générale de construction	Trois (03) Expérience de marchés de fourniture à titre de fournisseur ou sous-traitant au cours des cinq (05) dernières années (2023, 2022, 2021, 2020 et 2019) qui précèdent la date limite de dépôt des soumissions justifiées par des copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réceptions provisoire ou définitive + copies légalisées des premières pages et la page de signature des contrats y afférents délivrées par une administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou une multinationale NB : Pour les entreprises naissantes, cette situation pourra être appréciée de façon objective par référence aux capacités financières du candidat (déclarations appropriées de banques ou organismes financiers habilités, ou le cas échéant, la preuve d'une assurance des risques professionnels) et aux besoins de financement du marché	Doit satisfaire au critère	Sans objet	Doit satisfaire au critère	Sans objet	Formulaire EXP-4.1 Non Applicable
4.2 a)	Expérience spécifique de construction	Avoir effectivement exécuté en tant que prestataire, ou sous-traitant dans au moins deux (02) marchés similaires d'un montant de neuf millions (9.000.000) F CFA HT par marché au cours des cinq (05) dernières années (2023, 2022, 2021, 2020 et 2019) qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés, pour l'essentiel, et qui sont similaires aux services proposés justifiés par des copies légalisées	Doit satisfaire au critère	Doivent satisfaire au critère	Sans objet	Doit satisfaire au critère pour un marché	Formulaire EXP 4.2 a) Non Applicable

Objet du critère de qualification		4. Expérience					Documenta- tion
		Spécifications de conformité					
		Soumissionnaire « AL TANMIA SARL »					
N°	Critère	Entité unique	Groupement d'entreprises			Spécifications de soumission	
			Toutes parties combinées	Chaque partie	Une partie au moins		
	des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réceptions provisoire ou définitive + copies légalisées des premières pages et la page de signature des contrats y afférents délivrées par une administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou une multinationale NB : Pour les entreprises naissantes, cette situation pourra être appréciée de façon objective par référence aux capacités financières du candidat (déclarations appropriées de banques ou organismes financiers habilités, ou le cas échéant, la preuve d'une assurance des risques professionnels) et aux besoins de financement du marché. La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans la section IV, étendue des prestations.						
4.2 (b)	Autres expériences spécifiques	b) Pour les marchés référencés ci-dessus ou pour d'autres marchés exécutés pendant la période stipulée au paragraphe 4.2 a) ci-dessus, une expérience minimale de livraison de fournitures dans les principales activités suivantes : fourniture des équipements sanitaire	Doit satisfaire aux spécifications	Doivent satisfaire au critère	Sans objet	Doit satisfaire au critère	Formulaire EXP-4.2 (b) Non Applicable
Acceptée pour la suite de l'évaluation							
Accord-cadre biennal à bon de commande pour l'acquisition de fournitures de Bureau, consommables informatiques et produits d'entretien							

3.2 Appréciation de la conformité et de la validité des offres, par rapport aux pièces techniques, à travers l'appréciation de la méthodologie, du planning, du personnel et du matériel de l'ENTREPRISE « AL TANMIA SARL »

❖ **Méthodologie et planning**

Numéro	Désignation	Soumissionnaire « AL TANMIA SARL »
1	Méthodologie	Non applicable
2	Planning (vingt-quatre (24) mois, selon la DRP)	Conforme

Le personnel

Le Candidat doit établir qu'il dispose du personnel pour les positions-clés suivantes :

N°	Position	Qualification	Expérience globale en travaux (nombre d'années d'expériences)	Expérience des travaux similaires (nombre d'expériences)	«AL TANMIA SARL »
Pour les entreprises naissantes et celles ayant moins de trois ans					
1					Non applicable
Conclusion				Offre : acceptée	

❖ **Matériel**

Le Candidat doit établir qu'il a les matériels suivants :

Numéro	Type du matériel	Nombre minimum	« AL TANMIA SARL »
		A détenir en Propre ou à louer	
			Non applicable
Conclusion			Offre : acceptée

91

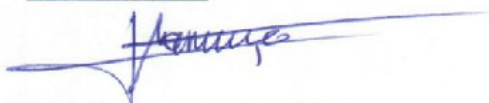
Tableau 12 : Etat récapitulatif de l'évaluation des offres et proposition (s) d'attribution du marché

1.	Soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme évaluée économiquement la mieux avantageuse (auquel il est proposé d'attribuer le marché)	
a)	Nom : AL TANMIA SARL	
b)	Adresse : Ilot C/SB. Quartier Gbodjo (Cotonou) tél : +229 95 10 68 95 _____	
2.	Si l'offre a été soumise par un agent, indiquer le Responsable de l'Entreprise	
a)	Nom : MAMA GOMINA IBRAHIM Fatimatou	
b)	Adresse : Quartier Gbodjo (Cotonou)tél : +229 95 10 68 95	
3.	Si l'offre est présentée par un groupement d'entreprises, indiquer tous les partenaires, leur nationalité, et la part estimée du marché qui revient à chacun : Non Applicable	
4.	Principal (principaux) pays de provenance des fournitures/matériaux _____	
5.	Date envisagée pour la signature du marché (mois, année) : MAI 2024	
6.	Date(s) prévue(s) pour l'arrivée des fournitures/matériels à destination finale ou pour l'achèvement des travaux (date calendaire ou nombre de jours/mois) : 24 mois	
		Monnaie(s) Montant(s) ou %
7.	Prix de l'offre (lu publiquement) ¹	FCFA 18 623 528 HT
8.	Corrections des erreurs ²	FCFA 00
9.	Rabais ³	FCFA 00
10.	Autres ajustements ⁴	FCFA 00
11.	Montant proposé ⁵	FCFA 18 623 528 HT
12.	Catégories de décaissements ⁶	
13.	Vérification de la qualification du soumissionnaire recommandé pour l'attribution du marché : Oui/Non	

Ont signé :

Le Président

Le Rapporteur



François ANIGNIKIN

ENIANLOKO Codjo Aristide Sébastien

Membre



AGOSSOU A. Gabin

PROPOSITION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

La Commission d'Ouverture et d'Évaluation des offres suggère à la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de déclarer : « AL TANMIA SARL » attributaire provisoire du marché relatif à l'Accord-cadre biennal à bon de commande pour l'acquisition de fournitures de Bureau, consommables informatiques et produits d'entretien pour un montant révisable de : **Dix-huit millions six cent vingt-trois mille cinq cent vingt-huit (18 623 528) FCFA HT** soit **vingt un millions neuf cent soixante-quinze mille sept cent soixante-trois (21 975 763) FCFA TTC**.





MINISTÈRE DE LA
DECENTRALISATION
ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE
REPUBLICQUE DU BENIN

COMMUNE DE BASSILA
DEPARTEMENT DE LA DONGA
B.P. : 07 Téléphone +229 662 087 77
Email : mairie.bassila@gmail.com



PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Avis d'appel d'offres N° 67/F RAAF/88433/MB/SE/PRMP/SP-PRMP

**Objet : Accord-cadre mixte biennal pour l'acquisition de
fournitures de bureau, consommables informatiques et produits
d'entretien**

Source de financement : Fonds Propres

Gestion : 2024-2025

Imputation budgétaire : 604

Accord de prêt : NA

Commencé le 14 mai 2024

Achévé le 14 mai 2024

Mai 2024

df

Procès-verbal d'attribution provisoire

Objet : Dossier d'appel à concurrence n° F_RAAF_88433 du 25 avril 2024 relative à l'accord-cadre mixte biennal pour l'acquisition de fournitures de bureau, consommables informatiques et produits d'entretien

Mode de passation : Demande de Renseignement et de Prix (DRP)

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 14 mai à 10 heures, dans la salle de conférence de la Mairie de Bassila BP 07 ; email : prmp2021bsl@gmail.com, la Commission d'ouverture et d'Évaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°67/03/2024/MB/SE/PRMP/SP-PRMP° :

- Président : ANIGNIKIN François, PRMP
- Rapporteur : ENIANLOKO Codjo Aristide Sébastien, RAAF
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
Mairie	AGOSSOU A. Gabin, Responsable des Services Techniques	RST	<i>Avec voix délibérative</i>

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Lot unique	Intitulé : Accord-cadre biennal à bon de commande pour l'acquisition de fournitures de Bureau, consommables informatiques et produits d'entretien
Procédures	
Mode de passation	Demande de Renseignement et de Prix (Accord-cadre biennal à bon de commande)

Justification	Non applicable
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	PV n°67/007/MB/CCMP/2024/du 23 avril 2024
Soumissionnaire(s)	
<ul style="list-style-type: none"> - AKOFEL MAD ET FILS - CONTRÔLE 20 PLUS - AI TANMIA SARL 	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	Motifs
AKOFEL MAD ET FILS	Montant supérieur à celui de l'offre la plus économiquement avantageuse
CONTRÔLE 20 PLUS	Montant supérieur à celui de l'offre la plus économiquement avantageuse
Attributaire	
Nom	AI TANMIA SARL
Montant proposé	Dix-huit millions six cent vingt-trois mille cinq cent vingt-huit (18 623 528) FCFA HT
Montant évalué (corrigé)	Dix-huit millions six cent vingt-trois mille cinq cent vingt-huit (18 623 528) FCFA HT
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Accord-cadre biennal à bon de commande pour l'acquisition de fournitures de Bureau, consommables informatiques et produits d'entretien
Prix	Dix-huit millions six cent vingt-trois mille cinq cent vingt-huit (18 623 528) FCFA HT
Délai d'exécution	Vingt-quatre (24) mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Non applicable
Variante pris en compte (cas échéant)	Non applicable
Autres	Sans objet

Accord-cadre biennal à bon de commande pour l'acquisition de fournitures de Bureau, consommables informatiques et produits d'entretien

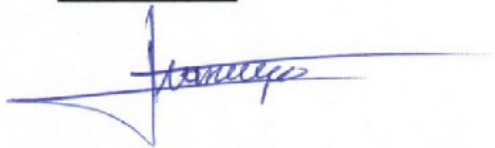
Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Évaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation	Attributaire	Montant
Accord-cadre biennal à bon de commande pour l'acquisition de fournitures de Bureau, consommables informatiques et produits d'entretien	AL TANMIA SARL	Dix-huit millions six cent vingt-trois mille cinq cent vingt-huit (18 623 528) FCFA HT
TOTAL		Vingt un millions neuf cent soixante-quinze mille sept soixante-trois (21 975 763) FCFA TTC.

Le Président a clôturé la séance à 14 heures 25 mn.

Fait à Bassila, le 14 Mai 2024

Le Président



François ANIGNIKIN

Le Rapporteur

ENIANLOKO Codjo Aristide Sébastien

Membre



AGOSSOU A. Gabin

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN
Fraternité- Justice-Travail

Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE)

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
Avis d'appel d'offre ouvert / Avis d'Appel public à candidature de marché
N° 255/22/SBEE/DG/DT/DPAL/PRMP/CM du 04/03/2022

Objet du dossier d'appel à concurrence :

Acquisition complémentaire de chaines
d'isolateurs composites normes 11 et 16 pour les
tensions 24kV et 36kV

Janvier 2024

Acquisition complémentaire de chaines d'isolateurs composites - normes 11 et 16 pour les tensions 24kV et 36kV

1
2
B / P

Procès-verbal d'attribution provisoire

Objet : Dossier d'appel à concurrence n° 255/22/SBEE/DG/DT/DPAL/PRMP/CM du 04/03/2022 relatif à l'acquisition complémentaire de chaînes d'isolateurs composites normes 11 et 16 pour les tensions 24kV et 36kV

Mode de passation : Appel d'offres ouvert international

L'an deux mil vingt-quatre et le vendredi 14 janvier à 10 heures 58 minutes, dans la salle 116 de la Direction Générale de la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) sise à Ganhi en face de la Préfecture du Littoral, Rue Avenue du Gouverneur Général Ponty, 01 BP : 123 Cotonou Tel : (229) 21 31 21 45, la Commission d'ouverture et d'Évaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément aux notes de services n° 723/22/SBEE/DPAL/PRMP/CM SP du 26/04/2022, n° 190/23/SBEE/DPAL/PRMP/APM-CMEDDS/APM-CP SPM du 23/01/2023, n° 0211/23/DG PRMP DCMEDDSP/DCPR/SPM du 29/03/2023 et n° 0219/23 DG PRMP DCMEDDSP-DCPR SPM du 04/04/2023 :

- Président : Nestor HOUAGA, Personne Responsable des Marchés Publics p.i (PRMP)
- Rapporteur : Elias AMOUZOUN, Spécialiste en Passation de Marchés.
- Membres :
 - Gérard HOUNNOUKPE, Représentant DT ;
 - Sawab OGOUNCHIL, Représentant DAF ;

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

LOT 1

Lot unique	Intitulé : Acquisition complémentaire de chaînes d'isolateurs composites normes 11 et 16 pour les tensions 24kV et 36Kv
Procédures	
Mode de passation	Appel d'Offres Ouvert International
Justification	Montant prévisionnel requis pour appel d'offres ouvert
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	BON A LANCER de la DNCMP obtenu le 03/03/2022 et l'addendum n°1, le 14/04/2022

Acquisition complémentaire de chaînes d'isolateurs composites normes 11 et 16 pour les tensions 24kV et 36kV

Soumissionnaire(s) en liste

- 1) HYDROLIGHT
3) Groupement TLA/SOLEIL DU SIECLE
5) Groupement QUALITY POWER AFRICA SARL/ZHEJIANG GOLDEN PHOENIX ELECTRICAL
7) ANDES GROUP SARL
9) HAVILA BDELLIUM ET FILS
11) MELIA SEDJRO
13) HAKEL POPELUX
15) Groupement BIOLYNX /LEMAPLUS
17) CGE
19) VALKO SARL
21) Groupement SOGETEC S.A/SCTT SARL
23) MRI
25) AKASI GROUP SARL
26) CHABESY INTERNATIONAL SARL
28) MB TECHNOLOGIES

Soumissionnaires écartés

Soumissionnaires	Motifs
3) Groupement TLA/SOLEIL DU SIECLE	Le soumissionnaire n'a pas renseigné sur les sections des câbles que peuvent contenir les pinces d'ancrage et d'alignement tel qu'exigé au point 4 - CARACTERISTIQUES MECANQUES, ELECTRIQUES ET DIMENSIONNELLES (Conditions obligatoire et éliminatoire) à la page 127 du dossier d'appel d'offres qui stipule que : «...La capacité de la pince d'ancrage doit pouvoir prendre des câbles de sections 54.6 - 148,1 mm ² selon les norme et spécification de fabrication : CEI 61284 ; La capacité de la pince d'alignement doit pouvoir prendre des câbles de sections 54.6 - 148,1 mm ² selon les norme et spécification de fabrication : CEI 61284... » ainsi qu'à l'annexe A.1.2 à la page 85 du dossier d'appel d'offres qui stipule que : « Une fiche technique et descriptive de l'ensemble des matériels proposés, appuyée de leurs prospectus dans l'original de l'offre et

Acquisition complémentaire de chaînes d'isolateurs composites normes 11 et 16 pour les tensions 24kV et 36kV

	<p>comportant toutes les indications nécessaires à l'appréciation technique desdits matériels. Ces fiches techniques et prospectus doivent être libellés en langue française (obligatoire ou traduit en français). Les caractéristiques techniques essentielles de la fiche technique doivent être conformes à celles figurant sur le prospectus. ».</p>
<p>5) Groupement QUALITY POWER AFRICA SARL/ZHEJIANG GOLDEN PHOENIX ELECTRICAL</p>	<p>Les prospectus présentés par le soumissionnaire ne correspondent pas au matériel demandé. En effet, il a proposé comme fiches techniques, des dessins du matériel, accompagnés essentiellement des spécifications du dossier d'appel d'offres (valeurs identiques aux valeurs minimales exigées). La qualité des documents fournis ne permet pas de s'assurer de la fiabilité des spécifications techniques des matériels proposés. Ce qui n'est pas conforme à l'annexe A.1.2 à la page 85 du dossier d'appel d'offres qui stipule que : « Une fiche technique et descriptive de l'ensemble des matériels proposés, appuyée de leurs prospectus dans l'original de l'offre et comportant toutes les indications nécessaires à l'appréciation technique desdits matériels. Ces fiches techniques et prospectus doivent être libellés en langue française (obligatoire ou traduit en français). Les caractéristiques techniques essentielles de la fiche technique doivent être conformes à celles figurant sur le prospectus. ». Il n'a pas fourni la note indiquant la durée de garantie des matériels qui est une pièce éliminatoire selon les dispositions de l'annexe A.1.2 à la page 85 du dossier d'appel d'offres.</p>
<p>7) ANDES GROUP SARL</p>	<p>Les prospectus présentés par le soumissionnaire sont en anglais et ne correspondent pas au matériel demandé. Ce qui</p>

(Handwritten signatures and initials)

n'est pas conforme à l'annexe A.1.2 à la page 85 du dossier d'appel d'offres qui stipule que : « Une fiche technique et descriptive de l'ensemble des matériels proposés, appuyée de leurs prospectus dans l'original de l'offre et comportant toutes les indications nécessaires à l'appréciation technique desdits matériels. Ces fiches techniques et prospectus doivent être libellés en langue française (obligatoire ou traduit en français). Les caractéristiques techniques essentielles de la fiche technique doivent être conformes à celles figurant sur le prospectus. » et à l'IC 11.1 à la page 19 du DAO qui stipule que : « L'offre ainsi que toute la correspondance et tous les documents comportant la soumission, échangés entre le candidat et l'Autorité contractante seront rédigés dans la langue française. Les documents complémentaires et les imprimés fournis par le candidat dans le cadre de la soumission peuvent être rédigés dans une autre langue à condition d'être accompagnés d'une traduction des passages pertinents dans la langue française, auquel cas, aux fins d'interprétation de l'offre, la traduction fera foi. ».

9) HAVILA BDELLIUM ET FILS

Le document intitulé « Données techniques garanties pour isolateurs composites... » (signé et cacheté par le fabricant INHEGRID) dans l'offre du soumissionnaire HAVILA BDELLIUM ET FILS précise les caractéristiques mécaniques, électriques et dimensionnelles des isolateurs composites silicone CS 40 BS11-24kV pour le lot 1 et des isolateurs composites silicone CS 70 BS16-36kV pour le lot 2. Toutefois, ces mêmes informations sont absentes au niveau des fiches techniques descriptives et prospectus des

fournitures présentées dans l'offre du soumissionnaire. Mieux, ledit document ne saurait être assimilé à la fiche technique du matériel qui elle, fournit toutes les informations essentielles et importantes du matériel. En effet, une fiche technique est une fiche universelle et n'est pas élaborée pour un dossier d'appel à concurrence. Une fiche technique ne comporte pas de mention « Eliminateur » comme contenu dans ledit document. C'est une fiche qui décrit les caractéristiques essentielles et importantes du matériel. Elle est universelle et standard. C'est sur la base de la fiche technique que le matériel du fabricant est homologué, il en est de même sur la certification ISO des Usines. Ainsi, une fiche descriptive ou un document intitulé « Données techniques garanties pour isolateurs composites » ne saurait remplacer une fiche technique. Par ailleurs, pour le lot 1, les fiches techniques descriptives et prospectus des fournitures proposées dans l'offre du soumissionnaire HAVILA BDELLIUM ET FILS, présentent un isolateur MAX 24 kV tantôt avec cinq (05) jupes, tantôt avec sept (07) jupes dans la même fiche technique, pour le même type de matériel et pour les mêmes valeurs spécifiées. Ceci est techniquement impossible. Aussi pour le lot 2, les fiches techniques descriptives et prospectus des fournitures proposées dans l'offre du soumissionnaire HAVILA BDELLIUM ET FILS présentent un isolateur MAX 36 kV tantôt avec neuf (09) jupes, tantôt avec dix (10) jupes dans la même fiche technique, pour le même type de matériel et pour les mêmes valeurs spécifiées. Ceci est techniquement impossible. En somme, sur la base des spécifications techniques et des schémas graphiques des

11
8 / 8

isolateurs proposés par le soumissionnaire HAVILA BDELLIUM ET FILS, il en résulte clairement que lesdits matériels ne sauraient être compatibles avec les matériels installés actuellement sur le réseau électrique de la SBEE. Aussi, ces éléments ne respectent pas les dispositions du dossier d'appel d'offres et de son addendum n°1. Au regard de tout ce qui précède, le document intitulé « Données techniques garanties pour isolateurs composites... » dans l'offre du soumissionnaire HAVILA BDELLIUM ET FILS n'est pas conforme aux exigences du point 4 - CARACTERISTIQUES MECANQUES, ELECTRIQUES ET DIMENSIONNELLES (Conditions obligatoire et éliminatoire) à la page 127 du dossier d'appel d'offres qui stipule que : «...La capacité de la pince d'ancrage doit pouvoir prendre des câbles de sections 54,6 - 148,1 mm² selon les norme et spécification de fabrication : CEI 61284 ; La capacité de la pince d'alignement doit pouvoir prendre des câbles de sections 54,6 - 148,1 mm² selon les norme et spécification de fabrication : CEI 61284... » ainsi qu'à l'annexe A.1.2 à la page 85 du dossier d'appel d'offres qui stipule que : « Une fiche technique et descriptive de l'ensemble des matériels proposés, appuyée de leurs prospectus dans l'original de l'offre et comportant toutes les indications nécessaires à l'appréciation technique desdits matériels. Ces fiches techniques et prospectus doivent être libellés en langue française (obligatoire ou traduit en français). Les caractéristiques techniques essentielles de la fiche technique doivent être conformes à celles figurant sur le prospectus. ».

11) MELIA SEDJRO

Les fiches techniques présentées par le soumissionnaire ne renseignent pas sur les sections des câbles que peuvent contenir les pinces d'ancrage et d'alignement ainsi que la tension assignée tel qu'exigé au point 4 - CARACTERISTIQUES MECANIKES, ELECTRIQUES ET DIMENSIONNELLES (Conditions obligatoire et éliminatoire) à la page 127 du dossier d'appel d'offres qui stipule que : «...La capacité de la pince d'ancrage doit pouvoir prendre des câbles de sections 54,6 - 148,1 mm² selon les norme et spécification de fabrication : CEI 61284 ; La capacité de la pince d'alignement doit pouvoir prendre des câbles de sections 54,6 - 148,1 mm² selon les norme et spécification de fabrication : CEI 61284... » ainsi qu'à l'annexe A.1.2 à la page 85 du dossier d'appel d'offres qui stipule que : « Une fiche technique et descriptive de l'ensemble des matériels proposés, appuyée de leurs prospectus dans l'original de l'offre et comportant toutes les indications nécessaires à l'appréciation technique desdits matériels. Ces fiches techniques et prospectus doivent être libellés en langue française (obligatoire ou traduit en français). Les caractéristiques techniques essentielles de la fiche technique doivent être conformes à celles figurant sur le prospectus. ».

13) HAKEL POPELUX

Les fiches techniques présentées par le soumissionnaire ne renseignent pas sur les sections des câbles que peuvent contenir les pinces d'ancrage et d'alignement ainsi que la tension assignée tel qu'exigé au point 4 - CARACTERISTIQUES MECANIKES, ELECTRIQUES ET DIMENSIONNELLES (Conditions obligatoire et éliminatoire) à la page 127 du dossier d'appel d'offres qui stipule

que : «...La capacité de la pince d'ancrage doit pouvoir prendre des câbles de sections 54.6 - 148.1 mm² selon les norme et spécification de fabrication : CEI 61284 ; La capacité de la pince d'alignement doit pouvoir prendre des câbles de sections 54.6 - 148.1 mm² selon les norme et spécification de fabrication : CEI 61284... » ainsi qu'à l'annexe A.1.2 à la page 85 du dossier d'appel d'offres qui stipule que : « Une fiche technique et descriptive de l'ensemble des matériels proposés, appuyée de leurs prospectus dans l'original de l'offre et comportant toutes les indications nécessaires à l'appréciation technique desdits matériels. Ces fiches techniques et prospectus doivent être libellés en langue française (obligatoire ou traduit en français). Les caractéristiques techniques essentielles de la fiche technique doivent être conformes à celles figurant sur le prospectus. ».

**15) Groupement BIOLYNX
/LEMAPLUS**

Les prospectus présentés par le soumissionnaire ne correspondent pas au matériel demandé. En effet, il a proposé comme fiches techniques, des dessins du matériel, accompagnés essentiellement des spécifications du dossier d'appel d'offres (valeurs identiques aux valeurs minimales exigées). La qualité des documents fournis ne permet pas de s'assurer de la fiabilité des spécifications techniques des matériels proposés. De plus, il a écrit les sections de câbles tels que demandés par le DAO mais a présenté une pince d'ancrage PAA 54, qui n'est pas indiqué pour les câbles de sections 148.1 mm². Ce qui n'est pas conforme à l'annexe A.1.2 à la page 85 du dossier d'appel d'offres qui stipule que : « Une fiche technique et descriptive de l'ensemble des matériels

	<p>proposés, appuyée de leurs prospectus dans l'original de l'offre et comportant toutes les indications nécessaires à l'appréciation technique desdits matériels. Ces fiches techniques et prospectus doivent être libellés en langue française (obligatoire ou traduit en français). Les caractéristiques techniques essentielles de la fiche technique doivent être conformes à celles figurant sur le prospectus. ».</p>
<p>17) CGE</p>	<p>Le soumissionnaire n'a pas renseigné sur les sections des câbles que peuvent contenir les pinces d'ancrage et d'alignement ainsi que la tension assignée tel qu'exigé au point 4 - CARACTERISTIQUES MECANQUES, ELECTRIQUES ET DIMENSIONNELLES (Conditions obligatoire et éliminatoire) à la page 127 du dossier d'appel d'offres qui stipule que : «...La capacité de la pince d'ancrage doit pouvoir prendre des câbles de sections 54,6 - 148,1 mm² selon les norme et spécification de fabrication : CEI 61284 ; La capacité de la pince d'alignement doit pouvoir prendre des câbles de sections 54,6 - 148,1 mm² selon les norme et spécification de fabrication : CEI 61284... » ainsi qu'à l'annexe A.1.2 à la page 85 du dossier d'appel d'offres qui stipule que : « Une fiche technique et descriptive de l'ensemble des matériels proposés, appuyée de leurs prospectus dans l'original de l'offre et comportant toutes les indications nécessaires à l'appréciation technique desdits matériels. Ces fiches techniques et prospectus doivent être libellés en langue française (obligatoire ou traduit en français). Les caractéristiques techniques essentielles de la fiche technique doivent être conformes à celles figurant sur le prospectus. ».</p>

19) VALKO SARL

Le soumissionnaire a proposé une fiche technique non valide et non conforme car la fiche a été manipulée et surchargée à la main au niveau de la valeur proposée pour la longueur minimale nominale de ligne de fuite contrairement aux dispositions de l'IC 21.3 à la page 40 du dossier d'appel d'offres.

21) Groupement SOGETEC
S.A/SCTT SARL

Les valeurs proposées (34 – 75 mm²) par le soumissionnaire, dans ses fiches techniques pour les sections des câbles que peuvent contenir les pinces d'ancrage et d'alignement ne sont pas conformes aux exigences du point 4 - CARACTERISTIQUES MECANQUES, ELECTRIQUES ET DIMENSIONNELLES (Conditions obligatoire et éliminatoire) à la page 127 du dossier d'appel d'offres qui stipule que : «...La capacité de la pince d'ancrage doit pouvoir prendre des câbles de sections 54.6 - 148.1 mm² selon les norme et spécification de fabrication : CEI 61284 ; La capacité de la pince d'alignement doit pouvoir prendre des câbles de sections 54.6 - 148.1 mm² selon les norme et spécification de fabrication : CEI 61284... » ainsi qu'à l'annexe A.1.2 à la page 85 du dossier d'appel d'offres qui stipule que : « Une fiche technique et descriptive de l'ensemble des matériels proposés, appuyée de leurs prospectus dans l'original de l'offre et comportant toutes les indications nécessaires à l'appréciation technique desdits matériels. Ces fiches techniques et prospectus doivent être libellés en langue française (obligatoire ou traduit en français). Les caractéristiques techniques essentielles de la fiche technique doivent être conformes à celles figurant sur le prospectus. ».

23) MRI

Les prospectus présentés par le soumissionnaire sont en anglais. Ce qui n'est

pas conforme à l'IC 11.1 à la page 19 du DAO qui stipule que : « L'offre ainsi que toute la correspondance et tous les documents comportant la soumission, échangés entre le candidat et l'Autorité contractante seront rédigés dans la langue française. Les documents complémentaires et les imprimés fournis par le candidat dans le cadre de la soumission peuvent être rédigés dans une autre langue à condition d'être accompagnés d'une traduction des passages pertinents dans la langue française, auquel cas, aux fins d'interprétation de l'offre, la traduction fera foi. ». De plus, il a proposé comme fiches techniques, des dessins du matériel, accompagnés essentiellement des spécifications du dossier d'appel d'offres (valeurs identiques aux valeurs minimales exigées). La qualité des documents fournis ne permet pas de s'assurer de la fiabilité des spécifications techniques des matériels proposés. Aussi, il n'a pas renseigné sur les sections des câbles que peuvent contenir les pinces d'ancrage et d'alignement tel qu'exigé au point 4 - CARACTERISTIQUES MECANQUES, ELECTRIQUES ET DIMENSIONNELLES (Conditions obligatoire et éliminatoire) à la page 127 du dossier d'appel d'offres qui stipule que : «...La capacité de la pince d'ancrage doit pouvoir prendre des câbles de sections 54,6 - 148,1 mm² selon les norme et spécification de fabrication : CIE 61284 ; La capacité de la pince d'alignement doit pouvoir prendre des câbles de sections 54,6 - 148,1 mm² selon les norme et spécification de fabrication : CIE 61284... » ainsi qu'à l'annexe A.1.2 à la page 85 du dossier d'appel d'offres qui stipule que : « Une fiche technique et descriptive de

(Handwritten marks and signatures)

L'ensemble des matériels proposés, appuyée de leurs prospectus dans l'original de l'offre et comportant toutes les indications nécessaires à l'appréciation technique desdits matériels. Ces fiches techniques et prospectus doivent être libellés en langue française (obligatoire ou traduit en français). Les caractéristiques techniques essentielles de la fiche technique doivent être conformes à celles figurant sur le prospectus. ».

Les prospectus présentés par le soumissionnaire sont en anglais. Ce qui n'est pas conforme à l'IC 11.1 à la page 19 du DAO qui stipule que : « L'offre ainsi que toute la correspondance et tous les documents comportant la soumission, échangés entre le candidat et l'Autorité contractante seront rédigés dans la langue française. Les documents complémentaires et les imprimés fournis par le candidat dans le cadre de la soumission peuvent être rédigés dans une autre langue à condition d'être accompagnés d'une traduction des passages pertinents dans la langue française, auquel cas, aux fins d'interprétation de l'offre, la traduction fera foi. ». De plus, il a proposé comme fiches techniques, des dessins du matériel, accompagnés essentiellement des spécifications du dossier d'appel d'offres (valeurs identiques aux valeurs minimales exigées). La qualité des documents fournis ne permet pas de s'assurer de la fiabilité des spécifications techniques des matériels proposés. Aussi, il n'a pas renseigné sur les sections des câbles que peuvent contenir les pinces d'ancrage et d'alignement. Ce qui n'est pas conforme à l'annexe A.1.2 à la page 85 du dossier d'appel d'offres qui stipule que : « Une

28) MB TECHNOLOGIES

	fiche technique et descriptive de l'ensemble des matériels proposés, appuyée de leurs prospectus dans l'original de l'offre et comportant toutes les indications nécessaires à l'appréciation technique desdits matériels. Ces fiches techniques et prospectus doivent être libellés en langue française (obligatoire ou traduit en français). Les caractéristiques techniques essentielles de la fiche technique doivent être conformes à celles figurant sur le prospectus. ».
25) AKASI GROUP SARL	Aucun des marchés exécutés par le soumissionnaire ne porte au moins sur un montant de deux cent cinquante millions (250 000 000) de Francs CFA tel qu'exigé au niveau de l'IC 5.3 à la page 68 et au point 2 de l'annexe A-3-1 à la page 86 du dossier d'appel d'offres.
26) CHABESY INTERNATIONAL SARL	L'offre du soumissionnaire n'est pas économiquement la plus avantageuse
Attributaire	
Nom	1) HYDROLIGHT
Montant proposé	490 000 000 FCFA CIF (HT HD) PORT DE COTONOU
Montant évalué (corrigé)	490 000 000 FCFA CIF (HT HD) PORT DE COTONOU
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Acquisition complémentaire de chaînes d'isolateurs composites normes 11 et 16 pour les tensions 24kV et 36Kv
Prix	490 000 000 FCFA CIF (HT HD) PORT DE COTONOU
Délai d'exécution	Un (01) an
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant
Autres	-

(Handwritten marks)

LOT 2

Lot unique	Intitulé : Acquisition complémentaire de chaînes d'isolateurs composites normes 11 et 16 pour les tensions 24kV et 36Kv
Procédures	
Mode de passation	Appel d'Offres Ouvert International
Justification	Montant prévisionnel requis pour appel d'offres ouvert
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	BON A LANCER de la DNCMP obtenu le 03/03/2022 et l'addendum n°1, le 14/04/2022
Soumissionnaire(s) en liste	
2) HYDROLIGHT 4) Groupement TLA/SOLEIL DU SIECLE 6) Groupement QUALITY POWER AFRICA SARL/ZHEJIANG GOLDEN PHOENIX ELECTRICAL 8) ANDES GROUP SARL 10) HAVILA BDELLIUM ET FILS 12) MELIA SEDJRO 14) HAKEL POPELUX 16) Groupement BIOLYNX /LEMAPLUS 18) CGE 20) VALKO SARL 22) Groupement SOGETEC S.A/SCTT SARL 24) MRI 27) CHABESY INTERNATIONAL SARL	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	Motifs
4) Groupement TLA/SOLEIL DU SIECLE	Le soumissionnaire n'a pas renseigné sur les sections des câbles que peuvent contenir les pinces d'ancrage et d'alignement tel qu'exigé au point 4 - CARACTERISTIQUES MECANIKES, ELECTRIQUES ET DIMENSIONNELLES (Conditions obligatoire

f

d

et éliminatoire) à la page 127 du dossier d'appel d'offres qui stipule que : «...La capacité de la pince d'ancrage doit pouvoir prendre des câbles de sections 54.6 - 148.1 mm² selon les norme et spécification de fabrication : CEI 61284 : La capacité de la pince d'alignement doit pouvoir prendre des câbles de sections 54.6 - 148.1 mm² selon les norme et spécification de fabrication : CEI 61284... » ainsi qu'à l'annexe A.1.2 à la page 85 du dossier d'appel d'offres qui stipule que : « Une fiche technique et descriptive de l'ensemble des matériels proposés, appuyée de leurs prospectus dans l'original de l'offre et comportant toutes les indications nécessaires à l'appréciation technique desdits matériels. Ces fiches techniques et prospectus doivent être libellés en langue française (obligatoire ou traduit en français). Les caractéristiques techniques essentielles de la fiche technique doivent être conformes à celles figurant sur le prospectus. ».

Les prospectus présentés par le soumissionnaire ne correspondent pas au matériel demandé. En effet, il a proposé comme fiches techniques, des dessins du matériel, accompagnés essentiellement des spécifications du dossier d'appel d'offres (valeurs identiques aux valeurs minimales exigées). La qualité des documents fournis ne permet pas de s'assurer de la fiabilité des spécifications techniques des matériels proposés. Ce qui n'est pas conforme à l'annexe A.1.2 à la page 85 du dossier d'appel d'offres qui stipule que : « Une fiche technique et descriptive de l'ensemble des matériels proposés, appuyée de leurs prospectus dans l'original de l'offre et comportant toutes les indications nécessaires à l'appréciation

**6) Groupement QUALITY POWER
AFRICA SARL/ZHEJIANG
GOLDEN PHOENIX
ELECTRICAL**

f *S* *¢*

8) ANDES GROUP SARL

technique desdits matériels. Ces fiches techniques et prospectus doivent être libellés en langue française (obligatoire ou traduit en français). Les caractéristiques techniques essentielles de la fiche technique doivent être conformes à celles figurant sur le prospectus. ». Il n'a pas fourni la note indiquant la durée de garantie des matériels qui est une pièce éliminatoire selon les dispositions de l'annexe A.1.2 à la page 85 du dossier d'appel d'offres.

Les prospectus présentés par le soumissionnaire sont en anglais et ne correspondent pas au matériel demandé. Ce qui n'est pas conforme à l'annexe A.1.2 à la page 85 du dossier d'appel d'offres qui stipule que : « Une fiche technique et descriptive de l'ensemble des matériels proposés, appuyée de leurs prospectus dans l'original de l'offre et comportant toutes les indications nécessaires à l'appréciation technique desdits matériels. Ces fiches techniques et prospectus doivent être libellés en langue française (obligatoire ou traduit en français). Les caractéristiques techniques essentielles de la fiche technique doivent être conformes à celles figurant sur le prospectus. » et à l'IC 11.1 à la page 19 du DAO qui stipule que : « L'offre ainsi que toute la correspondance et tous les documents comportant la soumission, échangés entre le candidat et l'Autorité contractante seront rédigés dans la langue française. Les documents complémentaires et les imprimés fournis par le candidat dans le cadre de la soumission peuvent être rédigés dans une autre langue à condition d'être accompagnés d'une traduction des passages pertinents dans la langue française, auquel cas, aux fins

[Signature]

[Signature]

d'interprétation de l'offre, la traduction fera foi.
».

10) HAVILA BDELLIUM ET FILS

Le document intitulé « Données techniques garanties pour isolateurs composites... » (signé et cacheté par le fabricant INHEGRID) dans l'offre du soumissionnaire HAVILA BDELLIUM ET FILS précise les caractéristiques mécaniques, électriques et dimensionnelles des isolateurs composites silicone CS 40 BS11-24kV pour le lot 1 et des isolateurs composites silicone CS 70 BS16-36kV pour le lot 2. Toutefois, ces mêmes informations sont absentes au niveau des fiches techniques descriptives et prospectus des fournitures présentées dans l'offre du soumissionnaire. Mieux, ledit document ne saurait être assimilé à la fiche technique du matériel qui elle, fournit toutes les informations essentielles et importantes du matériel. En effet, une fiche technique est une fiche universelle et n'est pas élaborée pour un dossier d'appel à concurrence. Une fiche technique ne comporte pas de mention « Eliminateur » comme contenu dans ledit document. C'est une fiche qui décrit les caractéristiques essentielles et importantes du matériel. Elle est universelle et standard. C'est sur la base de la fiche technique que le matériel du fabricant est homologué, il en est de même sur la certification ISO des Usines. Ainsi, une fiche descriptive ou un document intitulé « Données techniques garanties pour isolateurs composites » ne saurait remplacer une fiche technique. Par ailleurs, pour le lot 1, les fiches techniques descriptives et prospectus des fournitures proposées dans l'offre du soumissionnaire HAVILA BDELLIUM ET FILS, présentent un isolateur MAX 24 kV tantôt avec cinq (05)

[Signature]

[Signature]

jupes, tantôt avec sept (07) jupes dans la même fiche technique, pour le même type de matériel et pour les mêmes valeurs spécifiées. Ceci est techniquement impossible. Aussi pour le lot 2, les fiches techniques descriptives et prospectus des fournitures proposées dans l'offre du soumissionnaire HAVILA BDELLIUM ET FILS présentent un isolateur MAX 36 kV tantôt avec neuf (09) jupes, tantôt avec dix (10) jupes dans la même fiche technique, pour le même type de matériel et pour les mêmes valeurs spécifiées. Ceci est techniquement impossible. En somme, sur la base des spécifications techniques et des schémas graphiques des isolateurs proposés par le soumissionnaire HAVILA BDELLIUM ET FILS, il en résulte clairement que lesdits matériels ne sauraient être compatibles avec les matériels installés actuellement sur le réseau électrique de la SBEE. Aussi, ces éléments ne respectent pas les dispositions du dossier d'appel d'offres et de son addendum n°1. Au regard de tout ce qui précède, le document intitulé « Données techniques garanties pour isolateurs composites... » dans l'offre du soumissionnaire HAVILA BDELLIUM ET FILS n'est pas conforme aux exigences du point 4 - CARACTERISTIQUES MECANQUES, ELECTRIQUES ET DIMENSIONNELLES (Conditions obligatoire et éliminatoire) à la page 127 du dossier d'appel d'offres qui stipule que : «...La capacité de la pince d'ancrage doit pouvoir prendre des câbles de sections 54,6 - 148,1 mm² selon les norme et spécification de fabrication : CEI 61284 ; La capacité de la pince d'alignement doit pouvoir prendre des câbles de sections 54,6 - 148,1 mm² selon les norme et spécification de fabrication : CEI

61284... » ainsi qu'à l'annexe A.1.2 à la page 85 du dossier d'appel d'offres qui stipule que : « Une fiche technique et descriptive de l'ensemble des matériels proposés, appuyée de leurs prospectus dans l'original de l'offre et comportant toutes les indications nécessaires à l'appréciation technique desdits matériels. Ces fiches techniques et prospectus doivent être libellés en langue française (obligatoire ou traduit en français). Les caractéristiques techniques essentielles de la fiche technique doivent être conformes à celles figurant sur le prospectus. ».

Les fiches techniques présentées par le soumissionnaire ne renseignent pas sur les sections des câbles que peuvent contenir les pinces d'ancrage et d'alignement ainsi que la tension assignée tel qu'exigé au point 4 - CARACTERISTIQUES MECANQUES, ELECTRIQUES ET DIMENSIONNELLES (Conditions obligatoire et éliminatoire) à la page 127 du dossier d'appel d'offres qui stipule que : «...La capacité de la pince d'ancrage doit pouvoir prendre des câbles de sections 54,6 - 148,1 mm² selon les norme et spécification de fabrication : CEI 61284 ; La capacité de la pince d'alignement doit pouvoir prendre des câbles de sections 54,6 - 148,1 mm² selon les norme et spécification de fabrication : CEI 61284... » ainsi qu'à l'annexe A.1.2 à la page 85 du dossier d'appel d'offres qui stipule que : « Une fiche technique et descriptive de l'ensemble des matériels proposés, appuyée de leurs prospectus dans l'original de l'offre et comportant toutes les indications nécessaires à l'appréciation technique desdits matériels. Ces fiches techniques et prospectus doivent être libellés en langue française (obligatoire ou

12) MELIA SEDJRO

	<p>traduit en français). Les caractéristiques techniques essentielles de la fiche technique doivent être conformes à celles figurant sur le prospectus. ».</p>
<p>14) HAKEL POPELUX</p>	<p>Les fiches techniques présentées par le soumissionnaire ne renseignent pas sur les sections des câbles que peuvent contenir les pinces d'ancrage et d'alignement ainsi que la tension assignée tel qu'exigé au point 4 - CARACTERISTIQUES MECANQUES, ELECTRIQUES ET DIMENSIONNELLES (Conditions obligatoire et éliminatoire) à la page 127 du dossier d'appel d'offres qui stipule que : «...La capacité de la pince d'ancrage doit pouvoir prendre des câbles de sections 54,6 - 148,1 mm² selon les norme et spécification de fabrication : CEI 61284 ; La capacité de la pince d'alignement doit pouvoir prendre des câbles de sections 54,6 - 148,1 mm² selon les norme et spécification de fabrication : CEI 61284... » ainsi qu'à l'annexe A.1.2 à la page 85 du dossier d'appel d'offres qui stipule que : « Une fiche technique et descriptive de l'ensemble des matériels proposés, appuyée de leurs prospectus dans l'original de l'offre et comportant toutes les indications nécessaires à l'appréciation technique desdits matériels. Ces fiches techniques et prospectus doivent être libellés en langue française (obligatoire ou traduit en français). Les caractéristiques techniques essentielles de la fiche technique doivent être conformes à celles figurant sur le prospectus. ».</p>
<p>16) Groupement BIOLYNN /LEMAPLUS</p>	<p>Les prospectus présentés par le soumissionnaire ne correspondent pas au matériel demandé. En effet, il a proposé comme fiches techniques, des dessins du matériel, accompagnés essentiellement des</p>

spécifications du dossier d'appel d'offres (valeurs identiques aux valeurs minimales exigées). La qualité des documents fournis ne permet pas de s'assurer de la fiabilité des spécifications techniques des matériels proposés. De plus, il a écrit les sections de câbles tels que demandés par le DAO mais a présenté une pince d'ancrage PAA 54, qui n'est pas indiqué pour les câbles de sections 148.1 mm². Ce qui n'est pas conforme à l'annexe A.1.2 à la page 85 du dossier d'appel d'offres qui stipule que : « Une fiche technique et descriptive de l'ensemble des matériels proposés, appuyée de leurs prospectus dans l'original de l'offre et comportant toutes les indications nécessaires à l'appréciation technique desdits matériels. Ces fiches techniques et prospectus doivent être libellés en langue française (obligatoire ou traduit en français). Les caractéristiques techniques essentielles de la fiche technique doivent être conformes à celles figurant sur le prospectus. ».

18) CGE

Le soumissionnaire n'a pas renseigné sur les sections des câbles que peuvent contenir les pinces d'ancrage et d'alignement ainsi que la tension assignée tel qu'exigé au point 4 - CARACTERISTIQUES MECANIQUES, ELECTRIQUES ET DIMENSIONNELLES (Conditions obligatoire et éliminatoire) à la page 127 du dossier d'appel d'offres qui stipule que : «...La capacité de la pince d'ancrage doit pouvoir prendre des câbles de sections 54,6 - 148,1 mm² selon les norme et spécification de fabrication : CEI 61284 ; La capacité de la pince d'alignement doit pouvoir prendre des câbles de sections 54,6 - 148,1 mm² selon les norme et spécification de fabrication : CEI 61284... » ainsi qu'à l'annexe A.1.2 à la page

	<p>85 du dossier d'appel d'offres qui stipule que : « Une fiche technique et descriptive de l'ensemble des matériels proposés, appuyée de leurs prospectus dans l'original de l'offre et comportant toutes les indications nécessaires à l'appréciation technique desdits matériels. Ces fiches techniques et prospectus doivent être libellés en langue française (obligatoire ou traduit en français). Les caractéristiques techniques essentielles de la fiche technique doivent être conformes à celles figurant sur le prospectus. ».</p>
<p>20) VALKO SARL</p>	<p>Le soumissionnaire a proposé une fiche technique non valide et non conforme car la fiche a été manipulée et surchargée à la main au niveau de la valeur proposée pour la longueur minimale nominale de ligne de fuite contrairement aux dispositions de l'IC 21.3 à la page 40 du dossier d'appel d'offres.</p>
<p>22) Groupement SOGETEC S.A/SCTT SARL</p>	<p>Les valeurs proposées (34 – 75 mm²) par le soumissionnaire dans ses fiches techniques pour les sections des câbles que peuvent contenir les pinces d'ancrage et d'alignement ne sont pas conformes aux exigences du point 4 - CARACTERISTIQUES MECANQUES, ELECTRIQUES ET DIMENSIONNELLES (Conditions obligatoire et éliminatoire) à la page 127 du dossier d'appel d'offres qui stipule que : «...La capacité de la pince d'ancrage doit pouvoir prendre des câbles de sections 54,6 - 148,1 mm² selon les norme et spécification de fabrication : CEI 61284 : La capacité de la pince d'alignement doit pouvoir prendre des câbles de sections 54,6 - 148,1 mm² selon les norme et spécification de fabrication : CEI 61284... » ainsi qu'à l'annexe A.1.2 à la page 85 du dossier d'appel d'offres qui stipule que : « Une fiche technique et descriptive de</p>

Handwritten marks and signatures at the bottom right of the page, including a checkmark and several illegible signatures.

24) MRI

l'ensemble des matériels proposés, appuyée de leurs prospectus dans l'original de l'offre et comportant toutes les indications nécessaires à l'appréciation technique desdits matériels. Ces fiches techniques et prospectus doivent être libellés en langue française (obligatoire ou traduit en français). Les caractéristiques techniques essentielles de la fiche technique doivent être conformes à celles figurant sur le prospectus. ».

Les prospectus présentés par le soumissionnaire sont en anglais et ne correspondent pas au matériel demandé. Ce qui n'est pas conforme à l'IC 11.1 à la page 19 du DAO qui stipule que : « L'offre ainsi que toute la correspondance et tous les documents comportant la soumission, échangés entre le candidat et l'Autorité contractante seront rédigés dans la langue française. Les documents complémentaires et les imprimés fournis par le candidat dans le cadre de la soumission peuvent être rédigés dans une autre langue à condition d'être accompagnés d'une traduction des passages pertinents dans la langue française, auquel cas, aux fins d'interprétation de l'offre, la traduction fera foi. ». De plus, il a proposé comme fiches techniques, des dessins du matériel, accompagnés essentiellement des spécifications du dossier d'appel d'offres (valeurs identiques aux valeurs minimales exigées). La qualité des documents fournis ne permet pas de s'assurer de la fiabilité des spécifications techniques des matériels proposés. Aussi, il n'a pas renseigné sur les sections des câbles que peuvent contenir les pinces d'ancrage et d'alignement tel qu'exigé au point 4 - CARACTERISTIQUES

J
B
D

	MECANIQUES, ELECTRIQUES ET DIMENSIONNELLES (Conditions obligatoire et éliminatoire) à la page 127 du dossier d'appel d'offres qui stipule que : «...La capacité de la pince d'ancrage doit pouvoir prendre des câbles de sections 54,6 - 148,1 mm ² selon les norme et spécification de fabrication : CEI 61284 ; La capacité de la pince d'alignement doit pouvoir prendre des câbles de sections 54,6 - 148,1 mm ² selon les norme et spécification de fabrication : CEI 61284... » ainsi qu'à l'annexe A.1.2 à la page 85 du dossier d'appel d'offres qui stipule que : « Une fiche technique et descriptive de l'ensemble des matériels proposés, appuyée de leurs prospectus dans l'original de l'offre et comportant toutes les indications nécessaires à l'appréciation technique desdits matériels. Ces fiches techniques et prospectus doivent être libellés en langue française (obligatoire ou traduit en français). Les caractéristiques techniques essentielles de la fiche technique doivent être conformes à celles figurant sur le prospectus. ».
27) CHABESY INTERNATIONAL SARL	L'offre n'est pas économiquement la plus avantageuse
Attributaire	
Nom	2) HYDROLIGHT
Montant proposé	998 000 000 FCFA CIF (HT HD) PORT DE COTONOU
Montant évalué (corrigé)	998 000 000 FCFA CIF (HT HD) PORT DE COTONOU
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Acquisition complémentaire de chaînes d'isolateurs composites normes 11 et 16 pour les tensions 24kV et 36kV
Prix	998 000 000 FCFA CIF (HT HD) PORT DE COTONOU

Acquisition complémentaire de chaînes d'isolateurs composites normes 11 et 16 pour les tensions 24kV et 36kV

Délai d'exécution	Un (01) an
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant
Autres	-

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation		Attributaire	Montant FCFA CIF (HT HD) PORT DE COTONOU
ACQUISITION COMPLEMENTAIRE DE CHAINES D'ISOLATEURS COMPOSITES NORMES 11 ET 16 POUR LES TENSIONS 24KV ET 36KV	LOT 1	HYDROLIGHT	490 000 000
	LOT 2	HYDROLIGHT	998 000 000
TOTAL FCFA CIF (HT HD) PORT DE COTONOU			1 488 000 000

Le Président a clôturé la séance à 14 heures 30 minutes.

Fait à Cotonou, le

Le Président

[Signature]
Nestor HEBAGA

Le Rapporteur

[Signature]
AMOUZOUN Elias

Les membres

[Signature]
GEOFFRE HOUNGOMBE

[Signature]
Pawab OBOUNCHI

Acquisition complémentaire de chaînes d'isolateurs composites normes 11 et 16 pour les tensions 24kV et 36kV



MAIRIE DE TOUCOUNTOUNA
REPUBLIQUE DU BENIN



Mail : contact.toucountouna@mairie.bj
mairietoucountouna@gmail.com
Site : www.decentralisation.gouv.bj

Commune de Toucountouna

MARCHE DE TRAVAUX

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISoire **AVIS D'APPEL D'OFFRES** N°61-2/12/MCT/SE/PRMP/CCMP/SPMP du 25/04/2024

Objet : travaux de réhabilitation de deux modules de trois salles de classe plus bureau et magasin à l'EPP de Tampobré (lot1) ; à l'EPP de Bouyagnindi (lot2), réhabilitation des bureaux des trois arrondissements (Toucountouna, Tampègré et Kouarfa) (lot3) et réhabilitation des logements du major et de la sage-femme au centre de santé de Kouarfa (lot4).

Source de financement : *FIC Non Affecté Investissement*

Gestion : 2024

Imputation budgétaire : 2391

Accord de prêt : *Non applicable*

Commencé le 31/05/2024
Achévé le 31/05/2024

Mai 2024

Procès-verbal d'attribution provisoire

Objet : Dossier d'appel d'offres N°61-2/12/MCT/SE/PRMP/SPMP du 25/04/2024 relatif aux travaux de réhabilitation de deux modules de trois salles de classe plus bureau et magasin à l'EPP de Tampobré (lot1) ; à l'EPP de Bouyagnindi (lot2), réhabilitation des bureaux des trois arrondissements (Toucountouna, Tampègré et Kouarfa) (lot3) et réhabilitation des logements du major et de la sage-femme au centre de santé de Kouarfa (lot4).

Mode de passation : Appel d'Offre Ouvert (AOO)

L'an deux mil vingt-quatre et le vendredi 31 mai à 16 heures 15 minutes, dans la salle de délibération de la Mairie de Toucountouna, la COE a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°61-2/16/MCT/SE/PRMP/SPRMP/SA du 17 Mai 2024.

- ❖ Président : GNINTIDEMA Modeste (PRMP/pi)
- ❖ Rapporteur : CHOGOU Gauthier (RST)
- ❖ Membres : - YENI M'PO Kouagou Gilbert (RAAF)
- DJODJO Wilfrid (RDLP)
- TCHEINTI Wantori (P/CAD)
- OMBA K. Martin (P/CAEF)

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
Mairie de Toucountouna	GNINTIDEMA Modeste	PRM/pi	Avec voix délibérative
Mairie de Toucountouna	CHOGOU Gauthier	RST	Avec voix délibérative
Mairie de Toucountouna	YENI M'PO K. Gilbert	RAAF	Avec voix délibérative
Mairie de Toucountouna	DJODJO Wilfrid	RDLP	Avec voix délibérative
Mairie de Toucountouna	TCHEINTI Wantori	P/CAD	Avec voix délibérative
Mairie de Toucountouna	OMBA K. Martin	P/CAEF	Avec voix délibérative

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans les tableaux synthèse ci-après :

(Handwritten signatures and initials in blue ink)

❖ Lot 1

Lot 1	Intitulé : Travaux de réhabilitation de deux modules de trois salles de classe plus bureau et magasin à l'EPP de Tampobré.		
Procédures			
Mode de passation	DAO		
Justification	(si requise)		
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Procès-verbal	61-2/009/MCT/SE/CCMP	du
	24/04/2024.		
Soumissionnaire en liste			
<ol style="list-style-type: none"> 1. ETS JTECH MULTI SERVICES 2. ETS PEDRO SERVICES 3. STE HAVILA BDELLIUM ET FILS SARL 4. ETS KSO COMPANY 			
Soumissionnaires écartés			
Soumissionnaires	Motifs		
ETS KSO COMPANY	Default de présentation de l'offre. La raison sociale, numéro et l'adresse du soumissionnaire non mentionnés sur l'enveloppe intérieure. Donc le point 9 de l'avis d'appel d'offre n'a pas été respecté		
ETS JTECH MULTI SERVICES	Offre économiquement non avantageuse		
ETS PEDRO SERVICES	Engagement du soumissionnaire fourni au nom de l'entreprise GLEVIVI ; Non fourniture des CV des personnel d'encadrement ; Non fourniture des attestations de travail du personnel prouvant leurs expériences.		
Attributaire			
Nom	STE HAVILA BDELLIUM ET FILS SARL		
Montant proposé TTC	9 999 910		
Montant évalué (corrigé) TTC	9 999 910		
Principales dispositions permettant l'établissement du marché			
Objet du marché	Travaux de réhabilitation de deux modules de trois salles de classe plus bureau et magasin à l'EPP de Tampobré.		
Prix (TTC)	9 999 910		
Délai d'exécution	Trois (03) mois		



Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant
Autres	Néant

❖ Lot 2

Lot 2	Intitulé : Réhabilitation d'un module de trois salles de classe plus bureau et magasin à l'EPP de Bouyagnindi
Procédures	
Mode de passation	DAO
Justification	(si requise)
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Procès-verbal 61-2/009/MCT/SE/CCMP du 24/04/2024.
Soumissionnaire en liste	
<ol style="list-style-type: none"> 1. ETS SODJINO MAHOUNAN ET FILS 2. ETS TRUST BTP 	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	Motifs
ETS TRUST BTP	Défaut de présentation de l'offre. Enveloppe intérieure non fourni. Le point 9 de l'avis d'appel d'offre n'a pas été respecté
Attributaire	
Nom	ETS SODJINO MAHOUNAN ET FILS
Montant proposé TTC	7.958.510
Montant évalué (corrigé) TTC	7.958.510
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Réhabilitation d'un module de trois salles de classe plus bureau et magasin à l'EPP de Bouyagnindi (lot2)
Prix (TTC)	7.958.510
Délai d'exécution	Trois (03) mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant
Autres	Néant



❖ Lot 3

Lot 3	Intitulé : Réhabilitation des bureaux des trois arrondissements (Toucountouna, Tampègré et Kouarfa)
Procédures	
Mode de passation	Demande de renseignements et de prix
Justification	(si requise)
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Procès-verbal 61-2/009/MCT/SE/CCMP du 24/04/2024.
Soumissionnaire en liste	
<ol style="list-style-type: none"> 1. ETS AU CŒUR DES SERVICES 2. ETS AGS INTER 3. STE THEOTOKOS SARL 4. ETS NJK BUILDING SOLUTION 5. ETS SOGETECHIND 	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	Motifs
ETS AGS INTER	Défaut de présentation de l'offre. Enveloppe intérieure non fourni. Le point 9 de l'avis d'appel d'offre n'a pas été respecté
STE THEOTOKOS SARL	Défaut de présentation de l'offre. La raison sociale, numéro et l'adresse du soumissionnaire mentionnés sur l'enveloppe extérieure. Alors le caractère anonymat des plis n'a pas été respecté (point 9 de l'avis d'appel d'offre n'a pas été respecté)
ETS SOGETECHIND	Défaut de présentation de l'offre. La raison sociale, numéro et l'adresse du soumissionnaire non mentionnés sur l'enveloppe intérieure. Donc le point 9 de l'avis d'appel d'offre n'a pas été respecté
ETS NJK BUILDING SOLUTION	L'offre du soumissionnaire ETS NJK BUILDING SOLUTION a subi une correction de +11 519 479 soit une correction de plus de 41,90% qui dépasse les 10% prévu par la clause 31.3 des IC (Le montant figurant dans la soumission est ajusté par l'Autorité contractante conformément à la procédure décrite ci-dessus afin de corriger les erreurs ; et le montant corrigé devra être accepté par celui-ci. En tout état

4/1

Handwritten signatures and initials in blue ink.

	de cause, si la correction de l'offre entraîne une variation de plus de 10 % en moins ou en plus du montant de l'offre financière lue à l'ouverture, l'offre dudit soumissionnaire sera écartée). De plus le montant de son offre corrigée qui est de 39 006 776 FCFA TTC dépasse le montant prévisionnel du lot 3 qui est de 30 000 000 FCFA TTC . De plus son Offre est économiquement non avantageuse
Attributaire	
Nom	ETS AU CŒUR DES SERVICES
Montant proposé TTC	24 933 188
Montant évalué (corrigé) TTC	24 933 188
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Réhabilitation des bureaux des trois arrondissements (Toucountouna, Tampègré et Kouarfa)
Prix (TTC)	24 933 188
Délai d'exécution	Trois (03) mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant
Autres	Néant

LOT 4

Lot 4	Intitulé : Réhabilitation des logements du major et de la sage-femme au centre de santé de Kouarfa
Procédures	
Mode de passation	DAO
Justification	(si requise)
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Procès-verbal 61-2/009/MCT/SE/CCMP du 24/04/2024.
Soumissionnaire en liste	
<ol style="list-style-type: none"> 1. STE PRIMAK SARL 2. ETS DGT BTP 3. STE BARACHIEL GROUP SARL 4. ETS AU CŒUR DES SERVICES 5. ETS AGS INTER 	

97

104


6. STE LE CNEG SARL 7. STE THEOTOKOS SARL 8. ETS TOUT EST GRACE GOD 9. ETS FREDY ET FRERE 10. ETS OMAS SERVICES PLUS	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	Motifs
ETS AGS INTER	Défaut de présentation de l'offre. Enveloppe intérieure non fourni. Le point 9 de l'avis d'appel d'offre n'a pas été respecté
STE THEOTOKOS SARL	Défaut de présentation de l'offre. La raison sociale, numéro et l'adresse du soumissionnaire mentionnés sur l'enveloppe extérieure. Alors le caractère anonymat des plis n'a pas été respecté (point 9 de l'avis d'appel d'offre n'a pas été respecté)
ETS FREDY ET FRERE	Défaut de présentation de l'offre. Enveloppe intérieure non fourni. Le point 9 de l'avis d'appel d'offre n'a pas été respecté
STE PRIMAK SARL	Offre économiquement non avantageuse
ETS DGT BTP	Offre économiquement non avantageuse
ETS AU CŒUR DES SERVICES	Offre anormalement basse
ETS TOUT EST GRACE GOD	Offre économiquement non avantageuse
ETS OMAS SERVICES PLUS	Offre économiquement non avantageuse
Attributaire	
Nom	ETS AU CŒUR DES SERVICES
Montant proposé TTC	21 295 436
Montant évalué (corrigé) TTC	21 295 436
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Réhabilitation des logements du major et de la sage-femme au centre de santé de Kouarfa
Prix (TTC)	21 295 436
Délai d'exécution	Trois (03) mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant
Autres	Néant

Au regard des informations inscrites dans les tableaux ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	Attributaire	Montant

cy

Lot 1: Réhabilitation d'un module de trois salles de classe plus bureau et magasin à l'EPP de Tampobré	STE HAVILA BDELLIUM ET FILS SARL	9.999.910
Lot 2: Réhabilitation d'un module de trois salles de classe plus bureau et magasin à l'EPP de Bouyagnindi	ETS SODJINOUMAHOUNAN ET FILS	7.958.510
Lot 3: Réhabilitation des bureaux des trois arrondissements (Toucountouna, Tampègré et Kouarfa)	ETS AU CŒUR DES SERVICES	24.933.188
Lot 4: Réhabilitation des logements du major et de la sage-femme au centre de santé de Kouarfa	STE BARACHIEL GROUP SARL	21.295.436
TOTAL		64.187.044

Le Président a clôturé la séance à 18 heures 51 minutes.

Fait à Toucountouna, le 31 mai 2023

Ont signé :

Le Président



Modeste GNINTIDEMA
(PRMP/pi)

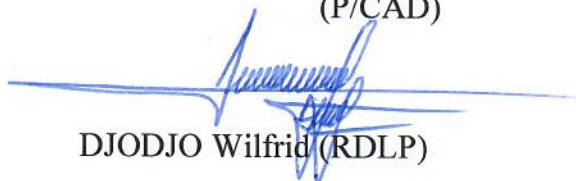


Kouagou Gilbert YENI M'PO
(RAAF)

Membre



Wantori TCHEINTI
(P/CAD)

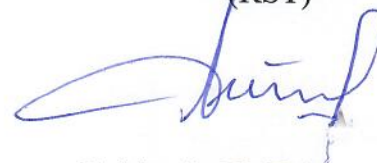


DJODJO Wilfrid (RDLP)

Le Rapporteur



Gauthier CHOGOU
(RST)



K. Martin OMBA
(P/CAEF)



MAIRIE DE TOUCOUNTOUNA
REPUBLICQUE DU BENIN



Mail : contact.toucountouna@mairie.bj
mairietoucountouna@gmail.com
Site : www.decentralisation.gouv.bj

Commune de Toucountouna

MARCHE DE TRAVAUX

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISoire
AVIS D'APPEL D'OFFRES
N°61-2/13/MCT/SE/PRMP/CCMP/SPMP du 25/04/2024

Objet : Travaux de construction et équipements des modules de salles de classe avec véranda plus bureau et magasin avec latrines dans la commune de Toucountouna (3 lots).

Source de financement : *FADEC NON AFFECTE*
INVESTISSEMENT

Gestion : 2024

Imputation budgétaire : 2391

Accord de prêt : *Non applicable*

Commencé le 31/05/2024

Achévé le 31/05/2024

MAI 2024

Procès-verbal d'attribution provisoire

Objet : Dossier d'appel d'offres N°61-2/13/MCT/SE/PRMP/SPMP du 25/04/2024 relatif aux travaux de construction et équipements des modules de salles de classe avec véranda plus bureau et magasin avec latrines dans la commune de Toucountouna (3 lots).

Mode de passation : Appel d'Offre Ouvert (AOO)

L'an deux mil vingt-quatre et le vendredi trente et un mai à 15 heures 30 minutes, dans la salle de délibération de la Mairie de Toucountouna, la COE a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°61-2/16/MCT/SE/PRMP/SPRMP/SA du 17 Mai 2024.

- ❖ Président : GNINTIDEMA Modeste (PRMP/pi)
- ❖ Rapporteur : CHOGOU Gauthier (RST)
- ❖ Membres : - YENI M'PO Kouagou Gilbert (RAAF)
 - DJODJO Wilfrid (RDLP)
 - TCHENTI Wantori (P/CAD)
 - OMBA K. Martin (P/CAEF)

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
Mairie de Toucountouna	GNINTIDEMA Modeste	PRM/pi	Avec voix délibérative
Mairie de Toucountouna	CHOGOU Gauthier	RST	Avec voix délibérative
Mairie de Toucountouna	YENI M'PO K. Gilbert	RAAF	Avec voix délibérative
Mairie de Toucountouna	DJODJO Wilfrid	RDLP	Avec voix délibérative
Mairie de Toucountouna	TCHENTI Wantori	P/CAD	Avec voix délibérative
Mairie de Toucountouna	OMBA K. Martin	P/CAEF	Avec voix délibérative

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans les tableaux synthèse ci-après :

❖ Lot 1

Lot 1	Intitulé : Travaux de construction et équipement d'un module de 03 salles de classes avec véranda plus bureau et magasin à l'Ecole Urbaine Centre Groupe A de Toucountouna
Procédures	
Mode de passation	Appel d'Offre Ouvert (AOO)

Justification	(si requise)
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Procès-verbal N° 61-2/09/MCT/CCMP/2024 du 24 avril 2024
Soumissionnaire en liste	
<ol style="list-style-type: none"> 1. PHARIC GROUP ; 2. COLOMBE SARL ; 3. ETS AU CŒUR DES SERVICES ; 4. ETS COMAB ; 5. YEVEDO AFRIQUE ; 6. ETS HAVILA BDELLIUM ET FILS SARL ; 7. ETS TOUT EST GRACE GOD ; 8. STE RMAWIDE GROUP SARL ; 9. ETS 3K CONSULTING ; 10. ETS SOGETECH IND ; 11. SOPA MULTI SERVICES. 	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	Motifs
YEVEDO AFRIQUE	Défaut de présentation de l'offre. Enveloppe intérieure non fourni, présence de 04 offres dans l'enveloppe au lieu de 02. Le point 9 de l'avis d'appel d'offre n'a pas été respecté.
STE RMAWIDE GROUP SARL	Défaut de présentation de l'offre. La raison sociale, numéro et l'adresse du soumissionnaire mentionnés sur l'enveloppe extérieure. Alors le caractère anonymat des plis n'a pas été respecté (point 9 de l'avis d'appel d'offre n'a pas été respecté).
ETS 3K CONSULTING	Présence de 05 fichiers sur la clé USB. Le point 9 de l'avis d'appel d'offre n'a donc pas été respecté
ETS SOGETECH IND	Défaut de présentation de l'offre. La raison sociale, numéro et l'adresse du soumissionnaire non mentionnés sur l'enveloppe intérieure. Donc le point 9 de l'avis d'appel d'offre n'a pas été respecté.
PHARIC GROUP	Offre économiquement non avantageuse (2ème dans le classement)
LA COLOMBE	Offre économiquement non avantageuse (4ème dans le classement)
ETS AU CŒUR DES SERVICES	L'offre du soumissionnaire ETS AU CŒUR DES SERVICES est rejetée pour défaut de non production des informations complémentaires relatives aux diplôme et carte d'identité du chef chantier puis la carte d'identité du conducteur des travaux, justifiant l'expérience de son chef chantier et son conducteur des travaux. L'entreprise a été saisi par le courrier N°61-2/56/MCT/SE/PRMP/SPRMP du 28 mai 2024.
ETS HAVILA BDELLIUM ET FILS SARL	Offre économiquement non avantageuse (5ème dans le classement)
ETS TOUT EST GRACE GOD	Offre économiquement non avantageuse (3ème dans le classement)
SOPA MULTI SERVICES	Offre arrivée en retard
Attributaire	

Nom	ETS COMAB
Montant proposé TTC	28 008 478
Montant évalué (corrigé) TTC	28 008 478
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Lot 1 : Travaux de construction et équipement d'un module de 03 salles de classes avec véranda plus bureau et magasin à l'Ecole Urbaine Centre Groupe A de Toucountouna.
Prix (TTC)	28 008 478
Délai d'exécution	Quatre (04) mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant
Autres	Néant

❖ Lot 2

Lot 2	Intitulé : Travaux de construction et équipement d'un module de 03 salles de classes simple avec latrine à quatre (4) cabines à EPP Kassari
Procédures	
Mode de passation	Appel d'Offre Ouvert (AOO)
Justification	(si requise)
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Procès-verbal N° 61-2/09/MCT/CCMP/2024 du 24 avril 2024
Soumissionnaire en liste	
<ol style="list-style-type: none"> 1. ETS GBEYIGBENAN ; 2. YEVEDO AFRIQUE ; 3. ETS IKS-BTP ; 4. ETS TOUT EST GRACE GOD ; 5. TEG GROUP SARL ; 6. ETS SITRA BENIN ; 	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	Motifs
ETS IKS-BTP	Offre économiquement non avantageuse (2ème dans le classement)
ETS TOUT EST GRACE GOD	Offre économiquement avantageuse (3ème dans le classement)

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

TEG GROUP SARL	Programme de mobilisation et de construction non fournie dans son offre (à l'ouverture, le programme de mobilisation et de construction a été confondu avec les calendriers de mobilisations et de construction).
YEVEDO AFRIQUE	Défaut de présentation de l'offre. Enveloppe intérieure non fourni, présence de 04 offres dans l'enveloppe au lieu de 02. Le point 9 de l'avis d'appel d'offre n'a pas été respecté
ETS SITRA BENIN	Offre arrivée en retard
Attributaire	
Nom	ETS GBEYIGBENAN
Montant proposé TTC	26 267 141
Montant évalué (corrigé) TTC	26 267 141
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Lot 2 : Travaux de construction et équipement d'un module de 03 salles de classes simple avec latrine à quatre (4) cabines à EPP Kassari.
Prix (TTC)	26 267 141
Délai d'exécution	Quatre (04) mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant
Autres	Néant

❖ Lot 3

Lot 3	Intitulé : Travaux de Construction et équipement d'un module de 02 salles de classes avec véranda plus bureau et magasin plus latrine à quatre cabines à l'Ecole Maternelle de Wansokou .
Procédures	
Mode de passation	Appel d'Offre Ouvert (AOO)
Justification	(si requise)
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Procès-verbal N° 61-2/09/MCT/CCMP/2024 du 24 avril 2024
Soumissionnaire en liste	

1. ETS GBEYIGBENAN ;
2. STE RMAWIDE GROUP SARL ;
3. ETS DFS INNOVATION ;
4. ETS OMAS SERVICES PLUS ;
5. ETS LANDE ET FILS ;
6. SOPA MULTI SERVICES.

Soumissionnaires écartés

Soumissionnaires	Motifs
ETS GBEYIGBENAN	L'offre du soumissionnaire ETS GBEYIGBENAN a subi une correction de +3 748 159 soit une correction de plus de 20,57% qui dépasse les 10% prévu par la clause 31.3 des IC (Le montant figurant dans la soumission est ajusté par l'Autorité contractante conformément à la procédure décrite ci-dessus afin de corriger les erreurs ; et le montant corrigé devra être accepté par celui-ci. En tout état de cause, si la correction de l'offre entraîne une variation de plus de 10 % en moins ou en plus du montant de l'offre financière lue à l'ouverture, l'offre dudit soumissionnaire sera écartée). En conséquence son offre est écartée.
ETS DFS INNOVATION	L'offre du soumissionnaire ETS DFS INNOVATION a subi une correction de +13 278 034 soit une correction de plus de 57,31% qui dépasse les 10% prévu par la clause 31.3 des IC. De plus le montant de son offre corrigée qui est de 34 623 929 FCFA TTC dépasse le montant prévisionnel du lot 3 qui est de 25 000 000 FCFA TTC. En conséquence son offre est écartée.
STE RMAWIDE GROUP SARL	Défaut de présentation de l'offre. La raison sociale, numéro et l'adresse du soumissionnaire mentionnés sur l'enveloppe extérieure. De plus le titre du DAO mentionné sur l'enveloppe est celui d'un autre DAO. Alors le caractère anonymat des plis n'a pas été respecté (point 9 de l'avis d'appel d'offre n'a pas été respecté), par conséquent son offre a été rejetée

ETS LANDE ET FILS	Défaut de présentation de l'offre. Enveloppe intérieure non fourni, le point 9 de l'avis d'appel d'offre n'a pas été respecté
SOPA MULTI SERVICES.	Offre arrivée en retard
Attributaire	
Nom	ETS OMAS SERVICES PLUS
Montant proposé TTC	23 494 562
Montant évalué (corrigé) TTC	23 023 514
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Lot3 : Travaux de Construction et équipement d'un module de 02 salles de classes avec véranda plus bureau et magasin plus latrine à quatre cabines à l'Ecole Maternelle de Wansokou.
Prix (TTC)	23 023 514
Délai d'exécution	Quatre (04) mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant
Autres	Néant

Au regard des informations inscrites dans les tableaux ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	Attributaire	Montant
Lot 1 : Travaux de construction et équipement d'un module de 03 salles de classes avec véranda plus bureau et magasin à l'Ecole Urbaine Centre Groupe A de Toucountouna	ETS COMAB	28 008 478
Lot 2 : Travaux de construction et équipement d'un module de 03 salles de classes simple avec latrine à quatre (4) cabines à EPP Kassari	ETS GBEYIGBENAN	26 267 141

Lot 3 : Travaux de Construction et équipement d'un module de 02 salles de classes avec véranda plus bureau et magasin plus latrine à quatre cabines à l'Ecole Maternelle de Wansokou.	ETS OMAS SERVICES PLUS	23 494 562
TOTAL		77 770 181

Le Président a clôturé la séance à 16 heures 10 minutes.

Fait à Toucountouna, le 31 mai 2023

Ont signé :

Le Président



Modeste GNINTIDEMA
(PRMP/pi)



Kouagou Gilbert YENI M'PO
(RAAF)

Membre



Wantori TCHENTI
(P/CADE)

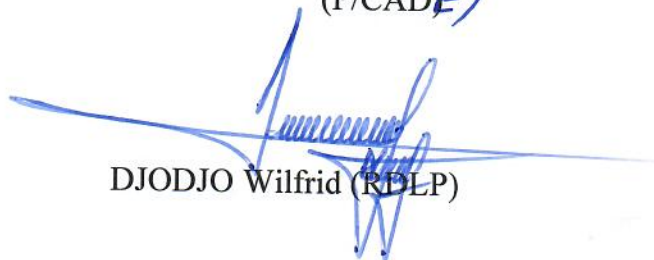
Le Rapporteur



Gauthier CHOGOU
(RST)



K. Martin OMBA
(P/CAEF)



DJODJO Wilfrid (RDLP)



PRO

Objet : Réalisation de divers travaux au niveau

Mode de passation : Appel d'Offres

L'an deux mil vingt-quatre et le mercredi se
d'Ouverture et d'Evaluation (COE) a procédé
formulées par l'organe de contrôle dans le p

Ont pris part à cette séance conformément à
l'analyse et de l'évaluation des offres reçues

- **Président** : YESSOUFOU A. Akim ;
- **Rapporteur** : TONATO Arsène ; DST
- **Membres** :

AFRIK ESSOR SARL	L'
SKY BENIN SARL	L'
ZOBE SERVICES	L'
ETRADEC SARL	L'
ETIAH SARL	L'
MAHU KPEGO CONSTRUCTION PLUS;	L'
AFRIQUE BUSINESS INTER;	L'
ETS IROUGBI	L'

SIMORGH SARL

DELGAN SERVICES SARL

BEZIC DE DIEU

L'AIGLE ROYAL AU ROCHER

SOLEIL INTER SARL

BRIAND AD GROUP SARL

XOWNS SOLUTIONS

Lot 1 : Aménagement et viabilisation du
cimetière d'Adjagbo

Lot 2 : Réalisation de 4500 fosses dans
cimetière d'Adjagbo, arrondissement d'A

Le Président a clôturé la séance à 16h 30

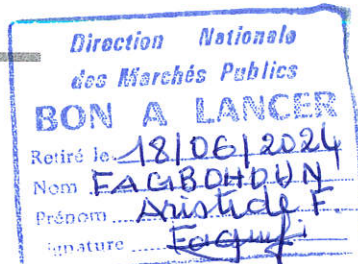


Rubrique

Constitution de liste restreinte



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR ET DE LA
SÉCURITÉ PUBLIQUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



AGENCE BÉNOISE
DE GESTION INTÉGRÉE
DES ESPACES FRONTALIERS



MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

DOSSIER DE PRESELECTION

Émis le : 19 juin 2024

NOTIFIÉ AU MAÎTRE D'OUVRAGE
Cotonou, le 18/06/2024
Pour Lancement Avis d'Appel d'offres

POUR LES PRESTATIONS DE

RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LES ETUDES
ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES DANS LE CADRE DE LA
CONSTRUCTION DU SIEGE DE L'ABEGIEF

Référence SIGMAP : PI_DSDEF_90475

BON A LANCER

Source de financement : Budget Autonome ABeGIEF

Gestion : 2024

Imputation budgétaire : 6327

DIRECTRICE NATIONALE DE CONTROLE
DES MARCHES PUBLICS
Cherifatou ALI YERIMA

JUIN 2024

Agence béninoise de Gestion intégrée des Espaces frontaliers (ABeGIEF)

Programme national de Gestion intégrée des Espaces frontaliers (PNGIEF)

Objet : Recrutement d'un cabinet pour les études architecturales et techniques dans le cadre de la construction du siège de l'ABeGIEF.

BON A LANCER

Référence du marché : PI_DSDEF_20475

Avis N° 09 /PRMP-ABeGIEF/MISP/CCMP/SP-PRMP du 19 juin 2024

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence béninoise de Gestion intégrée des Espaces frontaliers (ABeGIEF) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 19 mars 2024.
2. L'Agence béninoise de Gestion intégrée des Espaces frontaliers (ABeGIEF) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du budget national, afin de financer le Programme de Gestion intégrée des Espaces Frontaliers (PNGIEF), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif au recrutement d'un cabinet pour les études architecturales et techniques dans le cadre de la construction du siège de l'ABeGIEF.
3. Les prestations comprennent le recrutement d'un cabinet pour les études architecturales et techniques dans le cadre de la construction du siège de l'ABeGIEF et se présentent en lot unique.
4. Le délai de réalisation de la mission est de trois (03) mois soit 90 hommes jours, à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de commencement des prestations.

5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas quinze (15) pages : Police Time New Roman, Taille 12, Interligne multiple 1,15 et Marges (Haut, bas, droite et gauche) 2,50. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.
7. Une liste des candidats (au moins cinq (05) et au plus huit (08)) présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis¹. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.
8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon **la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût**.
9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.
10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

BON A LANCER

¹ La satisfaction des critères de sélection requis suppose pour le cabinet/firme l'obtention de la note minimale requise

- Pour les anciens cabinets/firmes

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	[10]	Non inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou des statuts = 00 points Inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou des statuts = 10 points	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des dix (10) dernières années (2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023), et l'année en cours	[25]	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir réalisé avec satisfaction, trois (03) missions relatives aux prestations de conseils dans les domaines de bâtiment et travaux publics et de contrôle et suivi d'ouvrages, d'immeubles, de pistes = 25 points ; - Avoir réalisé avec satisfaction, deux (02) missions relatives prestations de conseils dans les domaines de bâtiment et travaux publics et de contrôle et suivi d'ouvrages, d'immeubles, de pistes = 15 points ; - Avoir réalisé avec satisfaction, une (01) mission relative aux prestations de conseils dans les domaines de bâtiment et travaux publics et de contrôle et suivi d'ouvrages, d'immeubles, de pistes = 5 points ; - N'avoir réalisé avec satisfaction, aucune mission relative aux prestations de conseils dans les domaines de bâtiment et travaux publics et de contrôle et suivi d'ouvrages, d'immeubles, de pistes = 00 point 	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)
3. Nombre d'expériences spécifiques du	[50]	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir réalisé avec satisfaction, trois (03) missions relatives aux études architecturales et techniques = 50 points ; 	Copies légalisées des attestations de bonne fin

BONA LANCER

<p>cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des dix (10) dernières années (2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023), et l'année en cours.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Avoir réalisé avec satisfaction, deux (02) missions relatives aux études architecturales et techniques = 30 points ; - Avoir réalisé avec satisfaction, une (01) mission relative aux études architecturales et techniques = 20 points ; - N'avoir réalisé avec satisfaction, aucune mission relative aux études architecturales et techniques = 00 point 	<p>d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)</p>
<p>4. Organisation technique et managériale du cabinet/firme</p>	<p>[5]</p>	<p>Non fourniture d'une note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme = 00 points Fournir une note de présentation du Cabinet/firme = 03 points Fournir l'organigramme du Cabinet/firme = 02 points</p>	<p>Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme</p>
<p>5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission</p>	<p>[10]</p>	<p>La liste du personnel professionnel comprend les profils ci-après :</p> <p>Personnel d'encadrement</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ D'un (01) Architecte, (Chef de mission) de niveau BAC+5, exerçant en cabinet privé agrée au minimum au minimum huit (08) ans d'expérience générale. Il doit avoir réalisé en qualité de chef de mission, au minimum Trois (03) missions d'études architecturales, d'études techniques de bâtiments chacun de marchés public (bâtiments administratifs, scolaires, marchands, ...), prouvées par des attestations de travail ; ❖ Et d'un (01) Ingénieur conception en génie civil, (Chef de mission adjoint), titulaire d'un BAC + 5, au minimum huit (08) ans d'expérience générale. Il doit avoir, au moins conduit Trois (03) missions d'études techniques de bâtiments chacun de marchés public (bâtiments administratifs, scolaires, marchands, ...), prouvées par des attestations de travail. 	<p>Liste du personnel et copie simple des diplômes</p>

BON A LANCER

<p style="text-align: center;">BON A LANCER</p>		<p style="text-align: center;">Personnel d'appui</p> <ul style="list-style-type: none">❖ Un Ingénieur en génie électrique/énergie renouvelable<ul style="list-style-type: none">- Formation : Ingénieur génie électrique/énergie renouvelable (Bac+5) ;✓ Expérience : au minimum huit (08) ans dans le domaine et avoir conduit trois (03) missions d'études électriques sur les projets de construction de bâtiments chacun de marchés public (bâtiments administratifs, scolaires, marchands, ...), prouvées par des attestations de travail.❖ Un (01) Ingénieur Hydraulicien<ul style="list-style-type: none">- Formation : Ingénieur de conception en hydraulique /hydrologie/génie rural (Bac+5).- Expérience : au minimum huit (08) ans dans le domaine et avoir conduit trois (03) missions d'études d'assainissement pluviales et d'alimentation en eau potable de bâtiments chacun de marchés public (bâtiments administratifs, scolaires, marchands, ...), prouvées par des attestations de travail.❖ Un technicien supérieur géomètre topographe<ul style="list-style-type: none">- Formation : Technicien supérieur géomètre topographie (Bac+3) ;- Expérience : au minimum cinq (05) ans dans le domaine et avoir conduit trois (03) missions d'études topographiques de bâtiments chacun de marchés public (bâtiments administratifs, scolaires, marchands, ...), prouvées par des attestations de travail.❖ Un Ingénieur socio-environnementaliste<ul style="list-style-type: none">- Formation : Ingénieur Socio-environnementaliste ou équivalent (Bac + 5 ans) ;
--	--	--

		<p>- Expérience : au minimum cinq (05) ans dans le domaine et avoir conduit trois (03) missions d'études d'impact environnemental et social des projets de construction de bâtiments chacun de marchés public (bâtiments administratifs, scolaires, marchands, ...), prouvées par des attestations de travail.</p> <p>❖ Un Aménagiste</p> <ul style="list-style-type: none">- Formation : Licence (Bac+3) en aménagement et protection de l'environnement/géographie ou équivalent ;- Expérience : au minimum cinq (05) ans dans le domaine et avoir conduit trois (03) missions d'études d'aménagement d'espace vert et autres travaux similaires des projets de construction de bâtiments chacun de marchés public (bâtiments administratifs, scolaires, marchands, ...), prouvées par des attestations de travail. <p>NB : les 10 points sont répartis ainsi qu'il suit :</p> <p>Non fourniture de la liste du personnel et copie simple des diplômes = 00 points</p> <p>Fourniture de la liste du personnel = 01 points</p> <p>Fourniture de la copie simple des diplômes = 2 points pour le Chef de mission ;</p> <p>Fourniture de la copie simple des diplômes = 2 points pour le Chef de mission Adjoint ;</p> <p>Fourniture de la copie simple des diplômes = 1 point pour chaque personnel d'appui (Ingénieur Génie électrique/énergie renouvelable ; Ingénieur Hydraulique/Hydrologie/Génie Rural ; Technicien supérieur Géomètre Topographie ; Ingénieur Socio-environmentaliste ; Technicien supérieur en Aménagement et protection de l'environnement/Géographie).</p>
--	--	---

BON A LANCER

TOTAL	[100]
-------	-------


La note minimale requise pour être présélectionné est de soixante-quinze (75) et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieur à huit (08).

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

- **Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence**

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	[10]	Non inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou des statuts = 00 points Inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou des statuts = 10 points	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des dix (10) dernières années (2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023), et l'année en cours	[25]	Le personnel d'encadrement est constitué : ❖ D'un (01) Architecte, (Chef de mission) de niveau BAC+5, exerçant en cabinet privé agréé au minimum Dix ans (10) ans d'expérience générale. Il doit avoir réalisé en qualité de chef de mission, au minimum Trois (03) missions générales d'études architecturales, d'études techniques de bâtiments chacun de marchés public (bâtiments administratifs, scolaires, marchands, ...), prouvées par des attestations de travail ; ❖ Et d'un (01) Ingénieur conception en génie civil, (Chef de mission adjoint), titulaire d'un BAC + 5, au minimum dix (10) ans d'expérience générale. Il doit avoir, au moins conduit Trois (03)	Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement (copie simple des diplômes + copies légalisées des attestations ou certificats de travail).

BON A LANCER


		<p>missions générales d'études techniques de bâtiments chacun de marchés public (bâtiments administratifs, scolaires, marchands, ...), prouvées par des attestations de travail.</p> <p>Les preuves des expériences professionnelles du personnel d'encadrement seront évaluées de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none">- le Chef de mission fournira Trois (03) preuves légalisées de sa participation à une mission relative à l'études architecturales, l'études techniques de bâtiments chacun de marchés public (bâtiments administratifs, scolaires, marchands, ...) = 15 points ;- l'Adjoint fournira Trois (03) preuves légalisées de sa participation à une mission d'études techniques de bâtiments chacun de marchés public (bâtiments administratifs, scolaires, marchands, ...) = 10 points ;- le Chef de mission fournira Deux (02) preuves légalisées de sa participation à une mission relative à l'études architecturales, l'études techniques de bâtiments chacun de marchés public (bâtiments administratifs, scolaires, marchands, ...) = 10 points ;- l'Adjoint fournira Deux (02) preuves légalisées de sa participation à une mission d'études techniques de bâtiments chacun de marchés public (bâtiments administratifs, scolaires, marchands, ...) = 5 points ;- le Chef de mission fournira Une (01) preuve légalisée de sa participation à une mission relative à l'études architecturales, l'études techniques de bâtiments chacun de marchés public (bâtiments administratifs, scolaires, marchands, ...) = 5 points ;- l'Adjoint fournira Une (01) preuve légalisée de sa participation à une mission d'études techniques de bâtiments chacun de marchés public (bâtiments administratifs, scolaires, marchands, ...) = 3 points ;
--	--	---

<p>3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des dix (10) dernières années (2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023), et l'année en cours.</p>	<p>[50]</p>	<p>points.</p> <p>Le personnel d'encadrement est constitué :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ D'un (01) Architecte, (Chef de mission) de niveau BAC+5, exerçant en cabinet privé agréé au minimum Dix ans (10) ans d'expérience générale. Il doit avoir réalisé en qualité de chef de mission, au minimum Trois (03) missions spécifiques d'études architecturales, d'études techniques de bâtiments chacun de marchés public (bâtiments administratifs, scolaires, marchands, ...), prouvées par des attestations de travail ; ❖ Et d'un (01) Ingénieur conception en génie civil, (Chef de mission adjoint), titulaire d'un BAC + 5, au minimum dix (10) ans d'expérience générale. Il doit avoir, au moins conduit Trois (03) missions spécifiques d'études techniques de bâtiments chacun de marchés public (bâtiments administratifs, scolaires, marchands, ...), prouvées par des attestations de travail. <p>Les diplômes du personnel d'encadrement seront évalués de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le Chef de mission fournira un diplôme d'Architecture de niveau BAC+5 = 10 points ; - l'Adjoint fournira un diplôme d'Ingénieur conception en génie civil, de niveau BAC + 5 = 5 points ; <p>Les preuves des expériences professionnelles du personnel d'encadrement seront évaluées de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le Chef de mission fournira Trois (03) preuves légales de sa participation à une mission spécifiques relative à l'études architecturales, l'études techniques de bâtiments chacun de marchés <p>Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement (copie simple des diplômes + copies légalisées des attestations ou certificats de travail).</p>

BON A LANCER

<p style="text-align: center;">BON A LANCER</p>		<p>public (bâtiments administratifs, scolaires, marchands, ...) = 20 points ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'Adjoint fournira Trois (03) preuves légalisées de sa participation à une mission spécifiques d'études techniques de bâtiments chacun de marchés public (bâtiments administratifs, scolaires, marchands, ...) = 15 points ; - le Chef de mission fournira Deux (02) preuves légalisées de sa participation à une mission spécifiques relative à l'études architecturales, l'études techniques de bâtiments chacun de marchés public (bâtiments administratifs, scolaires, marchands, ...) = 15 points ; - l'Adjoint fournira Deux (02) preuves légalisées de sa participation à une mission spécifiques d'études techniques de bâtiments chacun de marchés public (bâtiments administratifs, scolaires, marchands, ...) = 10 points ; - le Chef de mission fournira Une (01) preuve légalisée de sa participation à une mission spécifiques relative à l'études architecturales, l'études techniques de bâtiments chacun de marchés public (bâtiments administratifs, scolaires, marchands, ...) = 10 points ; - l'Adjoint fournira Une (01) preuve légalisée de sa participation à une mission spécifiques d'études techniques de bâtiments chacun de marchés public (bâtiments administratifs, scolaires, marchands, ...) = 5 points. 	
<p>4. Organisation technique et managériale du cabinet/firme</p>	<p>[05]</p>	<p>Non fourniture d'une note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme = 00 points</p> <p>Fournir une note de présentation du Cabinet/firme = 03 points</p>	<p>Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme</p>

		<p>Fournir l'organigramme du Cabinet/firme = 02 points</p>	
<p>5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission</p> <div style="text-align: center; border: 2px solid blue; padding: 5px; width: fit-content; margin: 10px auto;"> <p>BON A LANCER</p> </div>	<p>[10]</p>	<p>La liste du personnel professionnel comprend les profils ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Un (01) Chef de mission architecte - Formation : Diplôme d'Architecte de niveau (Bac+5) ; - Expérience : au minimum Dix (10) ans d'expérience générale dans le domaine. Il doit avoir réalisé en qualité de chef de mission, au minimum Trois (03) missions d'études architecturales, d'études techniques de bâtiments chacun de marchés public (bâtiments administratifs, scolaires, marchands, ...), prouvées par des attestations de travail. ❖ Un (01) Chef de mission Adjoint - Formation : Ingénieur génie civil de niveau BAC+5. - Expérience : au minimum dix (10) ans dans le domaine et avoir conduit trois (03) missions d'études techniques de bâtiments chacun de marchés public (bâtiments administratifs, scolaires, marchands, ...), prouvées par des attestations de travail. <p>Personnel d'appui</p> <p>L'équipe comprendra au minimum les personnes-clés ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Un Ingénieur en génie électrique/énergie renouvelable - Formation : Ingénieur génie électrique/énergie renouvelable (Bac+5) ; - Expérience : au minimum Dix (10) ans dans le domaine et avoir conduit trois (03) missions d'études électriques sur les projets de construction de bâtiments chacun de marchés public (bâtiments administratifs, scolaires, marchands, ...), prouvées par des 	<p>Liste du personnel et copie simple des diplômes</p>

		attestations de travail.
--	--	--------------------------

❖ **Un (01) Ingénieur Hydraulicien**

- **Formation** : Ingénieur de conception en hydraulique /hydrologie/génie rural (Bac+5).
- **Expérience** : au minimum Dix (10) ans dans le domaine et avoir conduit trois (03) missions d'études d'assainissement pluviales et d'alimentation en eaux potable de bâtiments chacun de marchés public (bâtiments administratifs, scolaires, marchands, ...), prouvées par des attestations de travail.

❖ **Un technicien supérieur géomètre topographe**


- **Formation** : Technicien supérieur géomètre topographie (Bac+3) ;
- **Expérience** : au minimum Sept (07) ans dans le domaine et avoir conduit trois (03) missions d'études topographiques de bâtiments chacun de marchés public (bâtiments administratifs, scolaires, marchands, ...), prouvées par des attestations de travail.

❖ **Un Ingénieur socio-environnementaliste**

- **Formation** : Ingénieur Socio-environnementaliste ou équivalent (Bac + 5 ans) ;
- **Expérience** : au minimum Sept (07) ans dans le domaine et avoir conduit trois (03) missions d'études d'impact environnemental et social des projets de construction de bâtiments chacun de marchés public (bâtiments administratifs, scolaires, marchands, ...), prouvées par des attestations de travail.

❖ **Un Aménagiste**

- **Formation** : Licence (Bac+3) en aménagement et protection de l'environnement/géographie ou équivalent ;

		<p>- Expérience : au minimum Sept (07) ans dans le domaine et avoir conduit trois (03) missions d'aménagement d'espace vert et autres travaux similaires des projets de construction de bâtiments chacun de marchés public (bâtiments administratifs, scolaires, marchands, ...), prouvées par des attestations de travail.</p> <p>NB : les 10 points sont répartis ainsi qu'il suit :</p> <p>Non fourniture de la liste du personnel et copie simple des diplômes = 00 points</p> <p>Fourniture de la liste du personnel = 01 points</p> <p>Fourniture de la copie simple des diplômes = 2 points pour le Chef de mission ;</p> <p>Fourniture de la copie simple des diplômes = 2 points pour le Chef de mission Adjoint ;</p> <p>Fourniture de la copie simple des diplômes = 1 point pour chaque personnel d'appui (Ingénieur Génie électrique/énergie renouvelable ; Ingénieur Hydraulique/Hydrologie/Génie Rural ; Technicien supérieur Géomètre Topographie ; Ingénieur Socio-environnementaliste ; Technicien supérieur en Aménagement et protection de l'environnement/Géographie).</p>
TOTAL	[100]	

La note minimale requise pour être présélectionné est de soixante-quinze (75) et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieur à huit (08).

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Personne responsable des marchés publics de l'Agence béninoise de Gestion intégrée des Espaces frontaliers (ABeGIEF) : SEGLA Laure F. ; E-mail : prmpabegief@gmail.com** et prendre connaissance des documents de présélection au secrétariat permanent des marchés publics : **sis au 2^{ème} étage de l'annexe II du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique (MISP) dans la voie pavée face TOXI LABO à Maro-Militaire, Tél. : 21 60 39 57 de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes** (heures locales GMT+1) et/ou sur le site web : www.abegief.bj.

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat et préciser, le cas échéant, le ou les lots pour lesquels ce dernier candidate.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 20 juin 2024. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics **sis au 2^{ème} étage de l'annexe II du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique (MISP) dans la voie pavée face TOXI LABO à Maro-Militaire, Tél. : 21 60 39 57 de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes** (heures locales GMT+1). Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais. Ce dossier peut être téléchargé *sur le site web* : www.abegief.bj ou obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche² de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après : **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence béninoise de Gestion intégrée des Espaces frontaliers (SP-PRMP/ABeGIEF) sis au 2^{ème} étage de l'annexe II du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique (MISP) dans la voie pavée face TOXI LABO à Maro-Militaire, Tél. : 21 60 39 57 au plus tard le 25/07/2024 à 09 heures 30 minutes** (heures locales GMT+1). **Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les candidatures

² Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj

BON A LANCER

Avis d'appel public à candidature de marché public relatif au recrutement d'un cabinet pour les études architecturales et techniques dans le cadre de la construction du siège de l'ABeGIEF

qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **Salle de conférence de l'Agence béninoise de Gestion intégrée des Espaces frontaliers sis au 2^{ème} étage de l'annexe II du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique (MISP) dans la voie pavée face TOXI LABO à Maro-Militaire, Tél. : 21 60 39 57, le 25/07/2024 à 10 heures 00 minutes** (heures locales GMT+1).

13. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les deux (02) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les deux (02) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics doit intervenir dans un délai de deux (02) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante/structure déconcentrée ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus deux (02) jours pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics/structure déconcentrée pour ampliation.

Cotonou, le 19 juin 2024

La Personne Responsable des Marchés
Publics,



SEGLA Laure F.

BON A LANCER

Tableau 4. Classement des candidats

<p>1. Candidats présélectionnés</p> <p>1) _____</p> <p>2) _____</p> <p>3) _____</p> <p>4) _____</p> <p>5) _____</p> <p>6) _____</p> <p>7) _____</p> <p>8) _____</p>
<p>2. Candidats non présélectionnés</p> <p>9) _____</p> <p>10) _____</p> <p>11) _____</p> <p>etc.</p>

BON A LANCER

I. MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[insérer Nom du Candidat]

[insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*

A

Monsieur le *[indiquer titre du représentant de l'Autorité Contractante/structure déconcentrée]*

Monsieur le *[indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*,

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la *[indiquer nature de la prestation]*.

Notre dossier de candidature comprend :

- 1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;
- 2) la note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme ;
- 3) le registre de commerce/les statuts ;
- 4) les preuves des expériences du cabinet/firme *[copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)]*¹ ;
- 5) la liste du personnel professionnel à affecter à la mission appuyée de la copie simple des diplômes etc.² ;

Veuillez agréer, Monsieur le *[indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*, l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet du responsable/représentant habilité du cabinet/firme)

BON A LANCER

¹ Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence, preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement

² Les exigences des points 4 et 5 ne sont pas applicables pour la constitution des bases de données des demandes de cotation



Rubrique

Autres

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET DANS LE CADRE DE
L'ACTUALISATION DE LA LISTE DES PRESTATAIRES ET DIVERS
FOURNISSEURS DE L'AnpE AU TITRE DU SECOND SEMESTRE DE
L'ANNÉE 2024**

AVIS N°... 12/AnpE/PRMP/S-PRMP du 20/06/2024

Dans le cadre de l'actualisation du répertoire de ses potentiels prestataires et fournisseurs pour le compte du second semestre de l'année 2024, pour les marchés sous seuil de dispense et relevant de la Demande de Cotation, la Direction Générale de l'Agence nationale pour l'Emploi (AnpE) lance le présent Avis à Manifestation d'Intérêt pour retenir des personnes physiques ou morales (Cabinets/Bureaux d'études, Consultants indépendants, PME (Société ou Etablissement) fournisseurs de biens ou prestataires de services, en vue d'actualiser le répertoire des partenaires potentiels au titre du **second semestre** de l'année 2024.

A- LES PRINCIPAUX DOMAINES CONCERNES SONT LES SUIVANTS

I - FOURNITURES DE BIENS

Toute Entreprise (Société ou Etablissement), ayant pour activité, la livraison de :

1. Fournitures de bureau et Consommables bureautiques ;
2. Matériels et consommables informatiques ;
3. Matériel de bureau ;
4. Mobilier de bureau ;
5. Matériel électrique / industriel et électricité ;
6. Imprimerie/Reprographie/Sérigraphie ;
7. Pièces détachées et pneumatiques.

II- PRESTATAIRES DE SERVICES

Toute Entreprise (Société ou Etablissement), ayant pour activité, la prestation de services :

1. Événementiels/Hôtesse/Photographie/Reportage ;
2. Marketing/Communication/Publicité ;
3. Location de véhicule ;
4. Garage de Mécanique/Électricité/Tôlerie et Peinture automobile (spécialisé dans la réparation des véhicules ;
5. Entretien et nettoyage de bâtiment ;
6. Maintenance des climatiseurs ;
7. Maintenance des matériels informatiques et de bureau ;
8. Maintenance des matériels électriques et générateurs ;

9. Infrastructure et réseau informatiques ;
10. Restauration/Décoration.

III- ETUDES ET ASSISTANCE

Tout Bureau d'études ou Cabinet de consultation ou Consultant individuel (indépendant), spécialisé en :

1. Appui conseil et assistance en Gestion/Audit/Comptabilité/Fiscalité/Finance et Microfinance ;
2. Ingénierie informatique/développement d'application ;
3. Etudes et recherches/Enquêtes/Suivi-évaluation ;
4. Appui/Conseils/Assistance juridique.

IV- FORMATION

Tout Centre ou Cabinet de formation ou Consultant individuel (indépendant), spécialisé en :

1. Formation et Coaching.

V- BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS (BTP)

1. Ingénierie en génie civil/Architecture ;
2. Décoration d'intérieur ;
3. Menuiserie/Plomberie/Peinture Bâtiment ;
4. Travaux (BTP).

B- DOCUMENTS CONSTITUTIFS DU DOSSIER DE L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Un dossier de soumission doit être présenté par domaine choisi. Il doit être un document relié en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie ainsi qu'une (01) version électronique (scannée) sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique. Il doit être rédigé en langue française. Chaque soumission doit être thématique, c'est à dire qu'après avoir choisi le domaine d'intervention, le document de soumission doit préciser les compétences ou activités de prédilection du soumissionnaire, parmi celles énumérées sous chaque domaine, dans l'avis. Un soumissionnaire ne peut être retenu que dans trois (03) domaines d'activité au plus.

Les dossiers de soumission doivent être composés des pièces ci-après :

1- Pour les personnes physiques

- une lettre de manifestation d'intérêt conformément au modèle, datée et signée de la personne qualifiée et qui précise le domaine et les compétences pour lesquels

l'intérêt est manifesté afin de faire partir des consultants de l'AnpE au titre du second semestre de l'année 2024 ;

- un Curriculum Vitae détaillé du Consultant avec photo ;
- une copie simple de chaque diplôme universitaire obtenu.

2- Pour les personnes morales (Etablissements, Sociétés et autres structures compétentes)

- une lettre de manifestation d'intérêt conformément au modèle, datée et signée de la personne qualifiée et qui précise le domaine et les compétences/activités pour lesquels l'intérêt est manifesté afin de faire partir des fournisseurs et/ou des prestataires de l'AnpE au titre du second semestre de l'année 2024 ;
- une photocopie de l'extrait de l'inscription au registre du commerce ;
- toute autre information jugée utile pouvant justifiée du domaine choisi.

NB : Les structures où personnes physiques relevant de l'espace UEMOA, compétentes dans l'un des domaines ci-dessus cités et désireuses d'entrer en partenariat avec l'AnpE devons donner la preuve de leur régularité dans leur pays d'origine.

Les offres devront être mises dans une enveloppe portant les mentions suivantes :

- Agence nationale pour l'Emploi ;
- « *Manifestation d'intérêt pour la livraison ou prestation ou réalisation de Biens ou Services ou (Etudes-assistance ou Formation ou travaux)* »

Les plis seront déposés au Secrétariat de la PRMP de l'AnpE au 1er étage de l'immeuble SAROUKOU abritant la Direction Générale de l'Agence, sise au Quartier Aïdjèdo, Von Bar Taxi, 10 BP : 99 Cotonou (BENIN), Tél : (+229) 21 31 86 79 / 21 31 86 80, Fax : (+229) 21 31 86 78.

Il est rappelé aux divers prestataires et fournisseurs ayant des contrats chevauchant sur deux années, dont les contrats sont en cours et qui désirent poursuivre le partenariat avec l'AnpE qu'ils doivent observer la même procédure.

Le dernier délai pour déposer un dossier pour être pris en compte parmi les potentiels fournisseurs et prestataires de l'AnpE au titre du second semestre de la gestion 2024, est fixé au .04../.07/2024. Passé ce délai, aucune autre demande d'agrément ne sera prise en compte au titre du second semestre de la gestion 2024.

Le présent appel peut être consulté :

- au secrétariat de la PRMP de l'AnpE au 1er étage de l'immeuble SAROUKOU abritant la Direction Générale de l'Agence, sise au Quartier Aïdjèdo, Von Bar Taxi, 10 BP : 99 Cotonou (BENIN), Tél : (+229) 21 31 86 79 / 21 31 86 80, Fax : (+229) 21 31 86 78 ;

- sur le site internet, www.anpe.bj et le tableau d'affichage au rez-de-chaussée de l'AnpE ;
- dans le quotidien la nation ;
- sur le tableau d'affichage de la Préfecture du Littoral ;
- sur le tableau d'affichage de la mairie de Cotonou ;
- sur le tableau d'affichage de la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Bénin.

Cotonou, le 20/06/2024

La Personne Responsable
des Marchés Publics,

Ulrich Yanique DJIMA

MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[Le candidat remplit la lettre ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le format de la lettre ne doit pas être modifié. Toute réserve ou déviation substantielle, par rapport à ce format, pourra entraîner le rejet de la manifestation]

[Insérer Nom du Candidat]

[insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*

A

Madame/Monsieur le *[indiquer titre du représentant de l'Autorité Contractante/structure habilitée]*

Monsieur le *[indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure habilitée]*,

Après avoir examiné l'avis public à manifestation d'intérêt dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature pour la constitution de la liste de candidats potentiels pour les marchés sous seuil de dispense et les demandes de cotation *[indiquer nature de la prestation]*.

Notre dossier de manifestation d'intérêt comprend :

- 1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;
- 3) le registre de commerce/les statuts ;
- 4) les preuves des expériences similaires *[copies des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants]* ou les expériences du personnel d'encadrement (copies des attestations de travail, des certificats et des attestations de bonne fin d'exécution) ;

Veuillez agréer, Madame/Monsieur la/le *[indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*, l'assurance de notre considération distinguée.

Nom *[insérer le nom complet de la personne signataire de la manifestation]*

En tant que *[indiquer la capacité du signataire]*

Signature *[insérer la signature]*

Ayant pouvoir à signer la manifestation pour et au nom de *[insérer le nom complet du Candidat]*

En date du _____ (*insérer la date de signature*)

A



N° 154 /PR/ACISE/PRMP/SPM/2024

20 JUIN 2024

AVIS D'ANNULATION D'APPEL D'OFFRES

1.	Référence de dossier	STEP: BJ-ADET-386275-CW-RFB
2.	Objet de l'appel d'offres	Travaux de construction de sept (07) Lycées Techniques Agricoles
3.	Référence de l'avis d'appel d'offres	N° 531 /PR/ACISE/PRMP/SPM/2023 du 30/11/2023
4.	Raison de l'annulation	<p>Pour des raisons d'ordre technique et en application des dispositions du point 42.1 de la section I « intitulée « Instructions aux soumissionnaires » du Dossier d'Appel d'Offres Internationales, "Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'accepter ou d'écarter toute Offre, et d'annuler la procédure d'Appel d'Offres et de rejeter toutes les Offres à tout moment avant l'attribution du Marché, sans encourir de ce fait une responsabilité quelconque vis-à-vis des Soumissionnaires."</p> <p>En conséquence, les soumissionnaires sont invités à retirer leurs garanties de soumission à l'ACISE.</p>

La Personne Responsable
des Marchés Publics,

Adjaratou MALIKI SEIDOU



N/Réf. : Do2786 / 24 / SBEE / DG / PRMP / G-PROMER/SPM

Cotonou, le 30 MAI 2024

V/Réf.:

<u>DESTINATAIRE</u> :	A l'attention du public	<u>EXPEDITEUR</u> :	Monsieur Nestor HOUAGA
			La Personne Responsable des Marchés Publics pi
			PRMP pi-SBEE
<u>OBJET</u> :	Décision d'infructuosité		
<u>REFERENCE</u> :	Dossier d'Appel d'Offres National n°290/2023/SBEE/DG/DEPP-PRMP/DCMEDDSP/ProMER/SPM du 23 août 2023.		

Dans le cadre du Dossier d'Appel d'Offres porté en référence pour l'Acquisition des équipements (matériels informatiques) de la sous composante "Appui institutionnel" du projet PROMER, et conformément à l'Avis de Non Objection DERN/DENG-2024L 4991 du 17 mai 2024 de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), la Personne Responsable des Marchés Publics pi de la SBEE, a l'honneur de porter à l'attention du public, l'infructuosité de l'appel à concurrence, car aucune offre n'est conforme au dossier.

Je vous prie de recevoir, mes meilleures salutations.


Nestor HOUAGA

Ampliations : DG-SG-DEPP



Cotonou, le 13 juin 2024

N/Réf.: 05201 / 24 / SBEE / DG / PRMP-DEPP / PROMER / SPM

V/Réf.:

<u>DESTINATAIRE</u> :	A l'attention du public	<u>EXPÉDITEUR</u> :	Monsieur Nestor HOUAGA
			Personne Responsable des Marchés Publics pi
			PRMP pi
<u>OBJET</u> :	Décision d'infructuosité		
<u>RÉFÉRENCE</u> :	DAO n° 298/2023/SBEE/DG/DEPP-PRMP/DCMEDDSP/ProMER/SPM du 06 décembre 2023.		

Suite à l'évaluation des offres issues du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) porté en référence pour l'**ACQUISITION DES EQUIPEMENTS (MATERIELS ET LOGICIELS ELECTRIQUES) DE LA SOUS COMPOSANTE « APPUI INSTITUTIONNEL »** du Projet de Modernisation et d'Extension des Réseaux de la SBEE (PROMER), et après **Avis de Non Objection de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)** suivant la lettre de référence DERN/DENG-2024L 5454 du 31 mai 2024, j'ai l'honneur de vous notifier l'infructuosité de l'appel à concurrence car aucune des offres n'est conforme au dossier.

Je vous prie de recevoir, mes meilleures salutations.




Nestor HOUAGA



Rubrique

Addendum



MINISTERE DU TOURISME DE LA CULTURE
ET DES ARTS
BIBLIOTHEQUE NATIONALE DU BENIN



MARCHE DE TRAVAUX

DOSSIER D'APPEL D'OFFRESOUVERT NATIONAL

Émis le : 21/06/2024

Pour la réalisation des travaux de réhabilitation des centres de lecture publics de
Ouaké, de Bassila, Klouékanmé et de Houéyogbé

ADDENDUM N°1 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Appel d'offres n° : T_BNB_90078

Source de financement : Budget autonome
BON A LANCER

Gestion : 2024

Imputation budgétaire : 6313

Accord de prêt : N/A



JUIN 2024



TABLE DES MATIÈRES

Section 0 : Avis d'appel d'offres.....	3
Sous-section B. Données particulières de l'appel d'offre	4

BON A LANCER

Section VII. Formulaire du Marché

Dossier d'appel d'offres ouvert national pour la réalisation des travaux de réhabilitation des centres de lecture publics de ouaké, de bassila, klouékanmé et de houéyogbé.

ADDENDUM N°1 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le présent addendum a pour objet le report de la date de remise des offres conformément à la Décision n° 2024-060/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRA/SA du 28 mai 2024 ordonnant la poursuite de la procédure.

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Anciennes dispositions	Nouvelles dispositions
<p>9- Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : <i>Secrétariat de la Personne responsable des marchés publics sis à droite à l'entrée principale du Ministère du tourisme, de la culture et des arts, route de l'aéroport, Tel (+229) 21-30-70-13, Fax (+229) 21 30 70 10 au plus tard 24/05/2024 à 10h00 heure locale. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.</i> Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés</p>	<p>9- Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : <i>Secrétariat de la Personne responsable des marchés publics sis à droite à l'entrée principale du Ministère du tourisme, de la culture et des arts, route de l'aéroport, Tel (+229) 21-30-70-13, Fax (+229) 21 30 70 10 au plus tard 08/07/2024.....à 10h00 heure locale. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.</i> Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés</p>
<p>10- Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, le 24/05/2024 à 10h30 heure locale précises à l'adresse ci-après : salle de conférence de la Personne responsable des marchés publics sis à droite à l'entrée principale du Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts, route de l'aéroport.</p>	<p>10- Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, le 08/07/2024..... à 10h30 heure locale précises à l'adresse ci-après : salle de conférence de la Personne responsable des marchés publics sis à droite à l'entrée principale du Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts, route de l'aéroport</p>

Sous-section B : Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO)

Les données particulières qui suivent complètent, précisent ou amendent les clauses des instructions aux candidats (IC). En cas de contradiction ou d'imprécision, les clauses ci-dessous prévalent sur celles des IC et sur celles de l'Avis d'Appel d'Offres.

Eléments	Anciennes dispositions	Nouvelles dispositions
IC 23.1	<p>Aux fins de remise des offres, uniquement, l'adresse de l'Autorité contractante est la suivante :</p> <p>Attention : Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts.</p> <p>Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics sis à droite à l'entrée principale du Ministère du tourisme, de la culture et des arts, route de l'aéroport</p> <p>Adresse : Tel (+229) 21-30-70-13</p> <p>Boite postale : Fax (+229) 21 30 70 10</p> <p>Les date et heure limites de remise des offres sont les suivantes :</p> <p>Date : 24./05/2024</p> <p>Heure : 10h00 heure locale.</p>	<p>Aux fins de remise des offres, uniquement, l'adresse de l'Autorité contractante est la suivante :</p> <p>Attention : Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts.</p> <p>Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics sis à droite à l'entrée principale du Ministère du tourisme, de la culture et des arts, route de l'aéroport</p> <p>Adresse : Tel (+229) 21-30-70-13</p> <p>Boite postale : Fax (+229) 21 30 70 10</p> <p>Les date et heure limites de remise des offres sont les suivantes :</p> <p>Date : ...08./...07/2024</p> <p>Heure : 10h00 heure locale.</p>
IC 26.1	<p>L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse suivante :</p> <p>Adresse : salle de conférence de la Personne responsable des marchés publics sis à droite à l'entrée principale du Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts, route de l'aéroport.</p> <p>Date : 24/05/2024.</p>	<p>L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse suivante :</p> <p>Adresse : salle de conférence de la Personne responsable des marchés publics sis à droite à l'entrée principale du Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts, route de l'aéroport.</p> <p>Date : ...08./...07/2024.</p>

Section VII. Formulaires du Marché

	Heure : 10h30 heure locale.	Heure : 10h30 heure locale.
--	-----------------------------	-----------------------------

BON A LANCER

Cotonou, le *21/06/2014*

La Personne responsable des marchés publics,



[Handwritten signature]

Théodor MASSEDE